

Ministère de l'Administration Territoriale et
des Collectivités Locales

Direction Nationale des
Collectivités Territoriales

Projet Collectivité Territoriale -
Développement Local
CT-DL

République du Mali

Un Peuple - Un but - Une Foi



SAFIC

Systeme d'Analyse Financière et
Institutionnelle des Collectivités Territoriales

ANALYSE-DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE RURALE DE KONNA

JUILLET 2009



Union
Européenne

Mali

Réalisé par le Groupement GERAD/I-SEPT



Société d'Etudes
Polytechniques
(I- SEPT)

SOMMAIRE

0 - INTRODUCTION	4
0-1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SAFIC	4
0-2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE, ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA MISSION.....	4
0-3 DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE.....	9
FICHE SIGNALÉTIQUE DE PRESENTATION DE LA COMMUNE	11
I - DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL	13
1-1 ETAT DE LA VIE DEMOCRATIQUE LOCALE.....	13
1.1.1 Fonctionnement des organes élus	13
1.1.2 Participation des citoyens à la gestion des affaires communales	19
1-2 MISSIONS DE LA COMMUNE, ORGANISATION ET SERVICES FOURNIS AUX CITOYENS	20
1.2.1 Rappel et analyse des compétences de la commune.....	20
1.2.2 Organisation et fonctionnement des services communaux.....	20
1.2.3 Etat d'exercice des compétences et niveau de services fournis par la commune	23
1.2.4 Degré de satisfaction des citoyens des services fournis par la commune	25
1-3 EVALUATION DE L'APPUI DES SERVICES DECONCENTRES	28
1.3.1 Présence des services déconcentrés	28
1.3.2 Capacités des services à assurer l'appui-conseil.....	28
1.3.3 Effectivité et efficacité de l'appui technique et de l'appui-conseil.....	28
1-4 SYNTHESE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL..	29
II - DIAGNOSTIC DE L'ECONOMIE LOCALE	30
2-1 POTENTIALITES ECONOMIQUES	30
2.1.1 Ressources naturelles et physiques	30
2.1.2 Ressources humaines.....	31
2.1.3 Principales activités économiques	33
2.1.4 Les leviers de la croissance et du développement économique.....	44
2-2 DYNAMIQUE DES PRINCIPAUX ACTEURS LOCAUX EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCALE.....	44
2.2.1 Principaux acteurs potentiels du développement économique	44
2.2.2 Dynamique entrepreneuriale.....	49
2.2.3 Accessibilité aux institutions de financement	49
2.2.4 Encadrement et appui technique aux opérateurs économiques locaux	50
2.2.5 Accessibilité et approvisionnement en intrants externe.....	51
2.2.6 Accessibilité aux marchés et à l'information commerciale.....	52
2.2.7 Etat des relations entre l'institution publique communale et le secteur privé local.....	56
2-3 SYNTHESE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN ECONOMIQUE	56
III - DIAGNOSTIC FISCAL ET FINANCIER	58
3-1 MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES	58
3.1.1 Chaîne fiscale, procédures d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes.....	58
3.1.2 Performances de mobilisation des ressources.....	59
3-2 GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	68
3.2.1 Processus de budgétisation locale.....	68
3.2.2 Qualité de la dépense	69
3.2.3 Evaluation du patrimoine d'infrastructures publiques communales.....	73
3.2.4 Production et circulation de l'information.....	78
3.2.5 Contrôle de l'exécution du budget	79
3-3 SYNTHESE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN FINANCIER	79
IV - BILAN DIAGNOSTIC GLOBAL DE LA COMMUNE	80
4.1 POTENTIALITES DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	80
4.2 CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	80
4.3 NIVEAU DE DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES	81
4.4 PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL.....	82

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Villages d'origine des conseillers	16
Tableau 2 : Synthèse des sessions du conseil communal.....	17
Tableau 3 : Synthèse des activités des commissions techniques.....	18
Tableau 4 : Missions des services communaux.....	21
Tableau 5 : Types d'abris et montants annuels des taxes payées dans le marché de Konna.....	60
Tableau 6 : Types de véhicules et montants annuels des taxes payées au marché de Konna.....	61
Tableau 7 : Indicateurs de recettes per capita de la Commune rurale de Konna	67
Tableau 8 : Indicateurs de structure des recettes de la Commune rurale de Konna.....	68
Tableau 9 : Evolution des indicateurs de dépenses per capita.....	70
Tableau 10 : Indicateurs de structure des dépenses de la Commune rurale de Konna.....	70
Tableau 11 : Evolution des éléments d'équilibres financiers.....	72

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des membres du conseil selon l'âge.....	15
Graphique 2 : Répartition des membres du conseil selon le sexe.....	15
Graphique 3 : Répartition des membres du conseil selon l'appartenance ethnique	16
Graphique 4 : Niveau d'études et Profession des élus	17
Graphique 5 : Profil par âge et par sexe de la population de Konna	32
Graphique 6 : Production agricole de Konna.....	33
Graphique 7 : Composition du cheptel de Konna	34
Graphique 8 : Statut de la parcelle.....	41
Graphique 9 : Superficie de la parcelle	41
Graphique 10 : Disponibilité d'un point d'eau potable	41
Graphique 11 : Electrification de la parcelle.....	41
Graphique 12 : Accès au téléphone de la parcelle.....	41
Graphique 13 : Etat physique globale de la parcelle.....	41
Graphique 14 : Usage du bâtiment.....	42
Graphique 15 : Statut de l'occupant	43
Graphique 16 : Etat du bâtiment (mur).....	43
Graphique 17 : Nombre de logements dans le bâtiment.....	42
Graphique 18 : Nombre de pièces dans le bâtiment.....	43
Graphique 19 : Rapport potentiel fiscal et niveau actuel.....	62
Graphique 20 : Evolution des émissions de recettes fiscales de la Commune de Konna	63
Graphique 21 : Evolution des ressources propres de la Commune de Konna	64
Graphique 22 : Evolution des recettes globales de la commune par grandes masses.....	65
Graphique 23 : Niveau de recouvrement des principales recettes	66
Graphique 24 : Niveau d'autonomie budgétaire de la commune.....	66
Graphique 25 : Niveau d'exécution des principales dépenses	69

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation de la commune de Konna.....	11
Carte 2 : Répartition de la population de la commune de Konna	27
Carte 3 : Provenance des véhicules vers marché de la commune de Konna.....	31
Carte 4 : Provenance des pirogues vers marché de la commune de Konna.....	52
Carte 5 : Provenance des charrettes vers marché de la commune de Konna	53
Carte 6 : Origine des produits vendus dans le marché de la commune de Konna.....	54
Carte 7 : Equipements scolaires et sanitaires de la commune de Konna.....	55
Carte 8 : Equipements hydrauliques de la commune de Konna.....	74
Carte 9 : Equipements marchands de la commune de Konna.....	75
Carte 10 : Distance par rapport au chef lieu de la commune de Konna	76

SIGLES ET ABBREVIATIONS

APE :	Association des Parents d'Elèves
CGS :	Comité de Gestion Scolaire
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
ASACO :	Association de Santé Communautaire
BAD :	Banque Africaine de Développement
CILSS :	Comité Permanent Inter-états de Lutte conte la Sécheresse
CRS :	Catholic Relief Services
CSCOM :	Centre de Soins Communautaire
CT-DL :	Collectivité Territoriale – Développement Local
FAO :	Food and Agriculture Organization
<hr/>	
FENU :	Fonds d'Equipement des Nations-Unies
GPF :	Groupement de Promotion Féminine
MARP :	Méthode Accélérée de Recherche Participative
OCB :	Organisation Communautaire de Base
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PDSEC :	Plan de Développement Social, Economique et Culturel
SAFIC :	Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités Territoriales
UICN :	Union internationale pour la conservation de la nature
<hr/>	
VRES :	Valorisation des Ressources en Eau du Sahel

0 - INTRODUCTION

0-1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SAFIC

Le Mali a amorcé une étape décisive dans le cadre de la décentralisation en créant trois ordres de Collectivités Territoriales que sont la Région, le Cercle et la Commune (urbaine ou rurale). Cette responsabilisation a été effective à travers le transfert de compétences aux Collectivités Territoriales qui les place dans un environnement juridique et législatif favorable à la prise en charge entière de leur développement local respectif.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, les différentes études d'analyse-diagnostic du processus de décentralisation ont révélé la nécessité de mettre en place des mesures d'accompagnement au profit des autorités locales. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'intervention du FENU, à travers le SAFIC, qui est en parfaite adhésion avec les besoins des autorités communales.

Le Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités (SAFIC) est un outil de diagnostic exhaustif de la situation institutionnelle, financière et économique de la Collectivité. Il est exécuté à travers le projet Collectivités Territoriales et Développement Local (CT-DL) qui représente une continuation du Projet d'Appui aux Communes Rurales du Mali dont le but est de soutenir la mise en œuvre de la politique de décentralisation et de lutte contre la pauvreté au Mali.

L'objectif principal du SAFIC est de faire un état des lieux de la mise en œuvre de la décentralisation dans les secteurs de développement dont la gestion est transférée à la Commune. Ce processus vise à fournir des éléments permettant d'améliorer la mobilisation des ressources, ainsi que la gestion budgétaire, financière et économique de la Commune. La finalité de ce processus est de doter les communes d'outils leur permettant de fournir des services de qualité pour favoriser de meilleures conditions de vie à leur population respective.

0-2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE, ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA MISSION

0.2.1 Approche méthodologique générale

La méthodologie utilisée répond aux besoins et attentes énoncés dans les termes de référence (TDR) où figurent les objectifs principaux et spécifiques de l'étude.

0.2.1.1 Rappel du phasage de l'étude

Les principales étapes de l'étude sont les suivantes :

⇒ **Mission préparatoire :**

- à Bamako pour l'harmonisation de la démarche avec tous les experts (Sénégal et Mali) ;
- à Mopti pour la prise de contact avec le CT-DL, les autorités administratives et locales (Assemblée régionale, Conseils de Cercle au niveau de Bandiagara et de Mopti pour le recrutement des enquêteurs locaux, Préfets des deux Cercles, ANICT, etc.).

⇒ **Préalables à la mise en œuvre des enquêtes :**

- élaboration et dépôt des dossiers d'enquête pour les Cercles de Bandiagara et de Mopti ;
- recrutement de 52 enquêteurs locaux au niveau de Mopti et de Bandiagara (32 pour Bandiagara et 20 pour Mopti) ;
- formation des enquêteurs locaux sur la base de l'approche retenue dans les dossiers d'enquête ;
- organisation des ateliers de lancement en vue d'informer les services techniques et les acteurs locaux d'une manière générale.

⇒ **Mise en œuvre des enquêtes :** elles ont concerné les trois volets de l'étude en conformité aux prescriptions des termes de références

• **Volet économique**, il a consisté en :

- une enquête exhaustive au niveau des marchés hebdomadaires et des gares routières à l'aide de questionnaires ;
- une enquête qualitative par focus-groups, avec l'application des outils de la MARP et du Genre ;
- une enquête à l'aide de fiches de collecte pour recueillir des données démographiques et recenser les infrastructures et équipements (au niveau des chefs de village de chaque Commune) ;
- une enquête au niveau des structures administratives, privées et communautaires à l'aide de fiches de collecte.

• **Volet financier**, il s'agit de l'exploitation des documents administratifs de chaque Commune, notamment :

- les comptes administratifs et financiers et/ou les comptes de gestion des cinq dernières années du maire ;
- les rôles numériques des cinq dernières années.

• **Volet organisationnel**, il a concerné :

- des séances de travail avec chaque équipe communale ;
- des entretiens avec les institutions étatiques et non étatiques présentes dans la Commune ;
- un diagnostic organisationnel approfondi des organisations communautaires les plus importantes.

0.2.1.2 Méthodologie en matière de diagnostic

La phase d'analyse-diagnostic représente une partie déterminante de la démarche. Ainsi, une analyse rétrospective et très fouillée des différentes composantes socio-économique de la Commune a été effectuée dans le but d'identifier les ressources et potentialités dont disposent la Commune, mais aussi les contraintes et les mécanismes d'adaptation des acteurs locaux.

Une attention toute particulière a été accordée à l'analyse sociale et du genre et a facilité la prise en compte de toutes les catégories sociales et socio-professionnelles dans le processus.

➤ **L'utilisation des fiches de collecte**

Des fiches préconçues ont permis aux enquêteurs de collecter des informations de base à l'échelle des villages. Quatre types de fiches de collecte ont été utilisés : *une fiche synoptique, une fiche des activités économiques, une fiche d'enquête du patrimoine foncier et immobilier et une fiche d'enquête du patrimoine des infrastructures.*

- **La fiche synoptique** comporte, pour chacun des villages, des rubriques relatives :
 - 1) à la localisation géographique et aux données démographiques ;
 - 2) aux équipements sanitaires, scolaires, marchands, socioéconomiques, hydrauliques, etc. ;
 - 3) à la dynamique organisationnelle et partenariale ;
 - 4) aux activités économiques principales et secondaires ;
 - 5) les potentialités de la zone ;
 - 6) les contraintes au développement et les pistes de solutions

Les principales personnes ressource de chaque village (chefs de village, présidents d'organisations communautaires de base, représentants des services techniques publics, etc.) ont été sollicitées pour fournir ces informations.

- **La fiche des activités économiques** a permis de cerner pour chaque village les activités économiques déroulées de manière continue (boutique, magasin, officine, etc.)
- **La fiche d'enquête du patrimoine foncier et immobilier et celle du patrimoine d'infrastructures** sera principalement appliqué par l'ingénieur en génie rural. Il a facilité la connaissance approfondie du patrimoine bâtie de la Commune, ainsi que des infrastructures de désenclavement.

➤ **Les enquêtes qualitatives**

Les enquêtes qualitatives seront exécutées à partir de guides d'entretien basés sur la MARP et le GENRE. Elles prendront la forme d'assemblées villageoises où ont été conviées les personnes ressources de chaque sous-zone. Il convient de signaler que, pour une plus grande implication de la gente féminine, l'assemblée sera scindée en deux groupes (le groupe des hommes et celui des femmes). Les outils diagnostic GENRE et ceux de la MARP ont été

utilisés de manière complémentaire afin d'obtenir des résultats fiables conformément aux objectifs fixés.

- **Les outils de diagnostic MARP** les plus pertinents pour recueillir les informations ont été utilisés. Ces outils sont pour la plupart des représentations graphiques maîtrisables par la population rurale. Ils sont générateurs d'informations pertinentes et fiables en très peu de temps. Cette approche traduit le souci d'une démarche participative et permet de générer des discussions ouvertes avec les leaders d'opinion de la zone. Ces discussions ont été globalement orientées vers la perception des populations sur les services communautaires. Les différents outils utilisés sont :
 - la carte des ressources et la carte sociale : afin d'apprécier les besoins et les potentialités de la zone ;
 - les calendriers journaliers et saisonniers : pour cerner la charge de travail respective de chaque composante de la société ;
 - les diagrammes de venn et des flux : en vue de connaître et d'analyser les différentes structures de base, ainsi que les partenaires intervenant dans la localité ;
 - le diagramme (pyramide) de classification : variante de l'arbre à problème, a facilité l'identification et la priorisation des problèmes, ainsi que les solutions qui y sont liées.

- **L'analyse selon le Genre**, à partir du potentiel et des opportunités de développement local, a permis d'établir les différences et les inégalités dans l'accès aux ressources et le partage des rôles. Elle a été axée d'une part, sur **l'analyse socio-économique du genre** de manière à permettre aux groupes dits vulnérables d'identifier leurs propres contraintes, de déterminer les solutions tout en participant au processus d'exécution des actions retenues ; et d'autre part, sur **la méthode d'évaluation des bénéficiaires** sur les services fournis par la Commune. Les outils utilisés sont :
 - le cadre d'analyse de Havard : les principaux volets abordés sont :
 - *le profil des activités*, à travers le recensement de toutes les tâches pertinentes liées à la vie économique, sociale et à la responsabilité communautaire ;
 - *le profil accès et contrôle* des ressources.

Au niveau de chaque volet, il a été identifié les facteurs d'influence politique, sociale et économique (existence ou non de stéréotypes). Ce diagnostic a facilité l'identification des contraintes majeures à l'atteinte des niveaux supérieurs de développement et de pouvoir des groupes dits vulnérables.

- l'analyse des déterminants des problèmes identifiés : elle a facilité l'identification des causes des problèmes et d'effectuer la hiérarchie des causes immédiates, intermédiaire et de base (ou structurelle). Par la suite, a été établi la chaîne des relations cause - effets en vue de développer la stratégie d'intervention et de déterminer les objectifs fixés et les résultats à atteindre, mais d'identifier également les facteurs de risques.

- *l'évaluation des bénéficiaires* : notamment à travers :
 - le niveau d'adéquation entre leurs priorités et les allocations budgétaires ;
 - l'effet/impact des services communaux sur leurs conditions de vie.

Les enquêtes qualitatives ont été déroulées au niveau de certains villages choisis sur la base d'un échantillonnage qui relève d'un choix raisonné. Ainsi, l'ensemble des outils (MARP et GENRE) ont été déroulés au niveau du village de Konna, chef lieu de Commune du fait du rôle important qu'il joue dans la Commune.

0.2.2 Déroulement de l'étude

L'étude s'est déroulée suivant deux principales étapes :

- les activités préparatoires ;
- les enquêtes de terrain.

⇒ **Les activités préparatoires** : elles s'articulent autour de réunions d'harmonisation et d'ateliers d'échanges dans le but de promouvoir la mise en synergie :

- les réunions d'harmonisation : la mission a débuté par la prise de contact avec les autorités du projet afin de leur présenter la démarche retenue. Des entretiens ont été également organisés avec les autorités locales et administratives de la région de Mopti, ainsi que du Cercle de Mopti. Il s'agit principalement du Président de l'Assemblée Régionale de Mopti, du Préfet et du Président du Cercle de Mopti. Les services déconcentrés de l'Etat ont également été la cible des entretiens, notamment, l'ANICT, la DRSIAP-M, les services des impôts du Cercle de Mopti, ainsi que la perception de Mopti. Les entretiens ont globalement porté sur l'harmonisation de la démarche, ainsi que la collecte d'informations sur les communes cibles de l'étude ;
- l'atelier de mise à niveau des enquêteurs : l'approche du consultant s'est basée sur le recrutement d'enquêteurs locaux pour la collecte des données de base. Ces enquêteurs ont exécuté leur mission de collecte de données sous la supervision de chefs d'équipe. Au préalable, un atelier de mise à niveau a été organisé afin de promouvoir une compréhension commune de la méthodologie de collecte de donnée. Tout ce processus a été mené sous la supervision du Conseil de Cercle de Mopti qui est la personnalité morale regroupant les Communes d'intervention du SAFIC dans le Cercle de Mopti.



Photos Formation

l'atelier de lancement de l'étude : il s'agit d'un cadre de présentation de l'approche et d'échanges avec les différents représentants du CLOC-SAD du Cercle de Mopti. L'organisation de cette rencontre a été coordonnée par le préfet du cercle de Mopti, qui a d'ailleurs assuré la présidence de la séance. Il a permis d'une part, d'informer les autorités communales sur la collecte de données au niveau de leur collectivité respective, et d'autre part de promouvoir l'implication des services déconcentrés de l'Etat dans l'exécution de l'étude.



Photos Atelier

⇒ **Les enquêtes de terrain** : La collecte de données a été réalisée à travers des enquêtes qualitatives et l'exploitation de données statistiques.

- Les enquêtes qualitatives : elles ont été exécutées à partir d'outils de collecte basés sur la MARP, le GENRE et l'analyse institutionnelle. Elles ont pris la forme d'assemblée villageoise ou d'entretien de groupe avec les autorités communales où ont été conviées les personnes ressources locales. Les outils de diagnostic ont été utilisés de manière complémentaire afin d'obtenir des résultats fiables conformément aux objectifs fixés. Leur utilisation conjointe a facilité l'analyse des besoins pratiques et stratégiques des communes cibles du SAFIC.
- L'exploitation des données statistiques : il s'agit des rôles numériques permettant d'apprécier les matières imposables de la Commune, des comptes administratifs du Maire, ainsi que des comptes de gestion des percepteurs. Par ailleurs, les données statistiques des villages de chaque Commune ont été collectées dans le but de fournir la cartographie des différentes ressources de chaque Commune.

0-3 DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE

La mission SAFIC qui s'est déroulée dans la commune de Konna s'est généralement bien passée. Toutefois, certaines contraintes relatives à la mobilisation des personnes ressources surtout des hommes ont été notées. Ce problème a entraîné une insuffisance dans la collecte des données vu que certains outils MARP ne pouvaient pas être déroulés sans la présence de ces personnes.

Ainsi, seuls le diagramme de flux, la carte sociale et les calendriers journalier et saisonnier ont été fait. Le diagramme de Venn qui est un outil très important dans l'analyse de la

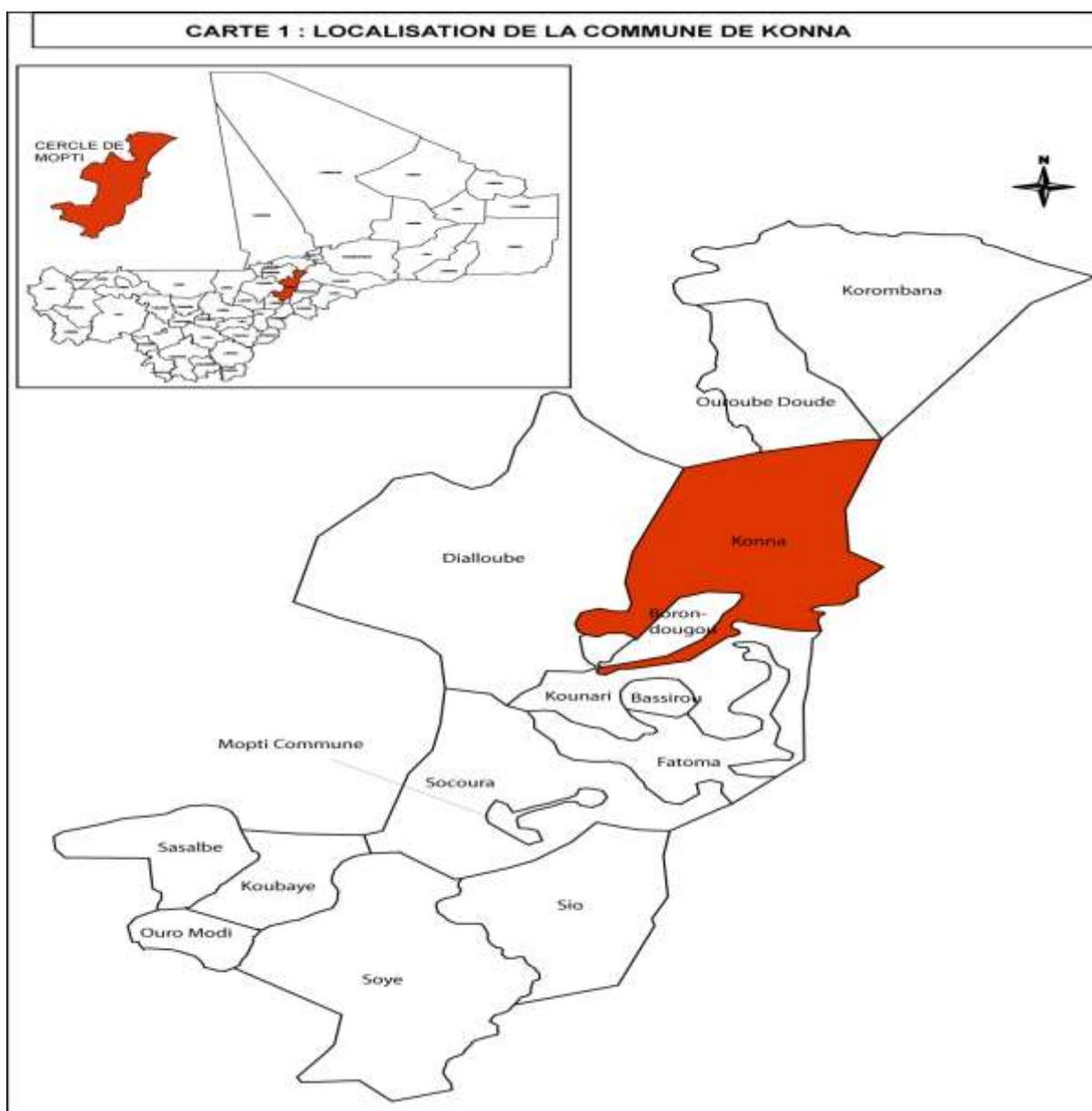
dynamique associative n'a pu être fait à cause de l'absence de personnes connaissant bien les différentes structures et leurs partenaires. De ce fait l'analyse de cette partie sera affectée par le manque de données et se limitera à quelques associations répertoriées sur les fiches de collectes villages et celles trouvées sur le PDSEC.

L'enquête au niveau de la gare routière a été très difficile à cause de la réticence des chauffeurs à répondre aux questions. Finalement il a été procédé à un comptage des véhicules et à l'identification de l'origine des clients par différentes méthodes.

Hormis ces aspects, les choses se sont bien déroulées surtout pour l'administration des outils genres aux femmes qui ont été disponibles et très actives dans la transmission de l'information.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Konna qui appartient à la région et au cercle de Mopti, est située dans le bassin du Niger, à l'Est du cercle de Douentza et au bord de la route nationale 16 (RN 16).



La commune de Konna est limitée :

- à l'Est par les communes de Dangol -Boré (cercle de Douentza), de Lowel Guéou et de Pignari (cercle de Bandiagara) ;
- à l'Ouest par la commune de Dialloubé ;
- au Nord par les communes de Ouroubé -Doudé et de Déboye ;
- au Sud par la commune de Borondougou.

Créée à l'instar des autres communes du Mali par la loi N° 96- 059, la commune de Konna compte 28 villages qui sont : Konna, Timé, Sonkara, Kinani, Konza Peulh, Kontza Bozo, Ouméré, M'Bouna, Tomi, Yimbéré, Diantakaye, Kouby, Ninga, Saré Mama, Nouh-Coura, Sensé, Sensé Ladj, Koana, Kotaka, Sama, Sendégué Wadiobé, Tacoutala, Denga-Saré, Bombori-Ouro, Adou-Karim, Neima-Ouro, Diamweli, Koko.

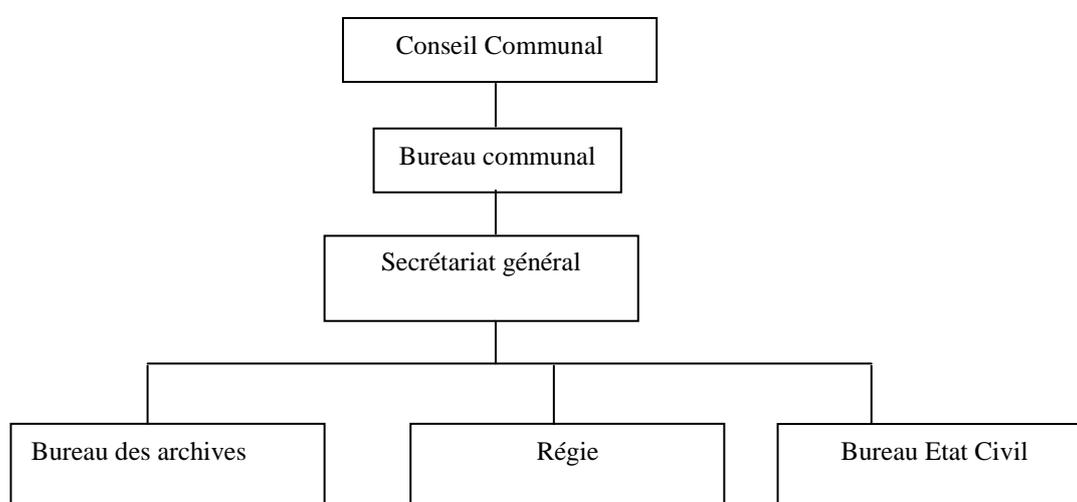
L'histoire de l'occupation de l'espace communal est mal connue par les populations, mais selon certaines sources, les pêcheurs Bozos sont les premiers habitants. La recherche de ressources naturelles et d'un meilleur cadre de vie a conduit à l'occupation et l'appropriation du territoire communal par les populations.

I - DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

1-1 ETAT DE LA VIE DEMOCRATIQUE LOCALE

L'analyse descriptive des différents organes décisionnels et commissions techniques de la mairie met l'accent sur le fonctionnement interne des organes, le respect des normes établies, la qualité des ressources humaines et leurs conditions de travail.

ESQUISSE D'ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE KONNA



1.1.1 Fonctionnement des organes élus

Les structures qui composent la commune sont :

- le bureau exécutif composé du Maire et de ses trois adjoints ;
- le conseil communal regroupant l'ensemble des élus et ses commissions techniques.

1.1.1.1 L'organe exécutif : le bureau communal

➤ **Présentation**

Le maire est le président de l'organe exécutif de la commune. Il est responsable de la mise en œuvre dans sa commune de la politique de développement économique et social définie par le gouvernement.

La loi 95.034 portant code des collectivités territoriales fixe les attributions du maire. Il stipule que le maire est le représentant de la collectivité et à ce titre, il est chargé de gérer les affaires de la commune.

Il a pour mission entre autres «la préparation du projet de budget de la commune et son exécution, la gestion du personnel communal, la gestion et l'organisation des biens de la commune, l'application de la politique d'aménagement, d'assainissement et d'entretien de la voirie communale, la police administrative... ». Il est l'ordonnateur des dépenses de la commune.

➤ **Fonctionnement**

Le maire constitue le personnage central au sein de la commune et tente d'impulser et d'animer la dynamique de développement économique, social et culturel. Dans ce cas précis, l'expérience de la commune a démontré que la disponibilité est déterminante pour cette fonction. Le maire a démarché et signé plusieurs conventions avec des partenaires au développement parmi lesquels PROTOS, ACTION MOPTI, UICN. Il a obtenu un financement de la BAD pour la construction d'un débarcadère sur une superficie de 3ha pour un coût total d'un milliard six cents quarante huit millions trois cents trente six mille six cents cinquante sept FCFA (1 648 336 657 FCFA). Cet investissement est prévu en 2009. Le maire est assisté dans sa tâche par les autres membres du bureau communal constitués de ses trois adjoints qui s'occupent des affaires économiques et financières, domaniales et de l'état civil.

Le bureau communal se réunit de temps en temps, en cas de besoin, pour réfléchir et prendre des décisions sur les affaires de gestion communale. Ces réunions n'ont pas fait l'objet de compte rendu ou de procès verbal permettant de vérifier les points abordés au cours de ces réunions. Les entretiens révèlent cependant que les points débattus concernent les questions liées à la mobilisation des ressources financières, à l'état civil, aux activités de développement, à l'éducation et la santé.

Recommandations

Pour une meilleure organisation et une efficacité de leurs actions, le bureau communal devrait procéder à une répartition claire des tâches à chacun de ses membres. En rapport avec le secrétaire général, le bureau devrait :

- *Elaborer un plan de travail et un programme de réunions mensuelles qui définit clairement les objectifs ;*
- *Elaborer des comptes rendus ou procès verbaux à la suite de chaque réunion et procéder à l'information des autres membres du conseil communal.*

1.1.1.2 L'organe délibérant : le conseil communal

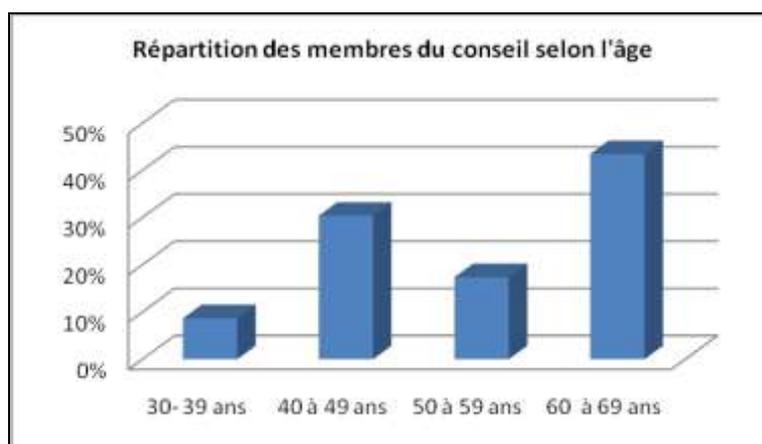
➤ **Présentation**

Le conseil communal règle par ses délibérations les affaires de la commune relatives aux programmes de développement économique, social et culturel. Il est consulté sur toutes les questions intéressant la commune notamment celles relatives aux projets d'aménagement et d'équipement.

Le conseil communal de Konna est composé de 23 membres élus en 2004 pour un mandat de cinq ans. L'analyse du graphique ci-dessous montre que les membres du conseil communal sont d'âge mûr car 67 % d'entre eux ont moins de 69 ans. Les plus jeunes au nombre de deux ont entre 30 et 39 ans alors qu'un seul conseiller est âgé de 69 ans.

Ce niveau de maturité pourrait faciliter la médiation du conseil en ce qui concerne la communication sociale et la gestion des relations avec les populations. Quant à la présence des jeunes, elle permet à la commune de mener sa politique de jeunesse à travers la prise en compte et l'affirmation des projets des jeunes.

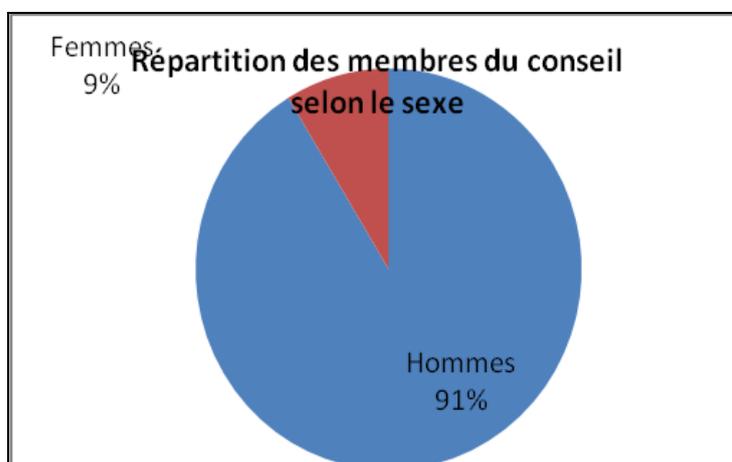
Graphique 1 : Répartition des membres du conseil selon l'âge



Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009

Le graphique portant sur la répartition des membres du conseil communal montre qu'il est composé de 21 hommes (91%) et deux femmes. La présence des femmes au sein du conseil communal et leur meilleure implication dans la gestion des affaires communales permettrait à ces dernières de contribuer au développement de la commune d'une part, mais surtout la prise en compte des préoccupations des femmes dans les actions de la commune. La commune a responsabilisé les femmes en leur confiant la commission hygiène et assainissement, domaine dans lequel elles ont prouvé leur dynamisme.

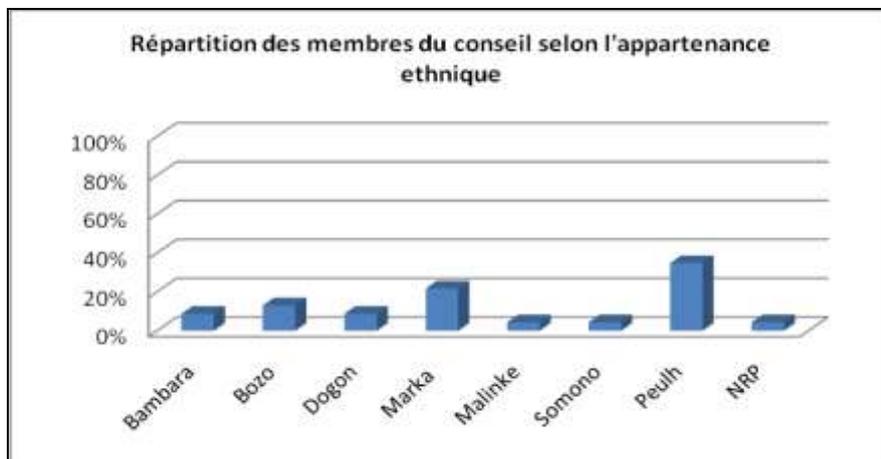
Graphique 2 : Répartition des membres du conseil selon le sexe



Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009

L'étude de la composition ethnique du conseil communal révèle une prédominance des peulhs (8 élus), suivis des marka (5), des bozos (3), des dogons et des bambaras (2 conseillers par ethnité), et enfin les malinké et les somono avec un conseiller pour chaque ethnité.

Graphique 3 : Répartition des membres du conseil selon l'appartenance ethnique



Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009

La provenance des élus montre que seulement 5 villages sur 28 sont représentés dans le conseil communal.

Tableau 1 : Villages d'origine des conseillers

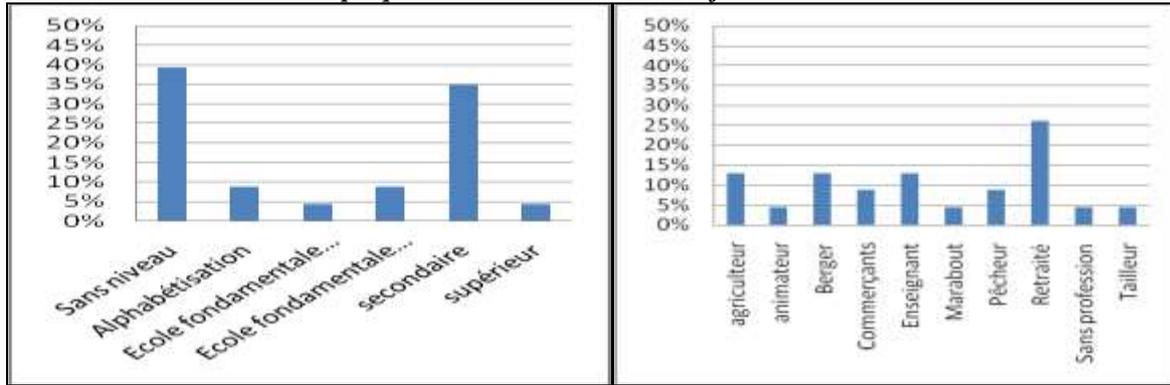
Villages	Nombre de conseillers
Konna	19
Kouby	1
saba	1
Timé	1
Konsa	1
Total	23

Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009

Le village de Konna, par ailleurs chef lieu de la commune, regroupe la majorité des élus (19 sur 23 conseillers). Tous les autres villages comptent chacun un conseiller et se trouvent dans un rayon de 1 à 18 km (cas de Konsa qui est le village le plus éloigné) de Konna.

De manière générale, le conseil communal présente un bon niveau d'instruction malgré la présence de 9 conseillers qui n'ont aucun niveau. Les autres ont le niveau du secondaire (8) ou du supérieur (1), de l'enseignement fondamental (3) ou de l'alphabétisation (2). Pour ce qui est de la profession, les conseillers sont des retraités, enseignants, cultivateurs, bergers, percheurs, commerçants, animateur, marabout ou tailleur.

Graphique 4 : Niveau d'études et Profession des élus



Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009

➤ **Fonctionnement**

• **Tenue régulière des réunions**

La commune de Konna tient généralement les sessions ordinaires annuelles comme le montre le tableau suivant. Cependant toutes les sessions n'ont pas été enregistrées dans le registre prévu à cet effet (cas de la session budgétaire de l'exercice 2009).

Tableau 2 : Synthèse des sessions du conseil communal

N°	Année	Ord. session	période	ordre du jour	Nbre présents
1	2008	1	mars	Présentation et adoption du compte administratif 2007	23
		2	mai	Présentation et Adoption du budget additionnel 2008	23
		3	décembre	Choix des investissements pour les financements ANICT	22
2	2007	1	février	Présentation et adoption de la concertation sur la GRN du terroir de Sarsamba	17
				Présentation et adoption du compte administratif 2006	
		2	mars	Adhésion au SAFIC	23
		3	avril	Faisabilité des périmètres irrigués et maraichers	23
		4	juin	Présentation et adoption du budget additionnel 2007	23
		5	septembre	Faisabilité du projet d'équipement avec ANICT	22
		6	septembre	Révision des taxes communales	
		7	septembre	création de centres de déclaration d'état civil (7 villages)	23
		Plan d'action 2007 de la commune contre les IST et le VIH	23		
		8	octobre	Présentation et adoption du budget 2008	23
3	2006	1	mars	Bilan des réalisations 2005 et perspectives et actions à mener en 2006	23
		2	mai	Analyse de l'appel à la demande d'expertise 2006	22
		3	juin	Restitution du plan de trésorerie et compte rendus de recherche sur les projets	22
		4	septembre	Adoption du plan de sécurité alimentaire	
				Compte rendu sur le droit de tirage	16
				Partenariat entre Konna et Aglet en France	
		Intercommunalité entre Djalloubé, Konna, Ouroubé Doudé			
		5	octobre	Présentation et adoption du compte administratif 2005	22
		6	octobre	Présentation et adoption du budget 2007	22
4	2005	1	mars	Révision des textes de la commune	
				Préparation du PDSEC	23
		2	mai	Définition des grandes orientations	
				Information sur les fonds ANICT	18
		3	juin	Utilisation du droit de tirage, choix d'un projet	23
		4	octobre	Présentation et adoption du compte administratif 2004	
				Présentation et adoption du budget primitif 2006	23
5	2004	1	octobre	Adoption du règlement intérieur de la commune	
				Adoption des commissions techniques	20
				Présentation et adoption du compte administratif 2003	
		2	octobre	Présentation et adoption du budget primitif 2005	18
		3	novembre	Identification de projets à soumettre au financement de l'Association	
				Identifier les ressources mobilisables	21

Source : Registre de délibération, Enquête SAFIC, janvier 2009

Le tableau révèle également que les sessions ne sont pas systématiquement trimestrielles. Elles sont convoquées en fonction des exigences et de la préoccupation du conseil communal. Par rapport aux informations disponibles, il s'avère que les convocations sont transmises avec un délai de sept jours francs et les sessions durent généralement une journée à l'exception de celles portant sur le budget primitif qui dure 5 à 10 jours.

Les procès verbaux sont transmis à la tutelle dans les huit jours qui suivent la tenue de la session avec un bordereau de transmission déchargé par l'autorité. Les comptes rendus ne sont pas systématiquement affichés au siège de la mairie.

- **Niveau de participation des élus**

La participation des élus aux sessions doit s'apprécier à deux niveaux :

- pour ce qui est de la présence effective des élus, elle est satisfaisante (21 conseillers en moyenne par réunion sur 23 au total) ce qui dénote, dans une certaine mesure, l'intérêt qu'ils portent à l'institution communale. Cette présence peut être aussi appréciée par les dispositions du code des collectivités territoriales qui stipulent que le mandat du membre du conseil prend fin, entre autres, en cas d'absence non motivée à plus de deux sessions dans l'année ;
- concernant la participation aux débats, les procès verbaux ne sont pas suffisamment détaillés pour se faire une idée précise.

⇒ **Les commissions techniques**

Les commissions sont des structures techniques dont la mission est d'apporter un éclairage précis sur des questions intéressant la commune. Pour cela elles doivent procéder à une analyse approfondie des problèmes thématiques et proposer des solutions au maire. Le conseil communal de Konna a mis en place six commissions techniques dont la présentation figure dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Synthèse des activités des commissions techniques

N°	COMMISSIONS	COMPOSITION	TENUE DE REUNION	OBJET DE LA REUNION
1	ECONOMIE/ FINANCES/ DEVELOPPEMENT	5 élus	Réunion au besoin	Mobilisation des ressources Gestion du marché
2	ETAT CIVIL/ RECENSEMENT	5 élus	Réunion au besoin	Préparation listes électorales Sensibilisation sur les déclarations d'état civil
3	HYGIENE/ ASSAINISSEMENT	5 élus	Réunion au besoin	Mise en place des associations chargées de l'assainissement Sensibilisation sur l'assainissement avec ONG Protos
4	EDUCATION/ CULTURE/ SPORT	5 élus	Réunion au besoin	Scolarisation des enfants Choix du site de l'école de Konna
5	DOMAINE	5 élus	Pas de réunion	NEANT
6	SANTE	5 élus	Pas de réunion	NEANT

Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009

Ces commissions, composées uniquement d'élus, ne sont pas très fonctionnelles. Elles parviennent à tenir des réunions ou mener des activités en fonction des questions urgentes qui interpellent la commune. Ces réunions ne sont pas sanctionnées par un procès verbal ou un compte rendu.

Les difficultés qui expliquent la non fonctionnalité de ces commissions sont :

- le manque de formation sur les rôles et missions des membres de ces commissions ;
- la non participation de personnes ressources au niveau des commissions ;
- le manque de moyens logistiques et financiers car la commune a du mal à assumer ses charges de fonctionnement (fournitures, salaires, indemnités et autres) ;
- l'inexistence de plan d'action précisant les objectifs et les tâches de la commission.

Recommandations

- *Organiser des sessions de renforcement de capacités sur les rôles et missions des membres de ces commissions*
- *Rechercher et mettre à la disposition des commissions techniques des moyens suffisants et adéquats pour mener à bien leurs activités ;*
- *Encourager la mise en place d'un système de compte rendu documenté permettant un meilleur suivi des activités ;*
- *Impliquer les personnes ressources susceptibles d'éclairer les propositions au niveau des commissions.*

1.1.2.1 Accès des citoyens à l'information

Dans le cadre d'une démocratie, les populations élisent leurs représentants qui assurent la gestion de la commune et gardent un droit de regard sur la gestion des affaires locales, c'est la participation citoyenne. Les représentants des populations ont l'obligation de rendre compte à leurs mandants, c'est le principe de l'imputabilité.

Les rencontres avec les populations locales ne sont régulièrement tenues à l'exception du débat public sur le budget au cours duquel les chefs de villages sont convoqués. A l'instar de ces espaces de dialogue, la commune a récemment mis en place un cadre de concertation qui regroupe les différentes catégories d'acteurs au niveau de la commune. Dans son fonctionnement, il est prévu deux réunions par an.

Les entretiens ont permis de noter que les populations ne sollicitent pas d'informations sur la gestion communale tout comme le conseil ne rend pas compte régulièrement de sa gestion des affaires communales à travers des rencontres avec les populations.

1.1.2.2 Implication des citoyens dans la prise de décision

L'implication des populations dans la gestion des affaires communales est à l'état embryonnaire et devrait se renforcer avec une plus grande dynamisation des cadres de concertation mis en place par la mairie et s'activent sur l'électricité et l'eau. A travers ces

cadres de concertation, la commune implique les populations dans la gestion de ces secteurs, en rapport avec les intervenants extérieurs comme l'UICN.

Les populations sont néanmoins impliquées dans la gestion des équipements comme le CSCOM et les écoles où elles sont fortement représentées dans les différents comités (ASACO, APE, CGS) qui œuvrent pour le bon fonctionnement et la pérennité des infrastructures communales.

1-2 MISSIONS DE LA COMMUNE, ORGANISATION ET SERVICES FOURNIS AUX CITOYENS

1.2.1 Rappel et analyse des compétences de la commune

La loi N° 95-034 modifiée par la loi N° 98-066 du 30 décembre 1998 portant code des collectivités territoriales du Mali, stipule en son article 14 que « le conseil communal règle par ses délibérations les affaires de la Commune, notamment celles relatives aux programmes de développement économique, social et culturel ».

La commune de Konna, à l'instar des autres Collectivités Territoriales, a pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel. Dans ce cadre, elle met en place sa propre stratégie pour mobiliser les moyens techniques, logistiques et financiers pour offrir un certain nombre de services à sa population. Il s'agit entre autres de :

- la réalisation d'infrastructures de base notamment dans les domaines scolaire, sanitaire, hydraulique et assainissement ;
- l'installation et la gestion d'équipements marchands ;
- l'établissement des pièces d'état civil.

1.2.2 Organisation et fonctionnement des services communaux

Le maire est appuyé dans sa mission de gestion de la commune par des services techniques composés d'un secrétariat général, d'une régie des recettes et des dépenses et d'un bureau d'état civil. Le tableau ci-dessous indique les missions et prérogatives de chaque structure.

Tableau 4 : Missions des services communaux

Acteurs	Missions/Objectifs/ Rôles et Responsabilités
Secrétaire Général	<p>Il assiste le maire dans la gestion administrative des services de la collectivité et de leur personnel. En sa qualité d'agent administratif de la collectivité, il est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De préparer les réunions du conseil communal ; • De classer et de conserver les archives et la documentation de la commune ; • De la tenue régulière des registres • De la gestion du personnel communal ; • De la préparation des budgets et des comptes administratifs ; • D'assurer la rédaction des actes réglementaires et individuels. <p>Il participe aux réunions du conseil communal avec voix consultative et en dresse les procès verbaux.</p>
Régisseur des recettes	<p>Sous la supervision du receveur local, le régisseur des recettes est chargé entre autres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Etablissement des rôles • Le recouvrement des impôts et taxes, • La gestion des redevances provenant des services du domaine et des ventes diverses ; • La gestion des redevances provenant des prestations de services de la mairie • La gestion des transferts • Le suivi d'exécution du budget <p>Le régisseur recettes est nommé par le maire après avis du Représentant de l'Etat. Il est appuyé par les élus dans son recouvrement.</p> <p>Le régisseur dispose d'un cahier de recouvrement pour les villages, d'un bordereau d'ordre de recettes, de quittance. Après chaque versement, il est délivré un reçu par le trésor public avec la mention du nom de la partie versante, désignation des produits et montant versé.</p> <p>Le régisseur en place vient de prendre le poste (début janvier) et n'a pas encore fait la passation de service avec son prédécesseur qui a décroché depuis 2 mois.</p>
Régisseur des dépenses	<p>Ce poste était assuré par le Secrétaire général cumulativement à ses fonctions jusqu'au moment du diagnostic. Il est appuyé par le Régisseur des dépenses au niveau du Cercle de Mopti qui dispose des documents comptables.</p> <p>Le régisseur des dépenses est chargé entre autres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des charges du personnel (salaires et indemnités) et des autres charges de gestion courante ; • La gestion des contrats de prestation de services ; • L'exécution des achats de biens et services ; • L'acquisition de terrains et de matériels; <p>Il n'a pas été possible de vérifier la tenue de la comptabilité des dépenses de la commune.</p>
Bureau d'Etat civil	<p>La commune dispose</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un centre principal d'état civil à Konna qui existe depuis 1999 ; • 11 centres de déclaration gérés essentiellement par des enseignants dans les villages de Konza, Koubi, Sinsé, Kotaga, Ninga, Koha, Sendégué Wadiobé, Diantakaya, Mbouna, Timé et Ouméré. • Pour les actes de naissance et décès, les frais de déclaration sont à 200F et les mariages sont gratuits alors que la copie est à 100F pour l'acte de naissance et de décès alors que celui du mariage est à 500F. <p>Les différents types d'état civil sont annuels. Il s'agit de registres ouverts pour les déclarations de naissances, de mariages ou de décès. Il y'a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le registre de naissance ordinaire - Le registre de mariage ordinaire - Le registre de décès ordinaire

⇒ **Qualité des ressources humaines**

La mairie dispose des agents suivants :

- le secrétaire général de catégorie A ;
- le régisseur des recettes de catégorie B ;
- une secrétaire titulaire et une secrétaire stagiaire ;

- quatre enseignants CED ;
- une matrone ;
- un aide soignant ;
- un gardien ;
- un planton.

Ce personnel est recruté par le maire avec la participation du bureau communal. Cependant, le diagnostic a révélé que les services communaux ont besoin de renforcement de capacités dans les domaines suivants :

- élaboration du budget ;
- passation des marchés ;
- rédaction administrative/archivage ;
- finances locales.

⇒ **Ressources matérielles et logistiques**

La commune dispose de locaux propres avec six pièces, des armoires de rangement, des bureaux, un ordinateur, une machine dactylographie, un photocopieur, des chaises.

Ce matériel permet déjà à la commune de fonctionner et pourrait être renforcé avec :

- du mobilier de bureau ;
- du matériel informatique ;
- une moto pour faciliter les déplacements du régisseur de recettes.

⇒ **Fonctionnement des services communaux**

Le diagnostic de ces services a révélé des insuffisances que sont :

➤ ***Au niveau du secrétariat général :***

- les procès verbaux et comptes rendus ne sont pas détaillés et ne permettent pas d'avoir la quintessence des débats au cours des réunions du conseil ;
- le registre de délibération n'est pas régulièrement tenu ;
- le cahier de convocation ne prévoit pas la colonne date d'émargement.

➤ ***Au niveau de la régie des recettes :***

- la passation de service doit être faite avec le nouveau régisseur pour lui permettre de démarrer sa mission ;
- le manque de moyens de déplacement pour le recouvrement ;
- la base imposable à partir de laquelle le rôle est établi n'est pas exhaustive. Le dernier recensement administratif date de 1996 ;
- le régisseur ne dispose pas d'un journal de comptabilité des recettes.

➤ ***Au niveau de la régie des dépenses :***

- la régie des dépenses est assurée par le Secrétaire général et le régisseur des dépenses basé au niveau du cercle de Mopti ;

- aucun justificatif de dépense n'est disponible (facture, bon de commande, bordereau de livraison ou copie des mandats de paiement) ;
- il n'y a pas de registre de comptabilité ;
- la comptabilité matière n'est pas tenu ;
- il n'y a pas de fiche d'inventaire du patrimoine de la commune.

➤ **Au niveau de l'état civil :**

- certaines déclarations d'état civil de différentes années sont inscrites dans le même registre ;
- les déclarations ne sont pas systématiques.

Recommandations

- Renforcer les capacités du personnel technique de la mairie (mobilisation des ressources/finances locales) ;
- Tenir à jour le cahier de convocation et le registre de délibération ;
- Améliorer la qualité des comptes rendus et des procès verbaux des réunions du conseil communal ;
- Procéder à la passation de services entre le régisseur sortant et l'actuel ;
- Mettre en place un registre de comptabilité ;
- Etablir la fiche d'inventaire du patrimoine communal
- Ré étudier la base fiscale de la commune ;
- Procéder à un recensement exhaustif des différentes sources de recettes.

1.2.3 Etat d'exercice des compétences et niveau de services fournis par la commune

1.2.3.1 Niveau d'exercice des compétences dans les différents domaines

Il porte sur les mécanismes mis en place au niveau des structures communales pour exécuter les missions dévolues à la mairie. Ces mécanismes doivent conduire à la réalisation des objectifs clairement définis à travers des activités de conception, de planification, d'exécution, de communication, et d'offres de services adaptés aux préoccupations des populations locales.

La gestion communale, pour être efficace et efficiente, obéit à des principes et règles démocratiques, transparentes, de bonne gouvernance, de traçabilité, d'imputabilité conformément au code des collectivités territoriales qui a mis en place un cadre réglementaire pour l'exercice de la décentralisation. Ces différents critères peuvent s'apprécier à travers le processus de planification, les procédures de passation des marchés et le niveau de gestion des archives.

⇒ **Processus de planification**

La commune a élaboré un plan de développement Social, Economique et Culturel (PDSEC) en 2005, qui est un outil de planification à moyen terme d'une durée de 5 ans. Le PDSEC

élaboré avec l'appui du CCC et prenant fin en 2009 est réalisé à moitié avec l'appui de l'ANICT et les autres intervenants. Il a été élaboré de manière participative à travers des diagnostics villageois et a été adopté par le conseil communal. Le processus d'élaboration est bien connu par les élus et s'articule autour :

- ✓ des diagnostics villageois ;
- ✓ des journées communautaires pour la synthèse des données ;
- ✓ de la faisabilité des besoins exprimés avec l'implication des services techniques et des bénéficiaires ;
- ✓ de la priorisation des actions ;
- ✓ des journées de rencontre et de restitution ;
- ✓ de l'adoption par le conseil communal du plan élaboré.

⇒ **Respect des procédures de passation des marchés**

Le bureau exécutif, complété par les membres de la commission des finances, se constitue en commission de dépouillement pour la passation des marchés. Il n'y a aucun arrêté de création dans les documents d'archives. Cette situation ne respecte pas parfaitement les dispositions réglementaires en vigueur qui prévoient aussi la participation des bénéficiaires aux travaux de la commission. Il s'y ajoute que les conseillers non membres du bureau communal prévus dans la commission sont des postes tournants.

Les dossiers de consultation ne sont pas au complet au siège de la mairie. Par rapport à cette situation, la question du respect des procédures de passation de marchés ne peut être élucidée.

⇒ **Archivage des documents**

La collecte des documents au cours des entretiens avec les services communaux ont révélé certes des efforts en matière de conservation des documents, mais aussi des faiblesses liées à la disponibilité de ces derniers. A titre d'exemple, les documents liés aux dépenses de la commune ne sont pas disponible au niveau de la mairie.

Le renforcement des capacités du personnel en gestion administrative et archivage permettraient de corriger ces imperfections.

Recommandations

- *Organiser l'archivage des documents administratifs pour éviter la perte des informations ;*
- *Mettre en place une comptabilité matière pour un bon suivi des ressources matérielles de la commune ;*
- *Encourager les populations à s'impliquer dans la gestion de la commune ;*
- *Réorganiser la commission de dépouillement ;*
- *Renforcer les capacités des membres de la commission de dépouillement en passation des marchés publics ;*
- *Renforcer les capacités des ressources humaines ;*
- *Améliorer le niveau d'équipement de la commune.*

1.2.3.2 Activités réellement menées par la commune dans le cadre du budget

L'état d'exercice des compétences par la commune reste très faible du fait d'un niveau d'alphabétisation et de formation très bas des élus locaux. Cette situation entraîne un manque d'efficacité dans l'exécution des tâches et la réalisation des projets de développement.

L'offre de services aux populations suit une évolution assez variée de 2005 à 2007, avec tout de même une constance qui est la faiblesse des ressources que la commune dégage par rapport à celles dépensées pour son fonctionnement. Parallèlement, le fonctionnement de la commune, même si elle évolue de manière assez variée suit une lente mais constante progression. La commune offre des services variés aux citoyens :

- l'administration générale notamment pour ce qui des pièces d'état civil ;
- l'éducation avec la construction des salles de classe, des latrines, des fournitures et matériels scolaires ;
- la santé par l'appui du comité de santé ;
- l'hydraulique avec la réalisation d'équipements (forage et puits).

1.2.4 Degré de satisfaction des citoyens des services fournis par la commune

1.2.4.1 Perception des services publics communaux par les acteurs locaux

L'appréciation du niveau de satisfaction des citoyens se fait en rapport directe avec la taille de la population, la disponibilité des ressources, des équipements et infrastructures, leur niveau de fonctionnalité et accessibilité.

L'accès aux services est aussi très limité, car certaines localités ne disposent d'aucune infrastructure mise en place par la commune et l'accès aux équipements situés dans le chef lieu est souvent difficile du fait de l'enclavement.

Ainsi, le déterminant des problèmes de Konna montre que l'insuffisance de l'eau potable est le plus grand problème auquel le village est confronté. Ce manque d'eau potable entraîne plusieurs déficits comme la fréquence des maladies hydriques, l'augmentation des dépenses liées à l'eau et le manque d'hygiène. Différentes solutions ont été proposées par les populations pour sortir de cette situation comme : la mise en place d'un château d'eau et la multiplication des puits à grand diamètre.

1.2.4.2 Accès aux services publics

Le niveau de perception des populations dépend de plusieurs facteurs comme le nombre, le niveau de fonctionnement et d'accès aux équipements et services.

- **Administration :** Les services administratifs présents dans la commune comme la sous-préfecture, la mairie et les services techniques comme la protection de la nature, l'agriculture, l'élevage et la pêche ont un niveau de fonctionnalité acceptable. Ils

assurent leur rôle d'appui conseil et de protection des ressources naturelles. Toutefois, des manquements sont notés au niveau de l'état civil par la lenteur de l'établissement des actes de naissances et autres pièces.

- **Education :** Le niveau de satisfaction en équipement scolaire est très faible car la localité ne dispose que d'un seul établissement préscolaire et de second cycle. En outre, 11 villages n'ont pas d'école de premier cycle et 16 villages ne disposent pas de centres d'alphabétisation d'où les faibles taux de scolarisation et d'alphabétisation ;
- **Santé :** Les équipements sanitaires manquent cruellement dans la commune de Konna. Les centres de santé présents font face à un déficit de personnels mais aussi de matériels médicaux.
Il faudrait envisager la construction d'autres centres de santé dans des villages comme Tomi, Mbouna, Sinsinladji, Noucoura et Sensé qui sont très éloignés du chef lieu. D'autres villages sont également confrontés à des problèmes d'évacuation de leurs malades du fait de leur accès très difficile. C'est le cas de Nema Wouro, Saré Mama et des villages de Diantakaye (1038 habitants), Jembéré (1350 habitants) et Kotoka (2038 habitants).
- **Eau :** Les équipements hydrauliques constitués en majorité de puits à grand diamètre et de bornes fontaines sont insuffisants compte tenu de la taille démographique de la commune et de leur niveau de fonctionnalité qui est très faible. Ainsi, l'eau potable manque cruellement dans la localité surtout dans le chef lieu Konna où les ménages sont ravitaillés à travers des bidons de 20 litres vendus par des charretiers. Cette situation s'explique par l'insuffisance des ouvrages mais aussi par la qualité de l'eau qui est très amère et peu buvable. Ainsi, la quantité d'eau consommée par jour et par personne est largement inférieure aux normes de l'OMS (35 l/J/personne). Les normes nationales en matière de desserte en eau (400 personnes/puits à grand diamètre et 500 pour un forage) sont largement dépassées.
- **Alimentaire :** Sur le plan alimentaire, la faiblesse de la production agricole rend insuffisant le niveau de couverture des besoins. La ration alimentaire est déficitaire si on se réfère à la norme FAO qui est de 265 kg/personne/an.
Cependant l'Etat a développé une stratégie pour assurer la disponibilité et l'accès avec la création de neuf banques de céréales communales et villageoises qui sont fonctionnelles. Elles sont gérées par des comités chargés aussi de leur approvisionnement.

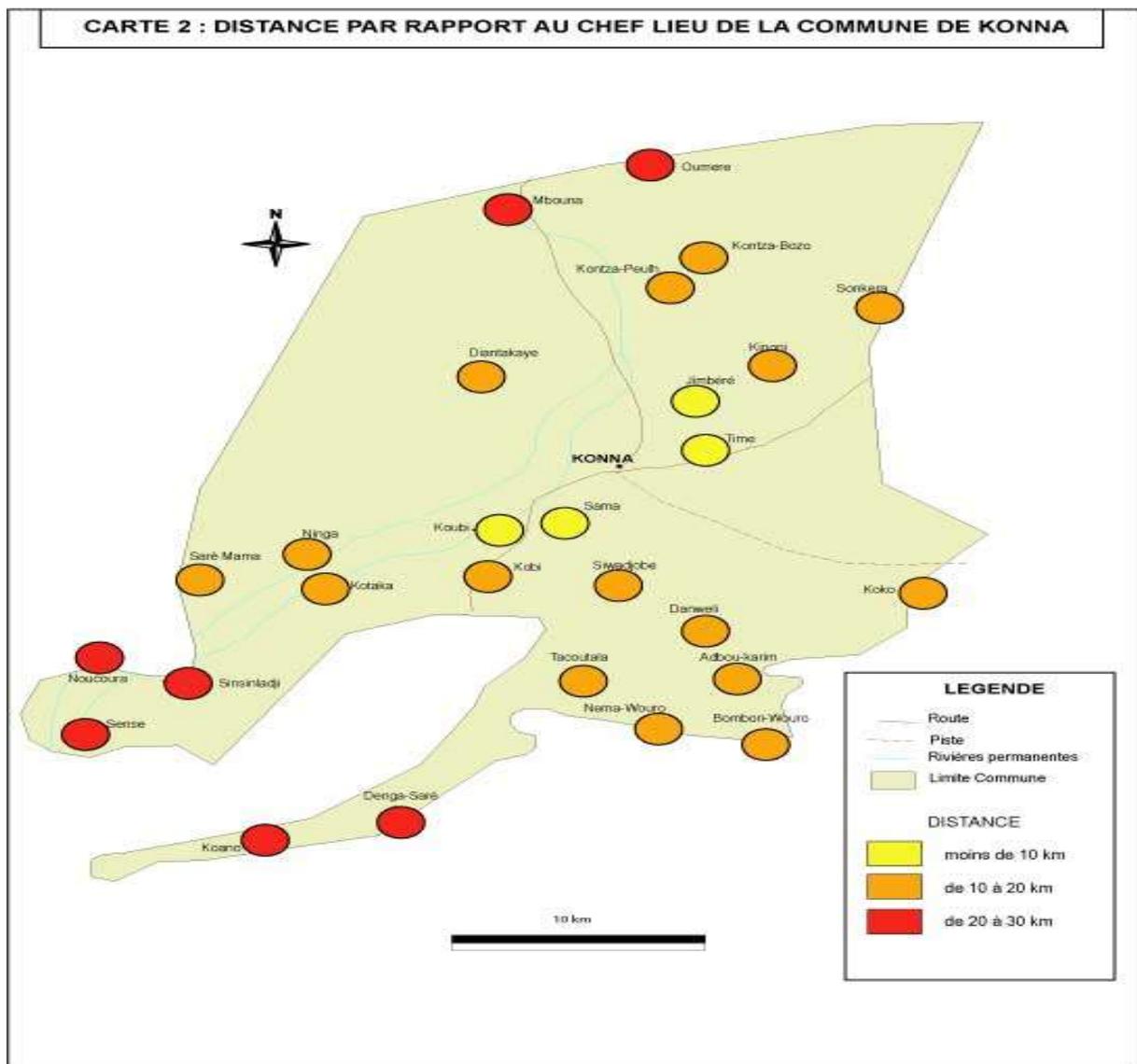
Par ailleurs, la réalisation des projets d'implantation d'unités industrielles dans la commune, permettra, de consolider les opportunités d'aménagement de vastes zones agricoles et de favoriser la transformation et la conservation des produits de l'élevage et de la pêche. La réalisation de ces projets permettra à la commune de lutter considérablement contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations.

1.2.4.3 Principales attentes des citoyens non prises en compte

Le déterminant des problèmes de la Konna a montré un certain nombre de besoins socioéconomiques de base des populations qui est non satisfait. Ces besoins sont relatifs à l'absence ou à l'insuffisance d'infrastructures de tout genre dans la commune :

- insuffisance de pistes rurales praticables ;
- problèmes d'évacuation des malades dans les localités enclavés ;
- difficultés d'écoulement et d'approvisionnement en produits surtout en saison pluvieuse ;
- insuffisance des équipements hydrauliques modernes surtout dans le chef lieu communal.

La réalisation d'actions permettant de résoudre ces problèmes va contribuer à améliorer les conditions de vie et une plus grande satisfaction des populations des services fournis par la commune.



1-3 EVALUATION DE L'APPUI DES SERVICES DECONCENTRES

1.3.1 Présence des services déconcentrés

Les services techniques présents dans la commune interviennent dans les différents secteurs de la vie socioéconomique. Ils sont tous localisés dans le chef lieu communal qui abrite leurs sièges. D'après les enquêtes et les données fournies par les autorités communales, ces services sont au nombre de six et comprennent la sous préfecture, les services de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la protection de la nature, de la santé et de l'éducation.

1.3.2 Capacités des services à assurer l'appui-conseil

Ces services Etatiques qui dépendent de Mopti sont présents dans la commune pour aider les autorités communales à bien remplir leur mission qui est d'encadrer les populations. Ils travaillent aussi avec les opérateurs économiques locaux dans la mise en œuvre de leurs projets de développement. Pour bien remplir leur mission, ces différents services disposent d'un certain nombre de moyens :

❖ Moyens humains

Les moyens humains mis à la disposition de ces différents services sont souvent faibles et sont généralement constitués d'un seul agent qui supervise tout le territoire communal. Ainsi, hors mis le service de santé qui bénéficie de plus de personnels, les autres services sont faiblement dotés de moyens humains, limitant fortement l'efficacité de leur travail.

❖ Moyens matériels

Les moyens matériels font souvent défaut aux différents services qui manquent généralement de tout. Les locaux sont mal équipés, souvent sans électricité et sans eau courante et les moyens de déplacement se limitent à des motos qui permettent aux différents agents de se rendre dans les villages. Les moyens matériels à déployer sur le terrain sont également très faibles et font que les actions sur le terrain n'atteignent pas souvent leur but.

❖ Moyens techniques

Les moyens techniques tout comme les autres moyens sont insuffisants et ne permettent pas le plus souvent d'atteindre les résultats escomptés dans les différents programmes mis en œuvre par ces services. Les agents manquent souvent de formation dans les nouvelles techniques de production agricole et animale. En matière de santé, le plateau technique est très faible car le CSCOM manque d'équipements de pointe permettant de diagnostiquer certaines maladies.

1.3.3 Effectivité et efficacité de l'appui technique et de l'appui-conseil

Dans le cadre de la décentralisation, les autorités locales sont responsables de leurs actes tandis que l'Etat procède au contrôle de légalité à priori ou à postérieur et assure ainsi la tutelle à travers ses services administratifs. Pour ce qui concerne les communes, le Préfet, situé au niveau du cercle de circonscription a en charge cette prérogative.

Sur certaines matières notamment les budgets et comptes, les conventions, dons et legs et subventions assortis de conditions, les modalités d'application du statut du personnel, la fixation des taux, des impôts et taxes, la réglementation en matière de police administrative, les emprunts etc. les délibérations ne sont exécutoires qu'après approbation de la tutelle. Sur ces aspects, la commune est en conformité avec ces dispositions réglementaires. Les délibérations du conseil communal sont transmises à la tutelle dans les huit jours pour approbation afin d'éviter le blocage de ses institutions.

La tutelle exerce son contrôle périodique une fois par an et effectue sa mission d'appui conseil à la demande de la commune. Les principaux appuis demandés concernent :

- la mise à disposition des forces de sécurité notamment les agents de la garde nationale en cas de retard dans le recouvrement des taxes et impôts ;
- les aspects liés à la santé, l'élevage, l'agriculture et la conservation de la nature.

La mobilisation des services techniques ne pose aucun problème quelle que soit l'approche (demande formelle ou verbale) utilisée pour bénéficier de leur appui. Quelques incompréhensions surgissent de temps en temps entre les membres du bureau communal et les services techniques et concernent la prise en charge de leurs déplacements. Ceci témoigne des rapports directs qui s'établissent entre la mairie et les services techniques contrairement au dispositif d'appui technique prévu par le code des collectivités territoriales.

1-4 SYNTHESE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

La commune de Konna est confrontée à un certain nombre problèmes qui ont des répercussions sur ses performances au plan organisationnel et institutionnel. Ils concernent :

- un manque de formation sur les rôles et missions des membres des commissions ;
- une non participation des personnes ressources locales au niveau des commissions ;
- un manque de moyens logistiques et financiers car la commune a du mal à assumer ses charges de fonctionnement (fournitures, salaires, indemnités et autres) ;
- une inexistence de plan d'action précisant les objectifs et les tâches de la commission ;
- un besoin en formation sur l'élaboration du budget, la passation des marchés, les finances locales, la rédaction administrative et l'archivage pour le personnel communal ;
- un manque de communication avec les populations ;
- la non fonctionnalité de la régie.

II - DIAGNOSTIC DE L'ECONOMIE LOCALE

2-1 POTENTIALITES ECONOMIQUES

2.1.1 Ressources naturelles et physiques

La commune de Konna s'étend sur une superficie de 800 km². Elle a un climat de type sahélien comportant deux grandes saisons : une saison sèche divisée en une période chaude (mars à mai) et une période froide (novembre à février) et une saison des pluies généralement de juin à octobre. Les totaux pluviométriques varient entre 300 et 500 mm d'eau par an.

❖ **Ressources morpho-pédologiques**

Le relief est caractérisé par la présence de collines et de nombreuses plaines inondables. La commune est divisée en zone inondée et exondée. Elle dispose ainsi d'énormes potentialités dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. On y rencontre deux types de sols : les sols argilo-sableux et les sols argilo-limoneux.

❖ **Ressources végétales**

La végétation est composée d'arbres rabougris et de plantes herbacées qui constituent d'importants pâturages pour le bétail local et transhumant.

❖ **Ressources en eau (eau de surface et eau souterraine)**

Les ressources en eau sont constituées par le fleuve Niger qui traverse la commune sur une distance de près de 40 Km et par de nombreuses mares alimentées par les pluies et les eaux de ruissellement.

Synthèse des potentialités et contraintes des ressources naturelles et physiques

La commune de Konna a un capital naturel riche et diversifié :

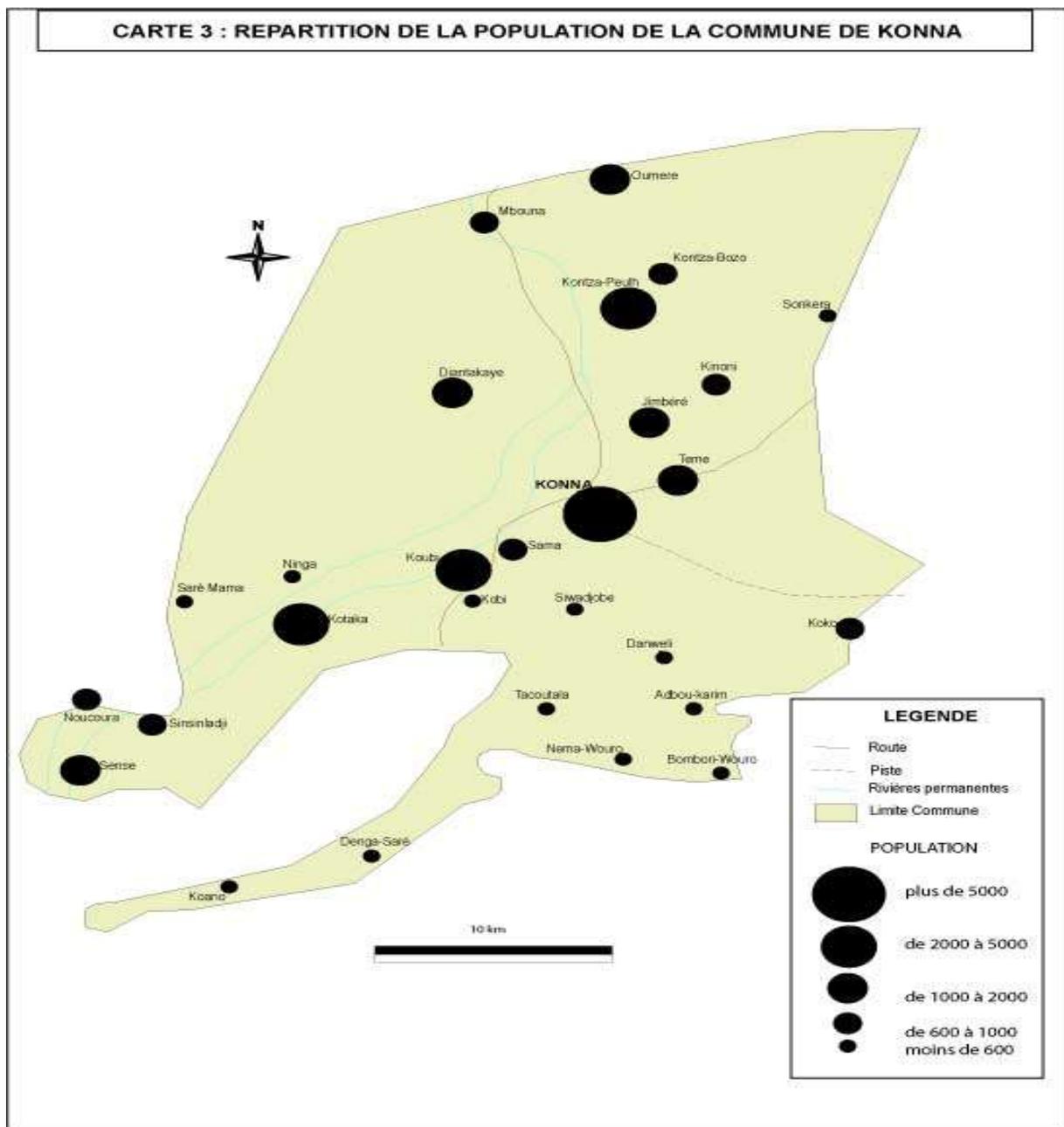
- *La pédologie offre des sols riches et favorables à différents types de cultures ;*
- *La végétation est très généreuse par endroits et offre des atouts pour l'élevage et la cueillette ;*
- *Les eaux de surface sont abondantes et favorisent le développement de la pêche, des cultures irriguées et du maraîchage. Le fleuve Niger est aussi un important moyen de communication entre certains villages souvent difficiles d'accès ;*
- *Les eaux souterraines sont aussi abondantes mais peu exploitées.*

Néanmoins, certaines contraintes ont été identifiées :

- *Les facteurs édaphiques et anthropiques qui entraînent une dégradation des sols ;*
- *La faiblesse et l'irrégularité de la pluviométrie qui diminue d'année en année.*
- *La surcharge du bétail et les nombreux feux de brousse dégradant la végétation.*

2.1.2 Ressources humaines

Historiquement fondée par les Bozos, la commune abrite aujourd'hui, une population multi-ethnique estimée à 34 653 habitants en 2008 soit une densité de 42,78 hbts/km². La population imposable est de 15346 habitants dont 2 622 à Konna et 1982 à Konza peulh. La population est inégalement répartie dans l'espace communal avec des villages fortement peuplés et d'autres qui sont pratiquement vides.



Les villages sont dans l'ensemble non éloignés du chef lieu communal et le plus proche est Sama (3 km), tandis que le plus éloigné est Tomi (34 km). La catégorisation démographique des établissements humains sur la carte qui précède donne la répartition suivante :

- 13 villages enregistrent moins de 600 habitants ;

- 7 villages ont entre 600 et 1000 habitants ;
- 5 villages ont une population comprise entre 1000 et 2000 habitants ;
- 3 villages comptent entre 2000 et 5000 habitants ;
- enfin un seul village, le chef lieu Konna, fait plus de 5000 habitants.

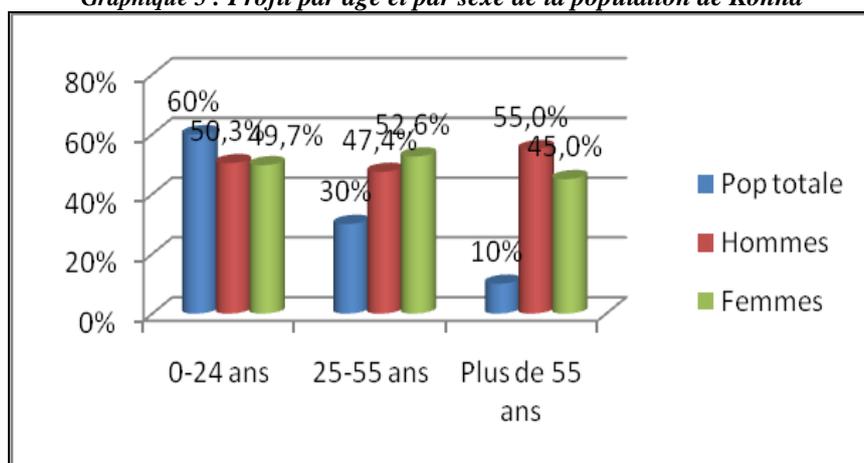
Les Peuls, largement majoritaires, côtoient les pêcheurs Bozos, les nomades Tamashek, les Dogons, les Somono, les Songhaï et les Bambara. La langue de communication usuelle reste le Peul.

L'islam est la religion dominante avec plus de 90% de la population, de religion musulmane.

❖ Profil par âge et par sexe

La population est essentiellement jeune comme le montre la structure par âge. En effet, la tranche d'âge des moins de 24 ans constitue 60 % de la population et celle des 25-55 ans 30%, alors que les plus de 55 ans ne font que 10%. Cette situation est due à l'excédent des naissances sur les décès, au fort taux de nuptialité et à une espérance de vie faible de 46 ans. Cette répartition montre une importance de la population dépendante (0-14 et plus de 60 ans), mais aussi beaucoup d'actifs (18-60 ans) correspondant à 45 % de l'effectif total.

Graphique 5 : Profil par âge et par sexe de la population de Konna



Source : Estimation DRPSIAP-M Base DNSI RGPH avril 1998

La répartition par sexe fait ressortir une légère prédominance des hommes de la naissance jusqu'à 24 ans avec un rapport de masculinité de 52%. La tendance se renverse en faveur des femmes au niveau des 25-55 ans avec plus 50% de l'effectif. La prédominance du sexe féminin dans cette tranche d'âge peut être expliquée par l'émigration des hommes et du fait que ces derniers sont plus exposés aux maladies notamment à cause de nombreux mouvements. A partir de 55 ans, les hommes redeviennent majoritaires surtout dans la portion des 65-69 ans où ils font près de 60% de cet effectif.

❖ Evolution de la population

Selon les estimations de la DRPSIAP-M base DNSI (RGPH 1998), on constate une tendance évolutive de la population à partir de 2006 jusqu'en 2010 dans l'ensemble du cercle de Mopti.

La population de la commune de Konna connaît une croissance relativement importante passant de 28 352 habitants en 2001 à 34 653 habitants en 2006 soit une croissance de 22,47%. L'évolution se maintiendra en 2010 et la population sera de 36 568 habitants. En 2006, les femmes sont majoritaires mais pour les années suivantes, les proportions des hommes et des femmes sont quasi égales. L'accroissement de la population s'explique par la natalité élevée de 159‰ et la faible ampleur des mouvements migratoires dans la commune où les déplacements sont généralement saisonniers ou temporaires.

Synthèse des potentialités et contraintes démographiques

Le potentiel démographique de la commune de Konna repose sur :

- *Une population majoritairement jeune (60%) offrant une main d'œuvre abondante ;*
- *Une bonne répartition des villages dans l'espace communale.*

En termes démographiques les contraintes rencontrées sont :

- *Une importance de la population dépendante (0-18 ans et plus de 65 ans) ;*
- *Une mauvaise distribution de la population entre les différents villages (13 ayant moins de 600 habitants).*

2.1.3 Principales activités économiques

2.1.3.1 Les activités du secteur agro-sylvo-pastoral

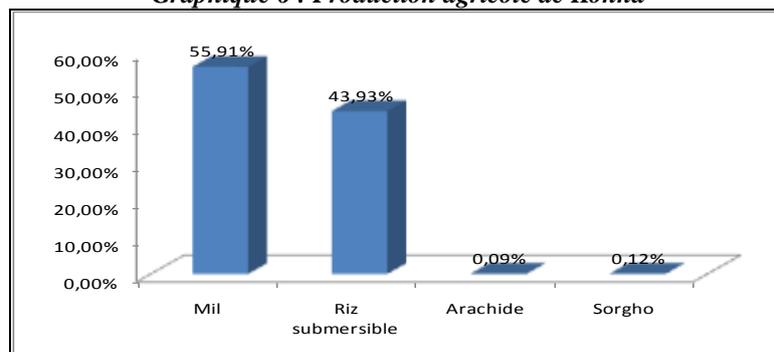
Le potentiel économique de la commune rurale de Konna repose principalement sur l'agriculture, l'élevage et la pêche.

❖ La production agricole

L'agriculture demeure la principale occupation des populations. Elle reste tributaire des aléas climatiques et est dominée par les cultures sèches. Les superficies cultivables sont estimées à 65000 ha et seuls 15% sont mis en valeur.

Les principales cultures par ordre d'importance par rapport à la production annuelle globale (7155,31 tonnes) fournies par le service de l'agriculture sont : le mil (68,11%), le riz (18,68%), le sorgho (11,12) et l'arachide (2,09). Le niébé est également cultivé, mais la production reste très faible et est principalement destinée à la consommation des ménages.

Graphique 6 : Production agricole de Konna



Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009

Le maraîchage occupe une très faible portion des superficies cultivées car les aménagements maraîchers sont étroits et très précaires. Généralement, c'est une activité réservée aux femmes. La Riziculture est aussi très développée dans les plaines surtout de Koubi et de Nantaka où la proximité du fleuve Niger, constitue un potentiel considérable pour l'irrigation. Toutefois, l'activité agricole est confrontée à quelques difficultés :

- manque de moyens matériels et financiers pour la mise en valeur des vastes terres cultivables et irrigables ;
- manque de semences et d'intrants agricoles d'où la faiblesse des rendements ;
- les aléas climatiques se traduisant par l'irrégularité et la faiblesse des pluies et des crues ;
- les tempêtes de poussières qui obligent souvent les agriculteurs à réensemencer plusieurs fois.

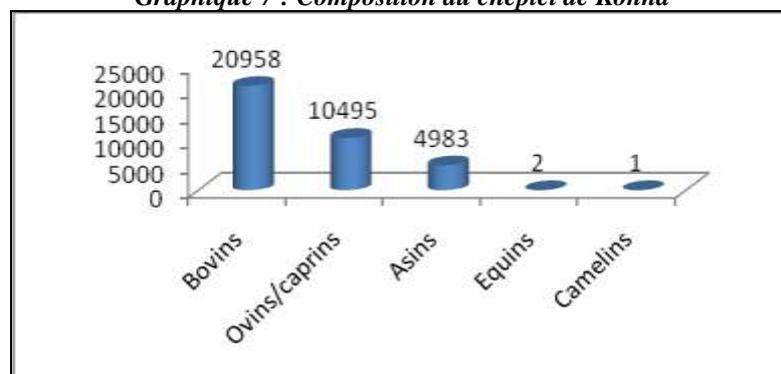
Ces nombreux problèmes auxquels l'agriculture est confrontée font que la production est faible et les besoins alimentaires des populations ne sont pas totalement couverts.

L'agriculture bénéficie, cependant de plusieurs appuis notamment de la part des partenaires au développement. Les plus présents sont la VRES et le PDIHD-MELM dans l'organisation de banque de céréales et le développement du maraichage.

❖ La production animale

L'élevage est la seconde occupation des populations après l'agriculture. Il est de type extensif marqué par la pratique de la transhumance pour une bonne partie des éleveurs. Les pâturages sont constitués d'herbacés et les plantes ligneuses mais aussi des vastes zones de régénération des *bourgoutières* dans le bras du fleuve Niger. Ces zones de régénération sont gérées selon les règles traditionnelles par les Djoro de Konna qui en sont les propriétaires coutumiers. Il existe également comme aires de pâturage, des zones reboisées et des ressources forestières dont 20 ha sont mis en défens. Les parcours et les pistes de transhumance se prolongent jusque dans les autres communes (Dangol Boré et Ouroubé Douddé).

Graphique 7 : Composition du cheptel de Konna



Sources : Enquête SAFIC, janvier 2009

La taille du cheptel est de 36 439 têtes dont 20 958 bovins, 10 495 ovins/caprins, 4 983 asins, 2 chevaux et 1 chameau. L'élevage de bovins est dominant avec 58% du cheptel suivi des ovins et caprins 29%, alors que celui des chevaux et des chameaux est rarement pratiqué. Le

cheptel est mal réparti dans le territoire communal avec les villages de Ninga et de Kontza-Peul qui totalisent respectivement 31 et 15% du cheptel, alors que Noucoura ne compte que 78 têtes de bétail. La pratique de cette activité est confrontée à un certain nombre de problèmes comme :

- les aléas climatiques du fait de son caractère extensif ;
- l'extension du front agricole qui empiète sur les zones de pâturage ;
- le faible taux de couverture vaccinale animale ;
- La faiblesse du niveau de formation des éleveurs aux nouvelles techniques d'élevage.

❖ **La production halieutique**

Tout au long du fleuve Niger, la pêche demeure une activité bien développée. Elle est pratiquée par les bozos qui développent toute une panoplie de techniques suivant différentes périodes.

- Pendant la période de crue, les types de pêche couramment pratiqués sont :
 - la pêche avec les filets dérivants,
 - les filets dormants et les nasses. (les filets dormants, les éperviers, les barrages de pêche et les nasses sont plus utilisés pendant la décrue).
- Pendant la période d'étiage : les sennes, les éperviers et les nasses appâtées sont les plus employés.

Pour mieux protéger leur secteur d'activités, les pêcheurs se regroupent en coopératives et en associations. Les productions halieutiques sont très importantes ; Konna produit chaque année 275,800 tonnes de poissons frais mais aussi près de 43,392 tonnes de poissons fumés et séchés. Une part importante de cette production est écoulée vers Mopti, Bamako, Douentza, Sikasso et Koutiala par des opérateurs tels que les collecteurs, grossistes et détaillants.

❖ **Production et exploitation forestière**

La production et l'exploitation forestière sont peu développées compte tenu du niveau très avancé de dégradation de l'environnement. La production se résume à 292 serres de bois morts (bois de chauffe) et 387 QM (Quintal Métrique) de charbon. La production de bois de service est de 2100 unités et celle du bois d'œuvre de 4 pieds d'arbre. Ces productions sont le cumul de l'ensemble de la production des trois communes (Konna, Ouroubé douédé et Borondougou).

Les données sur la production de reboisement sont au niveau cercle et ne permettent pas de chiffrer la part de la commune de Konna.

❖ **Chasse et autres activités de cueillette**

La disparition progressive de la faune liée à la réduction du couvert végétal a entraîné une diminution de l'activité de chasse mais également de cueillette. Cependant, la cueillette est toujours pratiquée par les populations particulièrement les femmes et les jeunes filles qui en

tirent profit. Elle consiste au ramassage de quelques fruits sauvages qui sont ensuite vendus lors de la foire hebdomadaire et au niveau du marché permanent de Konna.

Synthèse des potentialités et contraintes de l'activité agro-sylvo-pastorale

Ce secteur bénéficie d'immenses potentialités:

- *disponibilité de vastes terres arables dans l'espace communal ;*
- *existence de deux zones de terres (exondées et inondées) favorisant la pratique de nombreuses spéculations ;*
- *présence de nombreuses espèces végétales et de la bourgoutière comme pâturage pour le bétail et la cueillette ;*
- *l'importance et la diversité du cheptel (36 439 têtes);*
- *l'abondance des ressources en eau de surface (le Niger et d'autres mares) favorisant la pêche.*

Différents facteurs ou contraintes entravant le développement de ce secteur ont été recensés :

- *défaut de mise en valeur des terres cultivables ;*
- *difficulté dans la maîtrise d'eau pour l'irrigation ;*
- *dégradation des sols, de la végétation et baisse de la pluviométrie ;*
- *déficit en matériels et en intrants agricoles pour accroître les rendements ;*
- *manque de formation des agropasteurs et des pêcheurs ;*
- *difficulté d'écouler les productions.*

2.1.3.2 Les activités du secteur non agricole

❖ Commerce

Les potentialités commerciales de la commune sont énormes et se concentrent principalement dans le chef lieu qui est plus facile d'accès. Le potentiel commercial sera examiné à travers les équipements, leur polarisation/desserte et les recettes générées.

➤ Marchés et aires de polarisation/desserte :

La commune de Konna abrite une importante foire hebdomadaire, de nombreuses boutiques et tables/étales. L'activité commerciale de la commune repose principalement sur cette foire hebdomadaire qui se tient tous les jeudis dans le chef lieu Konna et rayonne au-delà des limites communales. Cette foire s'étend sur une grande superficie et comporte plusieurs endroits réservés à la vente de produits spécifiques.

Elle est le premier équipement polarisant de la commune et son rayonnement dépasse largement l'échelle communale. Ce marché accueille de nombreux flux en provenance des villages environnants et d'autres horizons. Des échanges interrégionaux sont même effectués sur le corridor Konna-Mopti-Côte d'Ivoire qui concerne principalement le commerce du bétail, du poisson et du riz.

L'aire de polarisation de ce marché est vaste car au-delà des destinations les plus importantes, une multitude de petites destinations sont enregistrées notamment les communes voisines comme Korombana, Ouroubé Doudé, Borondougou dont certains villages sont représentés.

Le marché permanent participe aussi à cette polarisation car les populations des villages environnants se rendent à Konna les jours ordinaires pour faire quelques achats. Ce niveau de polarisation du marché de Konna a été favorisé par un réseau routier et fluvial structuré. Le village de Konna est desservi par la route nationale numéro 16 praticable en toute saison. Une piste rurale d'une longueur totale de 1,5 km, praticable et bien éclairée par des poteaux électriques, mène au marché.

Pour ce qui est du marché à bétail, il se tient le même jour et se déroule dans des places différentes réparties entre les petits ruminants et les gros ruminants. L'heure d'arrivée et de départ des petits ruminants est respectivement de 11 et 15 h, alors que les gros ruminants arrivent vers 13 h et repartent aux alentours de 17 h. Les petits ruminants proviennent principalement de Konna et de ses environs et sont vendus à des clients venus de Bamako et d'Abidjan, alors que les gros ruminants sont originaires de Fatoma et sont destinés aux villages environnants pour la plupart.

Synthèse des potentialités et contraintes du commerce

Le potentiel commercial de la commune de Konna est vaste mais est peu mis en valeur :

- *existence d'une foire hebdomadaire bien fréquenté ;*
- *existence d'un marché permanent bien fréquenté ;*
- *présence de nombreux produits locaux et étrangers ;*
- *existence d'une forte clientèle en provenance d'horizons divers ;*
- *présence d'une gare routière bien fournie en véhicules de tous genres ;*
- *navigabilité du fleuve Niger facilitant les déplacements.*

Le développement du commerce est cependant freiné par certains facteurs :

- *Mauvais état des pistes existantes, réduisant les déplacements des clients et l'approvisionnement en produits ;*
- *Manque d'équipements modernes au niveau de la foire ;*
- *Manque d'organisation dans la collecte et la gestion des recettes ;*
- *Faiblesse dans l'approvisionnement de certains types de produits ;*
- *Concentration des équipements marchands dans le chef lieu, Konna.*

❖ Transport

Le réseau routier structuré autour de Konna joint plusieurs localités par 5 axes d'une longueur totale de 63 km qui se répartissent comme suit :

- Saré Mama - Ninga - Dianta Kaye : 12 km ;
- Konna - Sama : 06 km ;
- Konna- Dianweli - Abdoul Karim : 17 km ;
- Takoutala - Neima - Ouro : 12 km ;
- Kotaka - Nouh Koura : 16 km.

Différents moyens de transport assurent la desserte de la commune. Les charrettes et les motos constituent les moyens de locomotion les plus utilisés par les populations pour ce qui des liaisons intra-communales. Les véhicules sont surtout présents dans le transport

intercommunal particulièrement lors des différentes foires qui se tiennent un peu partout dans la région.

❖ **Tourisme, loisirs et hébergement**

Le tourisme et l'hébergement sont très peu développés dans la commune. L'hébergement se résume à un campement et à la maison des jeunes qui abritent quelques chambres pour des étrangers de passage à Konna.

Le secteur des loisirs renferme les activités sportives et quelques manifestations à caractère traditionnel.

❖ **Mines, industrie, artisanat**

L'activité minière et industrielle est absente sur le territoire communal. L'absence d'exploration du sous sol communal et la faiblesse de l'économie locale liée à une faible production font que ces deux secteurs sont inexistantes.

Le secteur de l'artisanat est par contre peu développé dans la commune. Les principales activités sont : le filage de coton, la poterie, la vannerie mais aussi la fabrique de pirogues du fait de l'importance de la pêche dans la localité. Le travail du cuir constitue aussi une importante source de revenus surtout lors des marchés hebdomadaires.

Synthèse des potentialités et contraintes de l'artisanat

L'artisanat a comme atout principal la présence des OCB qui bénéficient de plus en plus de formation et de financements de la part des partenaires et a comme contrainte majeure le manque d'infrastructures et d'équipements mais aussi les difficultés liées à l'écoulement des produits.

❖ **Dynamique foncière et immobilière**

Le secteur foncier et immobilier garde un caractère traditionnel même si on enregistre quelques évolutions vers le modernisme. En effet, la structuration des localités montre, une organisation spatiale concentrique où les champs entourent les habitations qui sont groupés autour d'un noyau originel qui concentre l'essentiel des maisons.

Le secteur foncier et immobilier, hors mis le chef lieu Konna ne connaît pas un grand développement. En effet, les terres ne font pas l'objet de vente mais plutôt de prêt ou de legs, ce qui fait que la pression foncière n'est pas tellement importante. Toutefois, dans la zone réservée à la riziculture et au maraîchage, un certain nombre de regains d'intérêt a été noté et poussent chaque propriétaire terrien à mettre en valeur ses terres.

Hors mis, Konna, aucun autre village n'a un plan de lotissement ce qui fait que le parcellaire est difficile à faire ressortir.

Les enquêtes effectuées à Konna (village), durant 4 jours sur le patrimoine foncier et immobilier ont permis d'apprécier le dynamisme, les caractéristiques des parcelles et du bâti.

Ainsi, trois paramètres seront retenus dans l'analyse de la dynamique foncière et immobilière de la commune :

- l'occupation spatiale ;
- la structuration du parcellaire ;
- les caractéristiques du bâti.

➤ *L'occupation spatiale*

L'occupation spatiale dans le village Konna conserve un caractère traditionnel du moins dans son noyau originel. En effet, le village est structuré en quartiers dont la délimitation est souvent difficile à matérialiser sur le terrain.

Dans l'ancien quartier où loge la famille fondatrice, l'occupation spatiale est très dense et ne laisse que peu de place entre les habitations. Ainsi, ce quartier n'est pas loti et les constructions sont rassemblées en îlots très denses séparés par de petites ruelles sinueuses. Ce cas reste valable dans les trois autres quartiers qui ont la même structuration interne avec toutefois, une plus grande organisation dans les périphéries. Cette situation est certainement liée à la possibilité d'extension qui n'est pas offerte au premier quartier qui se trouve au centre du village. Chacun de ces quartiers renferme des sous quartiers délimités par les populations locales, ce qui nous a plus ou moins facilité le travail sur le terrain.

Le quartier de Diamnati qui fait parti des quatre premiers est le plus vaste et renferme trois sous quartiers. Ce quartier bénéficie d'une occupation spatiale bien nette dans ces extensions vers le Sud et le Sud-est, mais au niveau de sa limite avec l'ancien quartier, l'habitat reste groupé et les blocs de maisons sont séparés par de petites ruelles sinueuses qui aboutissent à des impasses ou à la route principale disposée Sud-est /Nord-ouest.

Le cinquième quartier (Foutankoré) qui est la dernière extension du village située entre la nationale RN16 et les deux premiers quartiers est bien délimité et loti avec des blocs de maisons disposés en forme de damier faisant ressortir des rues biens droites.

Trois grands axes formant un triangle équilatérale structurent l'habitat, encadrent les quartiers originels et concentrent les principaux services et activités économiques du village.





➤ *La structuration du parcellaire*

L'étude de l'occupation spatiale a permis de mettre en évidence la structuration du parcellaire dans le village de Konna. Le mode d'acquisition traditionnel des terres fait que 63% des parcelles du village sont privées et font souvent l'objet d'héritage successif au fur du temps. Cet héritage conduit souvent à un morcellement de grandes concessions familiales qui donne des parcelles de taille de plus en plus réduite en fonction du nombre de descendants.

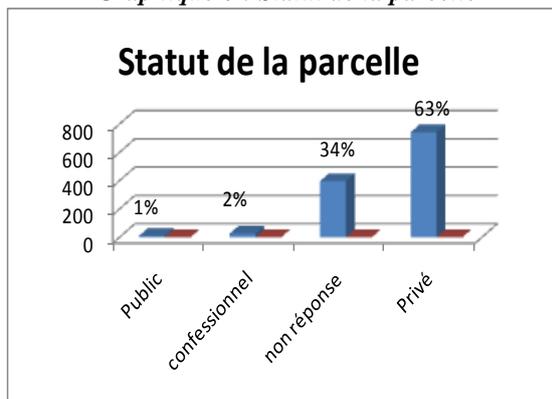
Les parcelles à caractère public ou confessionnel ne font qu'une faible part avec respectivement 1 et 2% du total enquêté. Ces dernières sont occupées par les services, les lieux de culte comme les mosquées et les églises et les espaces de loisirs.

Ainsi, ce caractère traditionnel donne un parcellaire mal défini avec des parcelles de dimensions variables. Toutefois, la superficie moyenne tourne entre 200 et 600 m², le maximum de grandes parcelles (600 et plus) se trouve dans les parties périphériques où l'espace est plus disponible.

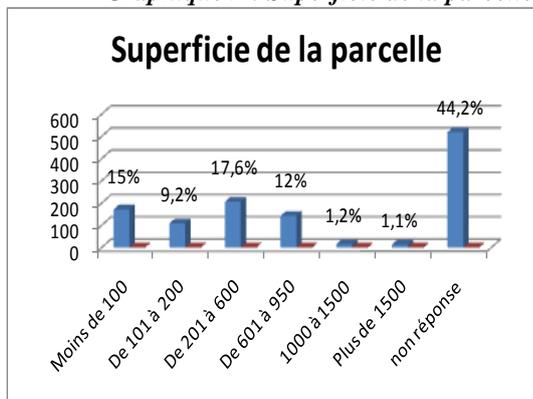
La densité de l'occupation des parcelles varie en fonction du type d'usage et fait que le nombre de bâtiment évolue généralement entre 1 et 5. De ce fait, les grandes concessions lignagères concentrent le maximum de bâtiments pouvant aller jusqu'à 9.

Le sous équipement caractérise les parcelles qui dans leur majorité n'ont pas accès à l'eau potable (57,7%), à l'électricité (34%) et au téléphone fixe (43,5%). Ce niveau très faible met en exergue les conditions de vie des populations qui sont confrontées à plusieurs insuffisances d'ordre socioéconomiques.

Graphique 8 : Statut de la parcelle

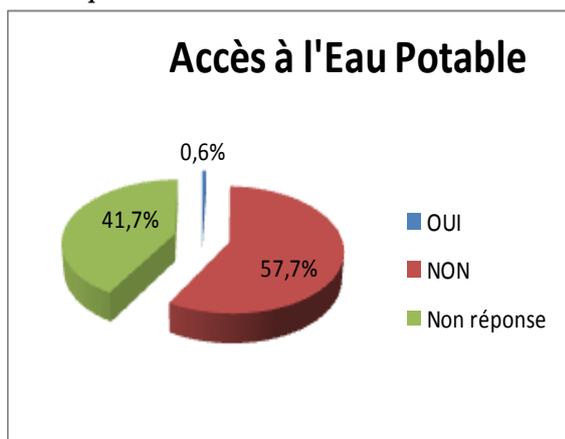


Graphique 9 : Superficie de la parcelle

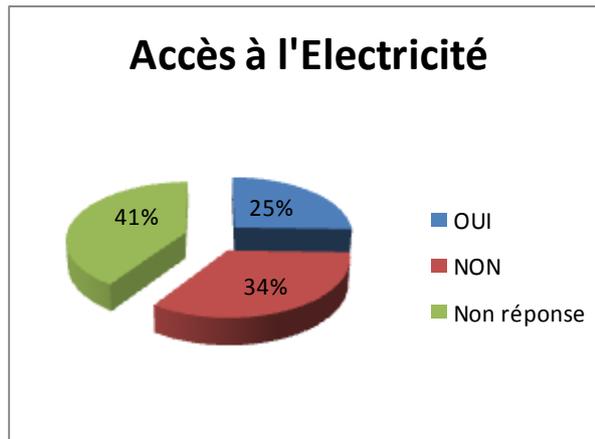


Source : Enquête parcellaires SAFIC – Mai 2009

Graphique 10 : Disponibilité d'un point d'eau potable dans la parcelle

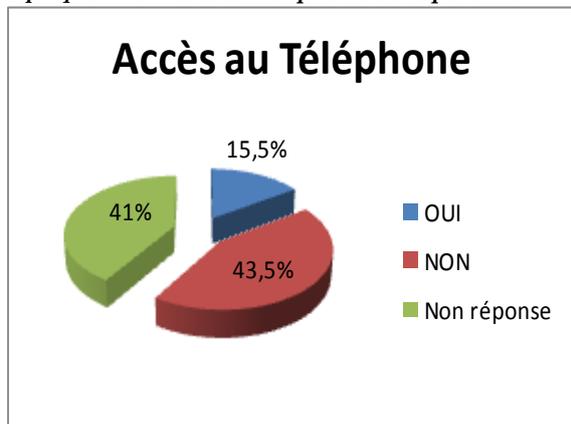


Graphique 11 : Electrification de la parcelle

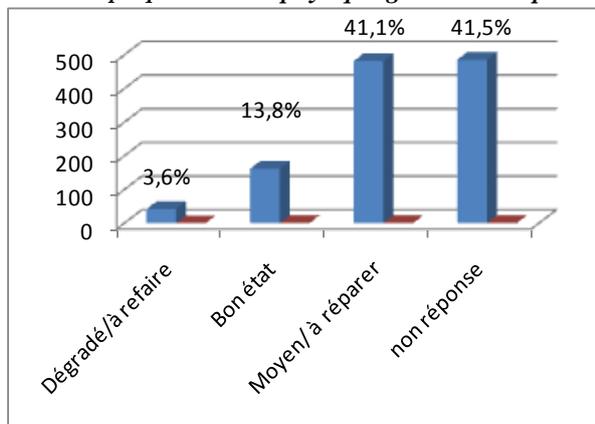


Source : Enquête parcellaires SAFIC – Mai 2009

Graphique 12 : Accès au téléphone de la parcelle



Graphique 13 : Etat physique globale de la parcelle



Source : Enquête parcellaires SAFIC – Mai 2009

➤ *Les caractéristiques du bâti*

L'analyse de cette partie prend en compte plusieurs aspects du bâti qui est généralement de type traditionnel. En effet, les bâtiments sont à usage d'habitation dans 71% des cas et seul 0,1% est réservé aux activités qui généralement sont dominées par le commerce. Les constructions à usage d'activités se concentrent sur les principaux axes du village et autour du marché et renferment surtout des boutiques.

Le nombre de logements par bâtiment est variable, mais généralement inférieur à cinq (67,4%). Le nombre de pièces par bâtiment, est aussi variable avec une prédominance des bâtiments avec moins de 5 pièces (58,3%). Cette situation fait que les bâtiments sont à superficie variable avec généralement des pièces de 16 m², faisant que les dimensions sont à 53,8% inférieures à 100 m².

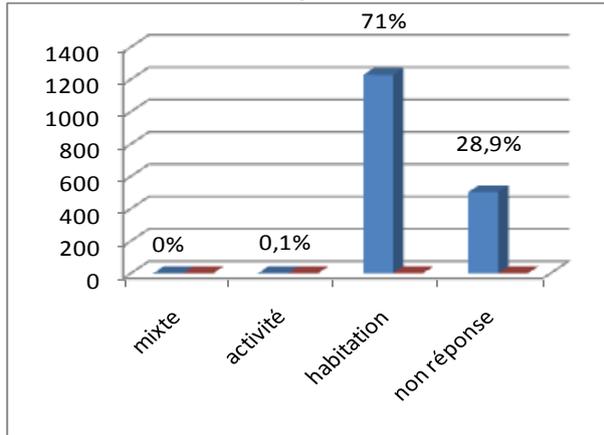
Ces bâtiments sont occupés à 56,4% par leurs propriétaires et 6,8% par des locataires. L'occupation gratuite concerne 7,4% des bâtiments et généralement se sont des parents ou des étrangers en séjour temporaire dans le village. Ce type de statut se retrouve surtout dans les nouvelles extensions ou la plupart des maisons ne sont pas encore occupées par les propriétaires ou ne trouvent pas de location payante.



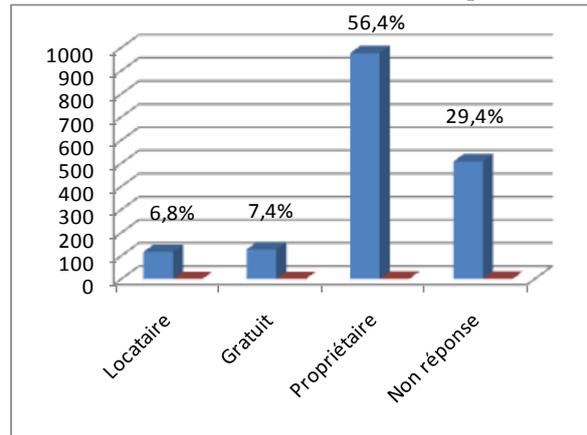
L'appréciation de l'état physique global des bâtiments montre que, 3,6% sont dégradés/à refaire, 41,1% sont moyens/à refaire et seuls 13,8% sont en bon état. Cet aspect s'explique en gros par le matériel utilisé pour la construction, composé essentiellement de banco (60,9%) et de pailles/récupération (4%). Les bâtiments en dur et en dur fini sont très rares et ne font respectivement que 1,9 et 0,2% du total des constructions.

En somme, le dynamisme foncier et immobilier dans le village de Konna se manifeste par une extension vers la périphérie avec des parcelles à superficies variables renfermant généralement moins de 5 bâtiments avec un nombre de pièces compris globalement entre 1 et 5. Les bâtiments sont de petit standing à état moyen, construits en gros avec du banco.

Graphique 14 : Usage du bâtiment

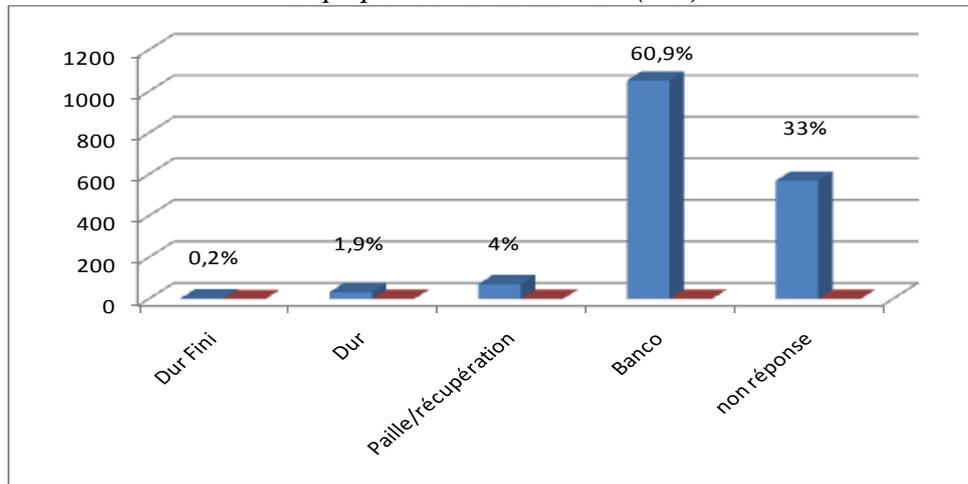


Graphique 15 : Statut de l'occupant



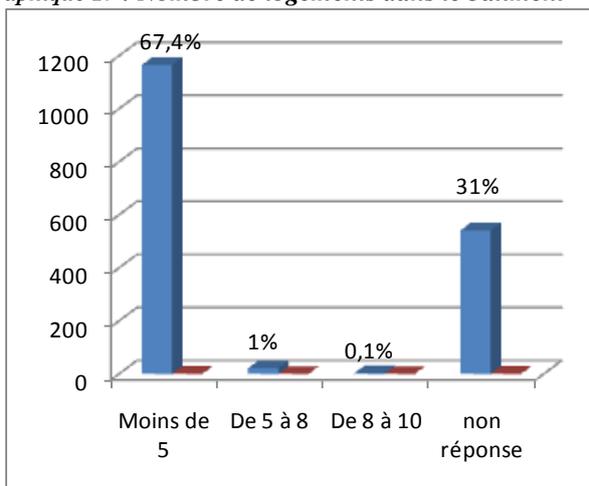
Source : Enquête parcellaires SAFIC – Mai 2009

Graphique 16 : Etat du bâtiment (mur)

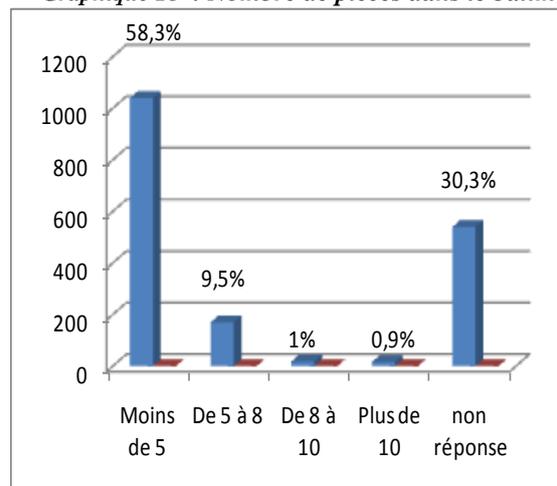


Source : Enquête parcellaires SAFIC – Mai 2009

Graphique 17 : Nombre de logements dans le bâtiment



Graphique 18 : Nombre de pièces dans le bâtiment



Source : Enquête parcellaires SAFIC – Mai 2009

2.1.4 Les leviers de la croissance et du développement économique

L'économie locale repose principalement sur le secteur primaire qui assure la survie de la population. Toutefois, c'est le maraîchage qui assurent le plus de revenus aux populations par les rentrées d'argent qu'il génère par la vente des produits. Le maraîchage occupe de plus en plus de monde et fait l'objet de plus d'attention de la part des ONG qui apportent leur aide technique, matériel et financier aux différents groupements évoluant dans le secteur.

L'élevage est un autre secteur porteur par l'importance du cheptel et les possibilités offertes pour la mise en place d'une industrie laitière et de cuir. Le commerce grâce à la présence de la foire hebdomadaire de Konna est un secteur qui peut assurer une croissance et un développement économique à la commune par les nombreuses recettes qu'il génère.

2-2 DYNAMIQUE DES PRINCIPAUX ACTEURS LOCAUX EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCALE

2.2.1 Principaux acteurs potentiels du développement économique

Le dynamisme des Organisations Communautaires de Base (OCB) et la bonne gouvernance sont le gage du développement socioéconomique. En effet, les OCB constituent les relais locaux et les forces motrices dans la mise en œuvre des programmes de développement local.

2.2.1.1 La dynamique associative

Les fiches de collecte village et les données issus du PDSEC nous ont permis d'avoir une idée sur la dynamique associative de la commune. L'absence du diagramme de Venn qui n'a pas pu être déroulé du fait de l'absence de personnes ressources empêche d'avoir plus d'informations notamment pour les différents partenaires.

Différentes organisations communautaires existent sur l'espace communal et en particulier dans le chef lieu (Konna) et constituent un potentiel socioéconomique considérable. En effet, différentes activités socioéconomiques sont menées au sein de ces organisations qui bénéficient de l'appui de partenaires au développement. Il existe dans la commune 29 organisations communautaires de base qui interviennent dans différents secteurs d'activités.

Ces structures sont composées en majorité de groupements de femmes qui s'activent dans les activités génératrices de revenus pour sortir de la pauvreté et améliorer les conditions de vie. Toutefois, des organisations masculines existent et évoluent dans la promotion des différents secteurs d'activités de l'économie locale comme l'agriculture, l'élevage et la pêche. D'autres associations mixtes existent et renferment souvent autant d'hommes que de femmes et participent au développement de la localité. Les membres de ces organisations sont le plus souvent formés dans les différentes techniques de production par les partenaires qui apportent aussi un soutien matériel et financier.

Cependant, les organisations féminines sont plus dynamiques grâce à la motivation et au nombre important d'adhérents. Ces structures sont regroupées dans un réseau de femmes de la commune de Konna. Certaines de ces associations totalisent plus de 100 membres et sont bien structurées avec l'existence d'un bureau renouvelable au bout d'un certain temps.

Ces femmes s'activent surtout dans le maraichage (avec 12/21 des organisations de femmes) mais aussi dans le petit commerce, l'embouche, la pêche et l'artisanat avec la poterie. Ces structures participent aussi dans la promotion de l'hygiène et de l'assainissement avec des campagnes de sensibilisation et de balayage des abords du fleuve et de la foire. Dans ce cadre, certaines d'entre elles comme LABAL a bénéficié d'un appui matériel de l'ONG CORP DE LA PAIX qui a fournit des outils de nettoyage. Les associations d'hommes ont également un bon niveau de fonctionnalité dans l'ensemble et sont constituées de coopératives d'éleveurs et de pêcheurs.

Dans l'ensemble ces organisations communautaires de base sont mal formées, sous équipées et sont confrontées à des contraintes financières et techniques. Ces difficultés sont responsables de la faible rentabilité de leurs activités.

Toutefois, pour pérenniser leurs actions ces organisations ont comme principale stratégie la cotisation régulière et l'appel aux partenaires. Différentes ONG comme ACTION MOPTI, PGP, EVEIL, PDIHK-MELM, NEF, UNICEF, OMAES, CRS, AFVP, PARP, PDI et la Banque mondiale interviennent dans la commune. Leur intervention concerne différents secteurs et comme action on peut citer : la rénovation de la maternité et formation/sensibilisation des membres, don de matériel, construction de centres d'alphabétisation, creusement de puits à grand diamètre et équipement des banques de céréales.

L'UNICEF et l'OMAES ont fait d'importants dons de matériels scolaires dans les établissements de Konna. La Banque Mondiale est intervenu en 2005 dans l'électrification des zones rurales. La NEF, est un opérateur dans le cadre du projet Fonds Italie/CILSS d'appui aux zones à risque environnemental et social élevé. Elle appuie les communautés villageoises dans la préparation, le montage, l'implantation et la gestion de projets de production agricole notamment maraîchère.

L'ONG Catholic Relief Service (CRS) intervient dans l'organisation de foire agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves. Ces structures associatives peuvent aussi bénéficier de l'appui de l'Etat dans le domaine agricole avec la création des banques de céréales et la promotion de l'élevage, la construction d'un parc de vaccination chargé en même temps de l'abattage, du contrôle sanitaire et de la vaccination.

En somme, la population à travers ces organisations communautaires, bénéficie de collaboration avec des intervenants extérieurs. Ceci constitue un atout facilitant l'appropriation des innovations et la mise en place des stratégies de réduction de la pauvreté.

2.2.1.2 Prise en compte des aspects de genre

L'analyse genre portera sur la répartition des tâches, l'accès et le contrôle des ressources des ménages, la participation à des groupes et instances décisionnelles au niveau de la commune. L'intérêt de cette analyse réside dans le fait que les ressources à travers leur utilisation, la participation et la prise de décisions constituent une arène relationnelle où chaque genre fait prévaloir ses droits. Il faut aussi préciser que cette arène est le théâtre d'une redéfinition des relations entre les différentes composantes de la société. L'accès à une ressource peut se définir par la possibilité d'en faire usage et contrôle, la capacité et le pouvoir d'en définir l'usage.

➤ **Répartition des tâches :**

L'analyse de la répartition des tâches entre femmes et hommes dans le foyer à travers les calendriers journaliers et saisonniers se fait à travers le profil des activités qu'ils mènent. Ce profil des activités dépend de l'influence des facteurs socioéconomiques.

Concernant, les activités quotidiennes, elles restent dominées pour les femmes par les travaux domestiques notamment la collecte de l'eau, la préparation des repas et le petit commerce. Pour les hommes, ce sont les activités champêtres et quelques travaux domestiques comme la réparation des maisons. Les garçons et les filles, hors mis le fait d'aller à l'école effectuent les mêmes activités que les adultes.

Les travaux saisonniers sont dominés dans l'ensemble par les activités agropastorales qui occupent aussi bien les hommes que les femmes. Le commerce est aussi une activité qui occupe les deux sexes pratiquement toute l'année. Certains groupes ethniques comme les Bozo ont comme principale occupation la pêche pendant une bonne partie de l'année. En outre, dès la fin des travaux champêtres, certains jeunes hommes migrent vers les centres urbains principalement Mopti et Douentza à la recherche d'autres sources de revenus.

➤ **Accès et contrôle des ressources :**

Le diagnostic fait à partir des focus groups hommes et femmes réalisés dans le chef lieu communal a permis de se rendre compte du degré d'accaparement des pouvoirs par les hommes. Cette partie va être analysée à partir des indicateurs suivant qui donnent le niveau d'accès et de contrôle des ressources, de participation et de prise de décision de chaque sexe :

- l'accès à la terre, aux matériels agricoles, au cheptel ;
- la participation quantitative et qualitative aux groupes et instances décisionnelles au niveau de la commune.

L'accès et le contrôle des ressources foncières dans la commune, conserve toujours son caractère traditionnel car les champs et les terrains d'habitation se transmettent par héritage. Ainsi, l'homme est le principal héritier des terres de ses ancêtres tandis que la femme cultive les champs de son mari, de son père ou une parcelle octroyée par la mairie.

En effet, peu de femmes disposent de champs qu'elles cultivent permanemment, car elles sont en rotations permanente dans les champs non cultivés par les hommes. Cette situation confirme qu'elles n'ont pas les mêmes droits de propriété et de contrôle que les hommes. En outre, pour l'exploitation des champs, les femmes s'adonnent exclusivement à la pratique des cultures maraîchères. Le contrôle de la terre est du ressort des hommes.

Pour ce qui est de l'accès au matériel agricole et au cheptel, la situation reste la même sauf dans le cas de figure où la femme peut disposer de ses propres outils et de quelques têtes de bétail qu'elle peut vendre souvent avec l'accord du mari. Les charrettes mais aussi les animaux de trait sont la propriété exclusive des hommes. L'utilisation par les femmes de ces outils de production agricole ne se fait qu'aux heures où les hommes ne les utilisent pas comme dans l'après midi ou après avoir terminé les labours et les semis.

Cette situation fait certaines femmes commencent à acheter leur propre moyen de production et de transport comme les charrettes et les animaux de trait.

Pour ce qui est de l'accès et du contrôle des ressources agricoles et de l'élevage, les femmes peuvent faire usage de leur production ou en vendant une partie pour l'achat d'habits ou d'animaux comme les petits ruminants. Par contre, au niveau des ménages peulhs, les femmes ont tous les droits sur la production laitière qui les permettent de s'habiller et d'acheter des condiments.

➤ **Prise de décision et participation dans des groupes et instances décisionnelles :**

La prise de décisions familiales relève des prérogatives de l'homme dans la société traditionnelle qui continue de sévir dans les différents villages de la commune. En effet, même si les épouses en particulier la première a le droit de prendre certaines décisions, les plus importantes sont prises par le père de famille. Même si les femmes assurent l'éducation des enfants à bas âge, les hommes ont plus de droit sur les enfants et peuvent décider sans problème de leurs destinés.

Il urge au vu de cette situation de lever les contraintes et d'apporter des changements par une sensibilisation des hommes surtout les chefs de famille et les leaders d'opinions à plus de partage des tâches et des ressources avec les femmes au sein des ménages.

En ce qui concerne la participation quantitative et qualitative dans des groupes et instances décisionnelles au niveau de la commune, la présence des femmes est effective dans les organisations de base mais la participation aux instances de décision communales est souvent le fruit d'une initiative exogène comme les partenaires au développement qui l'imposent comme condition de financement des projets. Toutefois, le niveau de participation des femmes connaît des disparités suivant les types d'organisations ou d'associations. En effet, au niveau village les femmes évoluent plus souvent dans les GPF où on ne retrouve presque pas de sexe masculin, tandis que les hommes sont mobilisés dans les coopératives qui associent peu de femmes.

Au niveau des instances communautaires, comme le conseil communal et les différentes commissions aucune femme n'est représentée. Malgré l'affirmation des responsables communal et des chefs de ménage selon laquelle les femmes sont impliquées dans les processus de prise de décisions, nous constatons qu'elles ne sont informées que tardivement et le plus souvent sont réduites au silence lors des réunions.

Cependant certaines femmes détentrices d'un poste important dans les différentes organisations communautaires de base bénéficient d'une prise de parole lors de réunions et des assemblées. Néanmoins, dans tous les villages, les leaders d'opinions sont des hommes et le plus souvent c'est le marabout ou bien le chef de village et l'imam. D'autres personnes comme le maire, le sous-préfet et certains fonctionnaires sont également des leaders d'opinions surtout dans le village de Konna où toute décision importante est prise par ces derniers.

Toutefois, le dynamisme des femmes et leur profond désir de participer à l'essor économique de leur collectivité, font d'elles des actrices potentielles du développement local durable. C'est pourquoi, il est important de mener des campagnes de sensibilisation avec l'aide de partenaires pour réduire les discriminations sociales qui font qu'elles occupent souvent le second rôle en matière d'accès et de contrôle des ressources, de participation et de prise de décisions dans les différentes instances.

➤ **Les rencontres et liens intercommunautaire**

Vu l'importance des liens familiaux favorisés par de nombreux mariages entre les différents groupes ethniques, l'intégration est très présente dans la commune. En effet, ce fait se manifeste à travers les activités de groupe qui mobilisent plusieurs membres du village et ont trait au nettoyage des rues, des abords du fleuve et de la foire, à la construction et crépissage de mosquées et à la régénération de la bourgoutière. D'autres travaux comme la construction d'une maison ou d'un équipement communautaire regroupent aussi les membres du village. Les activités socioculturelles et sportives sont également des facteurs d'intégration et de renforcement des liens entre les populations communales. Toutefois, c'est au niveau des organisations de base que les activités de groupe se manifestent car étant le plus souvent des investissements dont la responsabilité de chaque membre est engagée. Cette cohabitation en harmonie des différents groupes ethniques est un facteur important pour le développement socioéconomique de la collectivité.

Synthèse des potentialités et contraintes du capital social

Le capital social bénéficie d'atouts considérables :

- *Existence d'une cohésion sociale dans le territoire communal ;*
- *Importance de la solidarité villageoise ;*
- *Existence d'un tissu associatif très dense avec plusieurs OCB ;*
- *Présence de quelques partenaires au développement ;*
- *Appui conseil des services techniques.*

Cependant, un certain nombre de contraintes existent et freinent ce dynamisme social :

- *Manque de coordination et de concertation entre les différentes associations ;*
- *Manque de formation des membres des OCB ;*
- *Déficit du capital financier ;*
- *Manque de moyens matériels ;*
- *Faible accès et contrôle de la terre par les femmes ;*
- *Non prise en compte des aspects genres dans la vie de la commune ;*
- *Faible présence des partenaires au développement.*

2.2.2 Dynamique entrepreneuriale

L'entrepreneuriat local repose principalement sur les OCB qui grâce à leur dynamisme lancent des initiatives notamment dans la création de richesse. Plusieurs associations se sont regroupées pour mettre en place des activités génératrices de revenus comme le maraîchage, l'embouche, la teinture et la poterie.

Certains groupements de femmes se sont associés pour créer des réseaux de micro-crédit pour faire des prêts permettant aux différents membres d'entreprendre un certain nombre d'activités lucratives comme le petit commerce et autres.

Certains particuliers ont également créé des micros entreprises notamment une petite unité de décorticage du riz et un certain nombre de boutiques avec des chiffres d'affaire assez importants. Toutefois, l'aspect informel de ces activités et le manque de moyens financiers, matériels et techniques limitent leur productivité et leur rentabilité.

2.2.3 Accessibilité aux institutions de financement

Le potentiel financier de la commune de Konna est important mais reste peu mis en valeur.

2.2.3.1 Structures bancaires

Le système bancaire n'est pas présent dans la commune et les structures existantes dans le secteur financier se limitent à des caisses de crédit.

2.2.3.2 Réseaux de micro- finance

La micro-finance est très active dans la collectivité par l'implantation de deux caisses de crédit : JEMENI et KONDO JIGUIMA qui offrent de petits financements aux OCB. Ces caisses travaillent avec les partenaires au développement qui les sollicitent pour des prêts aux associations. Généralement les prêts accordés sont utilisés pour le financement des activités génératrices de revenus des différentes structures de base.

2.2.3.3 Autres systèmes financiers

Les autres systèmes financiers se résument aux tontines que différents groupements de femmes mettent en place comme stratégie de lutte contre la pauvreté. Ce système consiste à des cotisations hebdomadaires ou mensuelles des membres qui au bout d'une échéance tirent au sort et le gagnant bénéficie de la totalité de la somme accumulée qu'il remboursera au bout d'un certain temps. L'argent est souvent utilisé dans le petit commerce, l'embouche ou dans les activités artisanales.

Synthèse des potentialités et contraintes du capital financier

Le capital financier à comme principal atout, l'existence de la foire de Konna qui devrait générer des recettes importantes ; mais aussi la présence de quelques partenaires qui ont mis en place des réseaux de caisses d'épargne et de crédit dans certains villages.

Les contraintes rencontrées par ce secteur sont toutefois plus importantes :

- *Inexistence du système bancaire liée à la faiblesse des ressources ;*
- *Insuffisance des partenaires présents dans le réseau de micro-crédit ;*
- *Faiblesse du capital des autres systèmes financiers ;*
- *Faible rentabilité de l'activité financière.*

2.2.4 **Encadrement et appui technique aux opérateurs économiques locaux**

Différents services techniques étatiques et des ONG sont présents dans la commune pour assurer un bon encadrement des opérateurs économiques locaux. En effet, ces services travaillent de concert avec la sous préfecture et la mairie dans le but d'apporter un appui conseil aux coopératives et groupements de promotion féminine dans différents types d'activités de développement.

Toutefois, c'est dans le secteur primaire, l'hygiène, l'assainissement et la protection de la nature que ces services interviennent. Ils encadrent les populations dans la vulgarisation de nouvelles techniques de production agricole et animale et dans la promotion de nouvelles variétés de semences et de technique de protection de la nature.

Les ONG interviennent dans le même cadre et sont également très présentes dans l'hygiène et l'assainissement mais aussi dans l'encadrement des groupements féminins pour la mise en place de réseaux de micro crédit permettant de mener des activités génératrices de revenus.

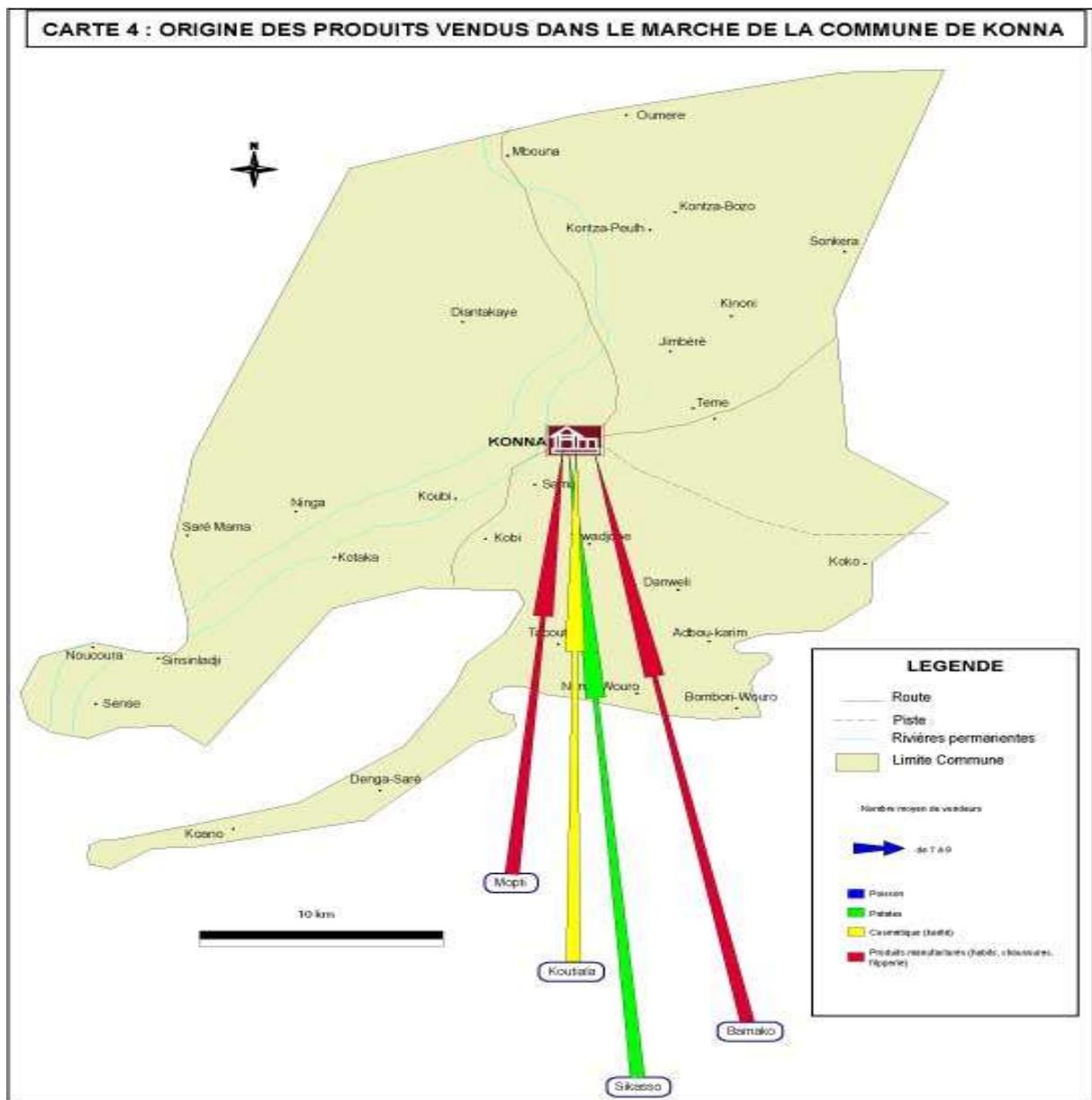
Elles apportent un appui technique mais également matériel et financier à leurs différents partenaires.

2.2.5 Accessibilité et approvisionnement en intrants externe

L'accessibilité de la commune est en grande partie rendue possible par la proximité de la RN16 et de quelques pistes reliant le chef lieu à certains villages et d'autres communes. Toutefois, des villages situés dans la zone inondée sont difficiles d'accès et sont confrontés à un problème d'approvisionnement en produits de tout genre.

Le chef lieu Konna qui abrite une grande partie de la population et des équipements est bien approvisionné en divers produits venus d'horizons différents. Les principaux produits vendus sont : poissons, chaussures, piment, habits et patates. Ces produits proviennent principalement de : Konna, de Bamako et de Sikasso. Toutefois, les produits maraichers, les céréales et les produits transformés comme la pate d'arachide, les jus de fruits sont également vendus sur le marché etc.

La clientèle est originaire pour la plupart des villages de la commune et des communes voisines. Toutefois, la carte ci-dessus fait ressortir que d'autres clients proviennent d'horizons lointains comme Mopti, Koutiala, Bamako et Sikasso et même du Burkina Fasso et de la Cote d'ivoire. Les ventes moyennes par personne varient entre 500 et 1 000 000 FCFA les jours de marché et 100 et 250 000 FCFA les jours ordinaires.



Le nombre de têtes de bétail recensé à l'entrée de la foire est de 1102 et à la sortie 1 388. On note une plus grande présence des gros ruminants avec 1 282 têtes contre 1208 pour les petits ruminants. Le nombre moyen de tête de bétail vendu/personne et par jour de marché varie de 1 à 30, alors qu'il n'est pas précisé les jours ordinaires.

2.2.6 Accessibilité aux marchés et à l'information commerciale

➤ Zones de provenance des moyens de transport

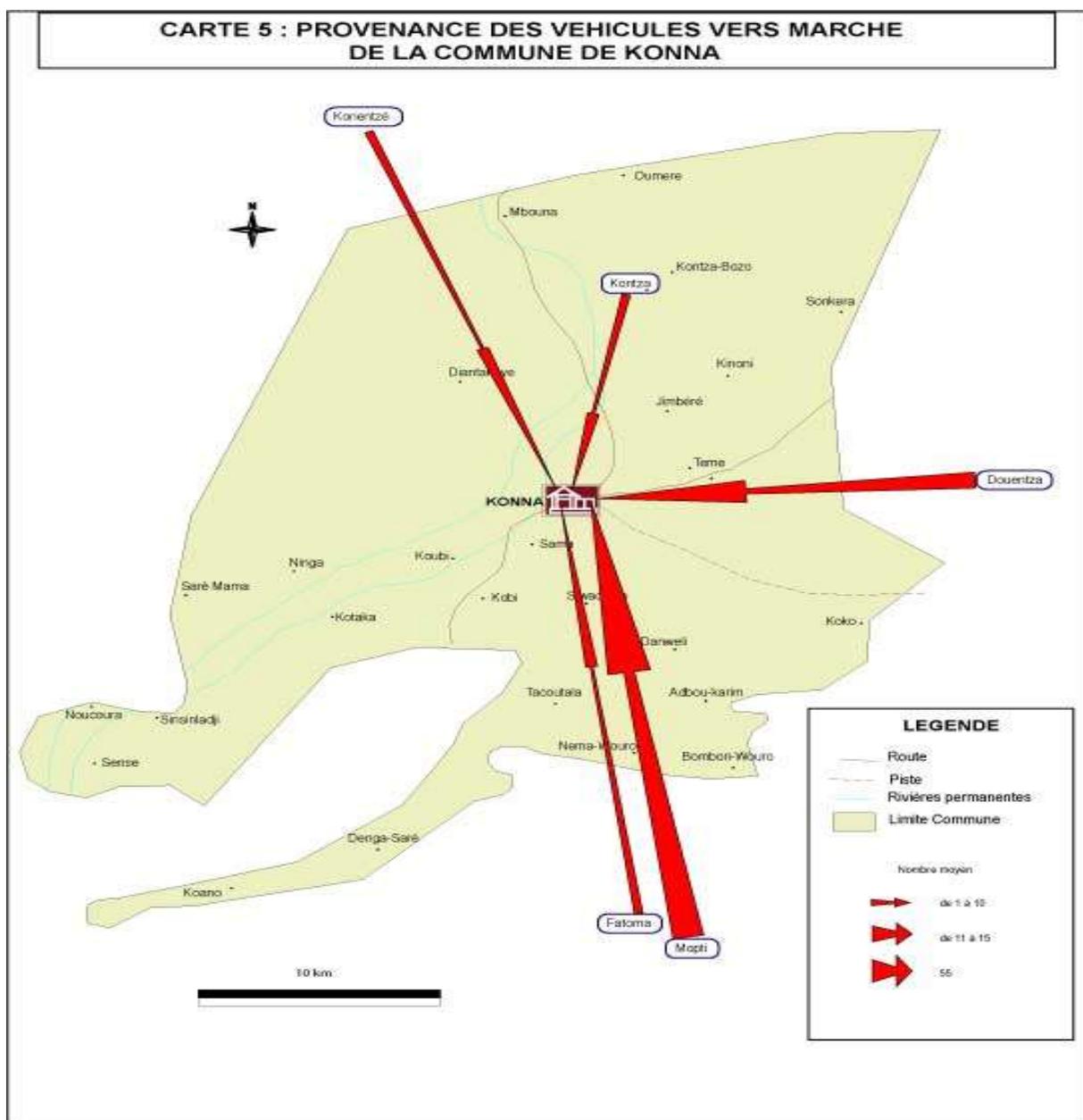
La gare routière de Konna joue un rôle primordial dans l'accessibilité de la commune par l'importance des flux qui sont observés. En effet, le principal lieu de provenance et de destination des véhicules de transport de passagers et/ou de marchandises est Mopti. Toutefois, d'autres lieux et destinations moins importants sont notés comme : Korientzé, Douentza, Kontza et Fatoma.

Les principaux moyens de transport utilisés ont été dénombrés :

- Pour les véhicules :

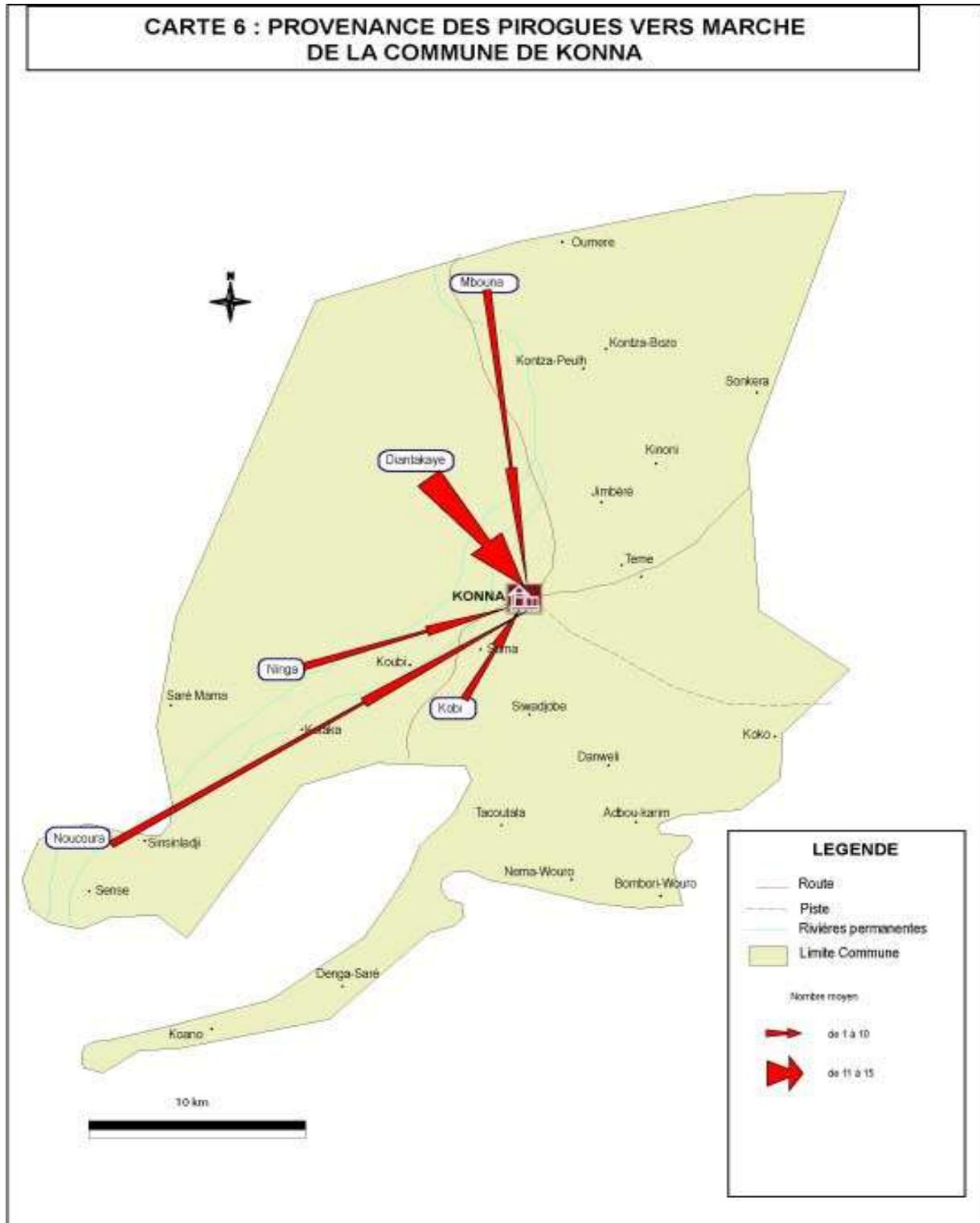
Les principaux types et marques de véhicules sont les 207 Mercedes de 22 places qui sont mixtes, les 404 et 504 Peugeot avec respectivement 16 et 9 places dont les premiers sont mixtes et les seconds transportant uniquement des passagers. Les camions, sont de marque Mercedes et transportent aussi bien des marchandises que des passagers.

Au total on a dénombré : 40 minis bus, 15 bâchers, 10 camions frigorifiques, 8 camions de 5 à 10 T, 3 neufs places, 2 bus de 65 places et 2 camions gros porteurs de 30 T. Les heures d'arrivée se situent généralement entre 6 h du matin et 14 h et celles de départ entre 14 h et 20 h. Les principaux produits transportés sont ceux vendus sur le marché et le bétail.



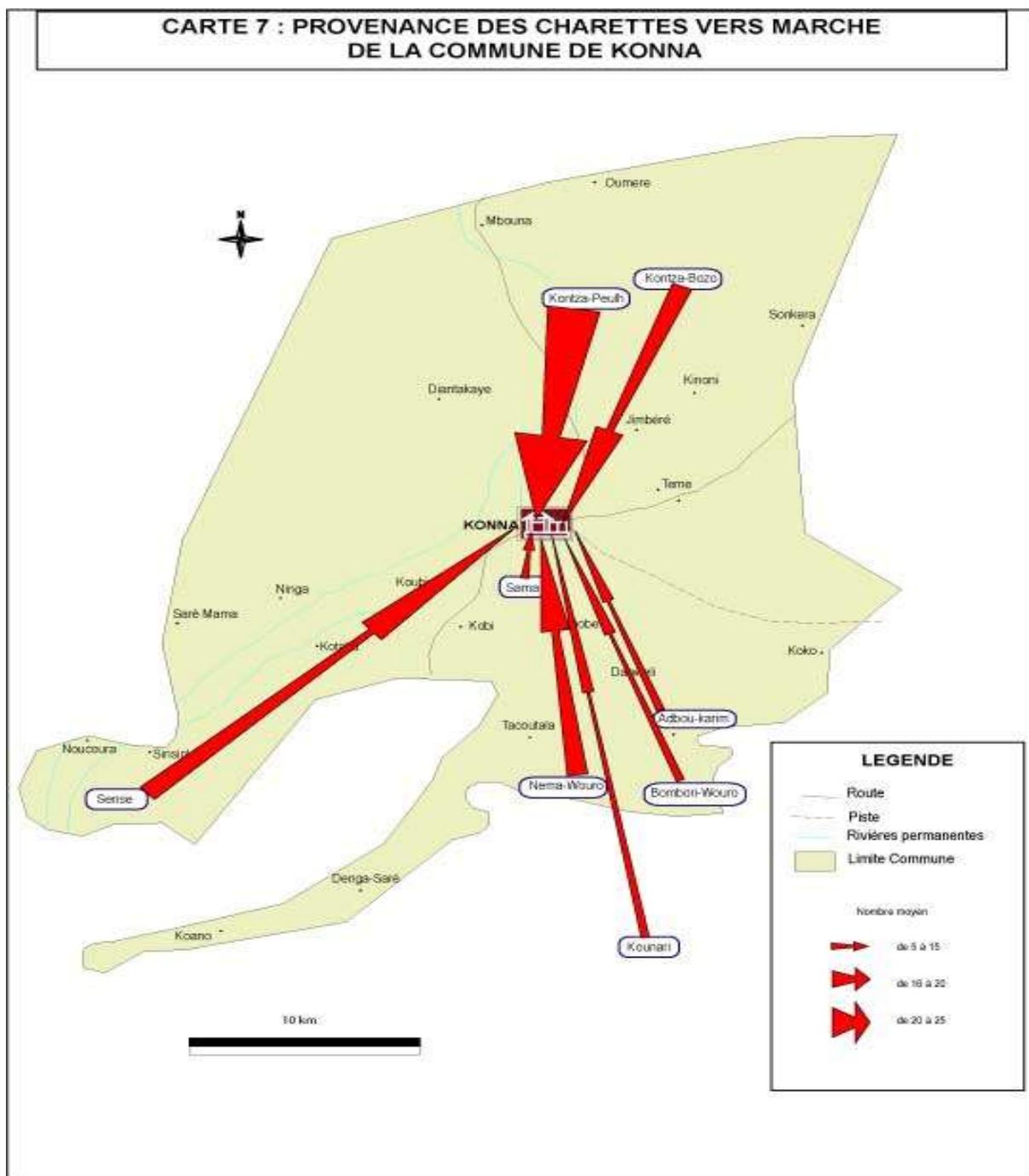
- Pour les Pirogues :

Le nombre de pirogues recensés lors de la foire de Konna est de 32 provenant principalement des villages de la commune et des collectivités voisines comme l'illustre la carte suivante. Ainsi, les pirogues proviennent essentiellement des villages de Diantakaye, Mbouna, Ninga et Noucoura qui sont très éloignés de Konna et qui sont plus accessibles par le fleuve.



- Pour les charrettes :

- La desserte de l'espace communal est assurée par les voitures, les charrettes, les pirogues et de plus en plus par les motos dont le nombre ne cesse de croître. Il a été dénombré 117 charrettes provenant essentiellement des villages de Kontza-Peul, Néma-wouro et Kontza-Bozo par ordre d'importance.



Le nombre de ces moyens de transport varie d'une foire à l'autre et dépend de plusieurs facteurs comme les saisons, la rareté de certains produits et le nombre de clients. Le nombre de véhicules disponibles est aussi un facteur d'affluence des clients qui peuvent se déplacer plus facilement grâce à la proximité de la RN16.

2.2.7 Etat des relations entre l'institution publique communale et le secteur privé local

L'implication de l'institution publique communale dans la vie économique locale est très faible. En effet, hors mis les relations à travers les services techniques qui sont présents pour aider la commune à gérer ses affaires courantes, les relations avec le secteur privé sont très faibles voir inexistantes. L'initiative privée n'implique pas les autorités communales hors mis dans le cadre administratif. Les différentes associations ou coopératives travaillent souvent sans aucune relation avec l'institution publique communale.

2-3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN ÉCONOMIQUE

➤ Le potentiel naturel

Le cadre naturel de la commune de Konna offre d'énormes potentialités pour la pratique de nombreuses activités permettant d'assurer un certain niveau de développement socioéconomique :

- la commune possède d'importantes surfaces cultivables dont 15% seulement sont mises en valeur ;
- la zone inondée offre une potentialité énorme en cultures maraîchères et la partie exondée est très favorable aux cultures sèches ;
- les ressources en eau de surface et souterraines sont également très importantes et permettent l'aménagement de vastes terres de cultures.

➤ Les ressources humaines

La commune a une population majoritairement jeune avec une importance de la tranche des moins de 25 ans. Ainsi, elle dispose d'une importante main d'œuvre mais également d'une population dépendante de plus en plus nombreuse.

❖ Les contraintes

La commune de Konna dispose d'énormes potentialités pour pouvoir assurer son développement socioéconomique. La présence du fleuve constitue la plus grande potentialité en permettant la pratique de différentes activités économiques comme l'agriculture, l'élevage et la pêche. Toutefois, ces atouts sont peu mis en valeur du fait de certaines contraintes :

- insuffisance de la maîtrise d'eau ;
- manque de moyens financiers et matériels ;
- manque de formation des producteurs ;
- dégradation des conditions climatiques et pédologiques ;
- faible présence des partenaires au développement ;
- faiblesse du réseau de communication et dégradation des pistes existantes.

La cohabitation de ces différentes activités est parfois source de conflits relatifs à la délimitation territoriale pour chaque secteur. L'empiètement des zones de culture sur les

terrains de pâturage ou l'intrusion du bétail dans les champs occasionnent souvent des querelles entre les agriculteurs et les éleveurs.

La coopération décentralisée avec les collectivités maliennes reste absente, car aucun contrat de partenariat n'a été signé avec les autres communes. Cette situation ne facilite pas la mise en valeur des ressources naturelles partagées entre les collectivités et occasionne souvent des rivalités. Toutefois, le partenariat avec les collectivités européennes en particulier françaises est fortement recherché par les responsables communaux, dans le but de trouver des sources de financements permettant la réalisation de certaines activités de développement.

Un certain nombre de contraintes entravent cependant ce processus par un manque d'information, de sensibilisation et de communication des responsables aux populations locales. L'absence d'un suivi évaluation des projets/programmes mis en œuvre entraîne un manquement dans les résultats escomptés ce qui fait que les populations ne ressentent pas souvent les retombés des projets de développement.

❖ *Recommandations*

Différentes pistes de solutions ont été proposées par les populations pour sortir de cette situation :

- *mise en place d'un château et d'une adduction d'eau potable à Konna ;*
- *augmentation du nombre de puits à grand diamètre ;*
- *subventionnement en matériel et intrants agricoles ;*
- *aménagement de périmètres maraîchers ;*
- *constitution de banques de céréales ;*
- *renforcement des capacités des producteurs dans les différents domaines qui touchent leurs secteurs d'activités ;*
- *aménagement des pistes rurales et réfectionnement de celles déjà existantes ;*
- *recherche de partenaires financiers et techniques et promotion de l'intercommunalité.*

L'application de ces différentes pistes pourra permettre à long terme de résoudre les problèmes socioéconomiques de la commune. Le renforcement des moyens de communication permettra d'impulser le commerce, déjà moyennement développé dans la commune en raison de la diversité de la production et de la présence de la RN16.

III - DIAGNOSTIC FISCAL ET FINANCIER

3-1 MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES

Le diagnostic fiscal et financier des ressources financières de la Commune de Konna sera axé sur le descriptif des différentes sources de recettes, d'une part et d'autre part, leur degré de mobilisation, ainsi que les performances réalisées par la municipalité en matière de gestion budgétaire.

3.1.1 Chaîne fiscale, procédures d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes locaux

En matière d'émission des impôts et taxes, tout le processus est assuré par les services de la Commune, notamment la régie des recettes, sous le contrôle du service des impôts et de la Tutelle. En effet, par souci d'alléger le système fiscal et surtout pallier le déficit en moyens humains, matériels et logistiques des services fiscaux et financiers de l'Etat, il a été institutionnalisé la mise en place de régies de recettes dans les communes. Le régisseur des recettes est ainsi un agent communal chargé des opérations de recensement des contribuables en vue de faciliter l'émission des rôles, qui se fait annuellement, selon les procédures en vigueur.

Globalement, l'appui du service des impôts peut se structurer ainsi :

⇒ *Accueil et recensement :*

- *Assister les contribuables*
- *Enregistrer les déclarations*
- *Et enfin Recenser les contribuables de leur ressort*

⇒ *Emission et documentation :*

- *Instruire les documents en matière d'assiette*
- *Confectionner les rôles d'impôts, les états de liquidation en ce qui concerne les centres non encore informatisés.*

⇒ *Encaissement et recouvrement :*

- *Vérifier l'exactitude des renseignements fournis par les contribuables*
- *Recevoir les paiements des contribuables, enregistrer les paiements et établir les quittances*
- *Préparer les états de versement des recettes.*

Après recensement et remise des rôles au Préfet du Cercle, ce dernier les envoie au service des impôts pour vérification. Après vérification, le service des impôts délivre un quitus au Préfet qui approuve le document donnant ainsi l'aval au service de la commune pour l'exécution des recouvrements.

Il convient de signaler que l'émission des rôles se fait sur la base d'une révision périodique des matières imposables. Et, il ressort des entretiens avec les personnes ressources de la Commune que la base de révision des rôles est constituée des résultats du recensement général de la population de 1998. Ce qui constitue un handicap majeur en matière de maîtrise et de gestion du potentiel fiscal de la Commune.

3.1.2 Performances de mobilisation des ressources

La gestion des ressources financières est assurée par le Maire qui est l'ordonnateur du budget communal. Pour lui faciliter la tâche, le Conseil Communal a mis en place des organes et services qui appuient le Maire dans l'exécution de ses fonctions. Il s'agit :

- des commissions techniques, notamment :
 - la commission économie, finances et développement ;
 - et la commission chargée de l'état civil et du recensement.
- les services municipaux, que sont :
 - le secrétariat général ;
 - la régie.

3.1.2.1 Potentiel fiscal, rendement potentiel et rendement actuel de la fiscalité locale

Les ressources de la Commune rurale de Konna sont principalement composées de :

- des impôts et taxes, notamment la TDRL, les taxes armes et bétail, la taxe voirie, et les vignettes sur les cycles à moteur ;
- des prestations de services de la mairie, essentiellement en matière de fournitures de services à caractère administratif.

➤ Potentiel fiscal de la Commune :

L'appréciation du potentiel fiscal de la commune a été faite sur la base de l'exploitation des rôles numériques, combinée aux résultats du recensement du marché de Konna. Elle a permis d'apprécier le potentiel fiscal de la Commune, néanmoins compte tenu des aléas et difficultés de recouvrements des impôts et taxes, un taux de recouvrement a été appliqué à chaque type selon le niveau de maîtrise probable de la commune de ses matières imposables, afin de calculer le rendement potentiel des recettes fiscales de la Commune. Ainsi, il a été appliqué un taux de :

- 90% de recouvrement pour la TDRL, les patentes, les redevances à caractère administratif et la voirie. L'application de ce taux s'explique par la relative facilité de localisation de ces sources de recettes, qui nécessite néanmoins au préalable, un recensement des matières imposables. Concernant la taxe voirie, il convient également de s'accorder sur la définition du concept de famille, si l'on sait que le livret de famille qui permet de faire le décompte pour le recouvrement de la taxe de voirie, peut comporter jusqu'à une centaine de personnes au niveau de certaines communes du cercle de Bandiagara ;

- 85% de recouvrement pour l'occupation des droits de place sur les marchés et foires, dont le diagnostic a donné les résultats du recensement et le potentiel de recettes que le marché permet de dégager ;
- 80% de recouvrement pour les taxes sur le bétail et sur les armes à feu, dont le recensement repose plus sur la collaboration et la volonté de la population.

➤ **Potentiel fiscal du marché :**

A fin de bien mener le travail, le marché a été réparti en 9 zones qui ont été visitées par les enquêteurs.

La première zone concerne la gare routière qui occupe une allée entière, la deuxième où se rassemblent les étals et tables, la troisième est constituée d'un bâtiment où se regroupent les tailleurs, les cordonniers et les vendeurs de viande. Les autres zones restantes sont constituées des espaces réservés à la vente de fruits et légumes, de poissons frais et fumés, des allées concentrant les boutiques de divers, de l'allée regroupant les vendeurs de fruits sauvages, des céréales et des marchés de bétails.

Au total 586 personnes ont été enquêtées sur le marché dont 302 hommes et 284 femmes. Ces commerçants se concentrent pour la plupart dans des hangars (256), des boutiques (87), des magasins (16) et des kiosques (6). Toutefois, certains (173) mènent leurs activités à l'air libre sans abris, alors que d'autres sont des ambulants (9) ou sont sous appatam (7).

La superficie des parcelles occupées varie de 1 à 30 m² et le total occupé par les personnes ayant répondu à la question est de 1424 m².

Tableau 5 : Types d'abris et montants annuels des taxes payées dans le marché de Konna

Types d'abris	Nombre de vendeurs	Taxes payées à la mairie / jour de foire	Fréquence de paiement	Montants annuels
Hangar	256	50	52	665 600
Appatam	7	50	52	18 200
Boutique	66	100	52	343 200
Boutique	21	10 585	1	222 285
Kiosque	6	7 500	1	45 500
Magasin	16	14 700	1	235 200
Sans abris	173	50	52	449 800
Ambulant	9	50	52	23 400
Total	554			2 002 685

Source : Enquête SAFIC, Janvier 2009

Les montants des droits d'attribution des places varient entre 2 000 et 240 000 FCFA et ceux du loyer entre 3 000 et 20 000 FCFA par mois pour les parcelles privées et 50 FCFA par jour de foire pour celles de la mairie. Il faut aussi noter que les places situées dans le bâtiment occupé par les tailleurs, les cordonniers et les vendeurs de viande sont payées 1000 FCFA par mois pour les cantines et 50 FCFA par jour pour les étals et tables.

Les impôts professionnels payés les plus courants sont : la patente synthétique qui varie de 7 500 FCFA/an pour les Kiosques à 14 700 FCFA/an pour les magasins, tandis que certaines boutiques payent 10585 FCFA/an alors que d'autres ne s'acquittent que d'une taxe hebdomadaire de 100 FCFA. Le reste des occupants de la foire s'acquittent d'une taxe marché de 50 FCFA par jour de foire. Le montant annuel de ces différentes taxes s'élève à 2 002 685 FCFA.

La collecte des recettes au niveau du marché est confiée à un GIE qui doit verser 175 000 FCFA par mois à la mairie mais ne donne en réalité que 65 000 FCFA/ mois. Cette situation s'explique par la difficulté à recouvrer les recettes du fait de la réticence de certains vendeurs à s'acquitter du paiement de leur taxe.

Pour ce qui est du marché à bétail, la taxe de présentation qui est de 50 F pour les petits ruminants et de 150 FCFA pour les gros ruminants est la seule payée par les vendeurs. Le secteur des transports constitue aussi une source de devise importante par les recettes générées les jours de marché de foire.

Tableau 6 : Types de véhicules et montants annuels des taxes payées au marché de Konna

Types de véhicules	Nombres	Taxes en FCFA	Fréquence	Montants annuels en FCFA
Mini car	40	500	52	1 040 000
Bachers	15	500	52	390 000
9 places	3	500	52	78 000
Bus	2	1000	52	104 000
camions	20	1000	52	1 040 000
Charrettes	117	100	52	608 400
Pirogues à moteur	19	500	52	494 000
Pirogues à perche	13	200	52	135 200
Total	229			3 889 600

Source : Enquête SAFIC, Janvier 2009

Les différents moyens de transport paient des taxes d'embarquement/sortie qui s'élèvent à 100 FCFA pour les charrettes, 200 FCFA pour les pirogues à perches, 500 FCFA pour les pirogues à moteur et les voitures dont le poids est inférieur à 5 tonnes et 1000 FCFA pour le reste. Le montant de ces taxes s'élève annuellement à 3 889 600 FCFA. La taxe syndicat qui est souvent de 1500 FCFA/véhicule va directement au syndicat des transporteurs et ne concerne pas la mairie.

➤ **Rendement potentiel et rendement actuel :**

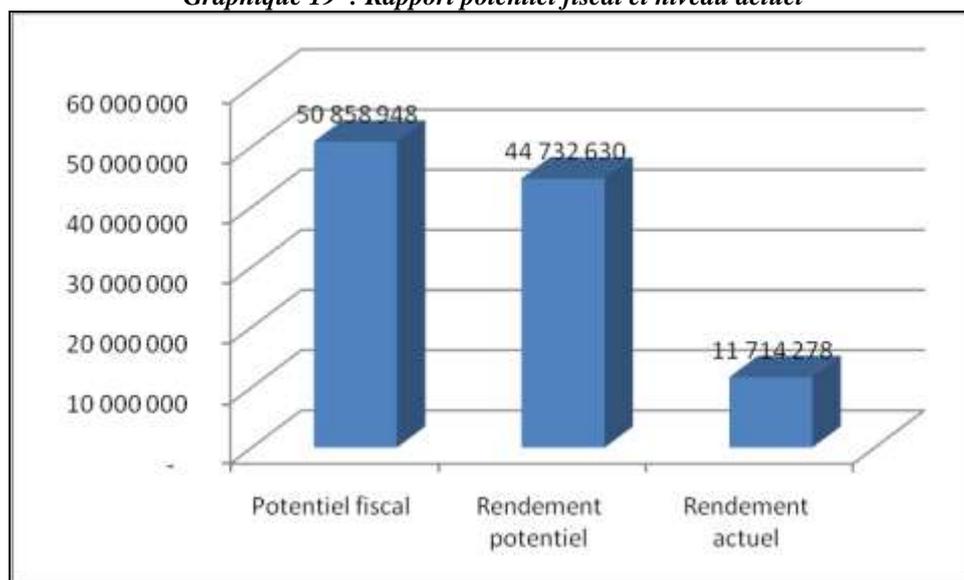
Pour rappel, le diagnostic des impôts locaux pour la période 2003-2007, a révélé un niveau assez moyen de recouvrement par rapport aux émissions, de l'ordre de 30%. Il convient de signaler que sur les recettes par grandes masses significatives, le recouvrement de toutes les sources de recettes n'est pas effectif. En effet, sur la période 2003-2007 :

- pour les impôts et taxes, la TDRL est recouvrée sur toute la période, à un taux moyen de 13%, de même que la voirie à un taux de 78% par rapport aux émissions ;

- pour les impôts liés à l'activité, les recouvrements concernent les patentes (12%), les taxes sur les embarcations (14%) et les ITS (21%) ;
- pour les impôts et taxes assimilés, les matières recouvrées concernent la taxe sur le bétail (30%), la taxe sur les armes à feu (96%), les vignettes sur les cycles à moteur (25%) ;
- pour les prestations de service de la commune, les rubriques recouvrées concernent les taxes de sortie de véhicule (1%), les droits d'occupation de la voie publique (34%) et les redevances des services à caractère administratif (9%).

Le constat qui se dégage est le faible niveau de recouvrement des recettes fiscales par rapport au taux d'émission. C'est pourquoi, des améliorations doivent être apportées, notamment dans la gestion des produits du patrimoine. L'exploitation des données du diagnostic a révélé que le taux d'émission est déjà assez faible par rapport au potentiel fiscal actuel de la commune. D'ailleurs, le niveau actuel de recouvrement des recettes fiscales est de l'ordre de 23% par rapport aux émissions effectuées par la mairie entre 2003 et 2007.

Graphique 19 : Rapport potentiel fiscal et niveau actuel



Source : Enquête SAFIC, Janvier 2009

La mise en œuvre, en tenant compte des modérations précitées permettrait à la commune d'arriver à un niveau de recouvrement potentiel de l'ordre de 88% du potentiel fiscal. Ainsi, chaque année, la commune pourrait recouvrer un minimum fiscal de l'ordre de 44.732.630 FCFA. Ce montant pourrait être amélioré à travers d'une part une meilleure gestion des produits du domaine, et d'autre part, le recensement préalable des charrettes et des motos, si l'on sait qu'elles constituent les moyens de déplacement les plus usités et leur niveau de recouvrement actuel est assez faible par rapport au potentiel de la Commune.

3.1.2.2 Niveau d'activités des services de recouvrement et perception des impôts, taxes et droits locaux

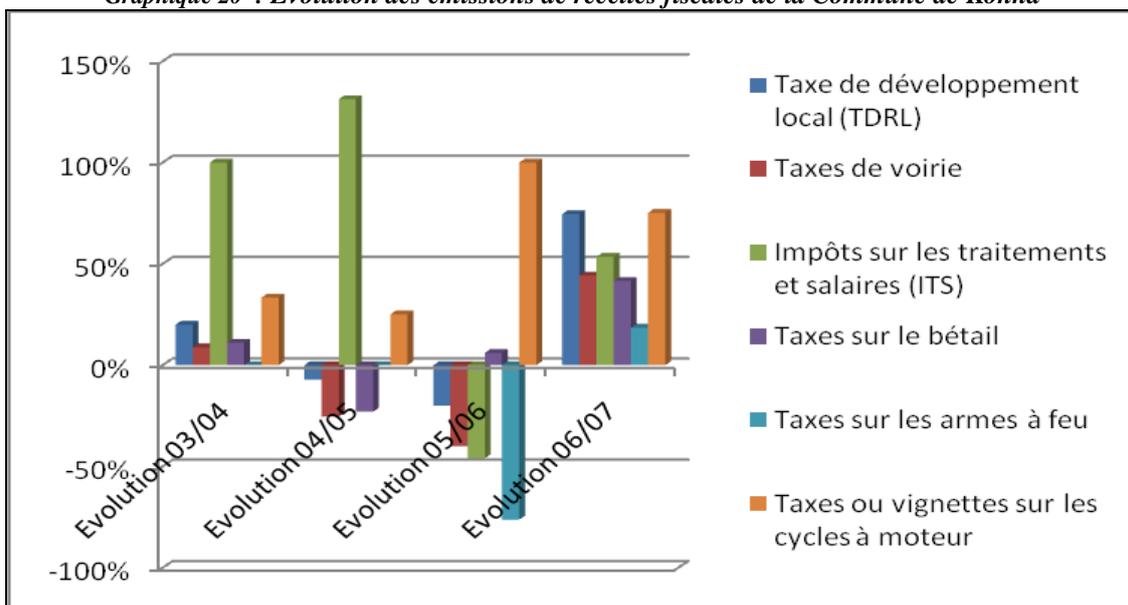
➤ **Niveau d'activités des services de recouvrement**

L'analyse de l'évolution des émissions de recettes fiscales laisse apparaître que les prévisions de recettes fiscales totales enregistrent une certaine progression d'année en année. Du fait que :

- ⇒ les impôts sur les personnes ont connu une nette hausse sur la période 2006-2007 ;
- ⇒ les impôts et taxes liés à l'activité étaient très importants sur la période 2004-2005, avant de commencer à décroître de manière constante ;
- ⇒ les impôts et taxes assimilés sont également restées plus ou moins constantes durant la période 2003-2007, avec une légère tendance à la hausse, aussi bien pour les taxes sur le bétail que sur les armes à feu qui constituent l'essentiel des émissions de recettes ;
- ⇒ les autres impôts et taxes assimilés sont plus ou moins faibles, sauf pour les vignettes qui connaissent une progression constante sur la période.

L'analyse révèle que les ITS et les vignettes constituent l'essentiel des recettes fiscales de la Commune de Konna.

Graphique 20 : Evolution des émissions de recettes fiscales de la Commune de Konna



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

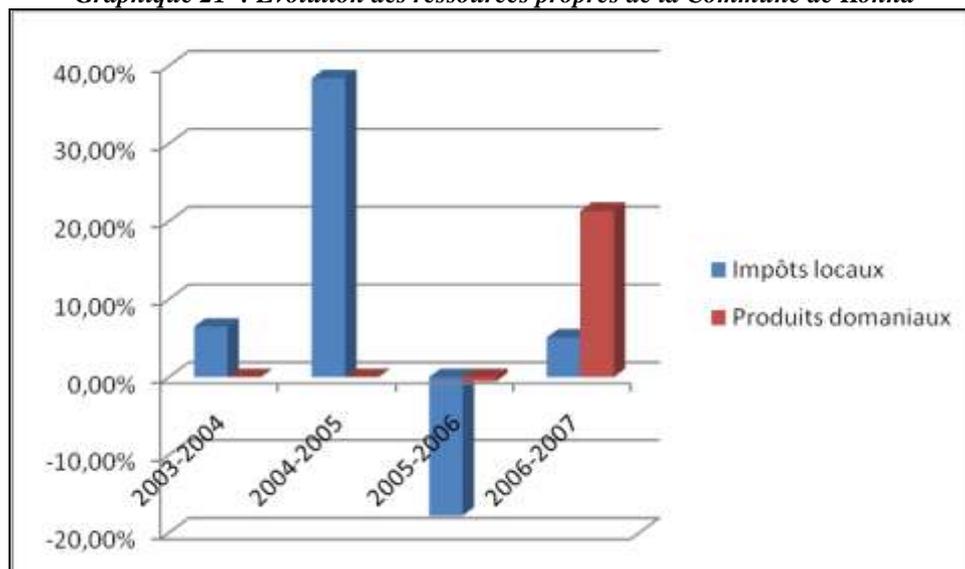
⇒ **Niveau de perception des impôts, taxes et droits locaux**

Le recouvrement des ressources fiscales de la Commune incombe dans les faits au régisseur des recettes qui travaille sous la responsabilité du receveur, comptable de la commune. Pour l'accomplissement efficace de sa tâche, il s'appuie sur les chefs de villages en vue d'assurer un recouvrement plus effectif des impôts, droits et taxes auprès des contribuables recensés et figurant sur les rôles dûment établis. A cet effet, il a été institué un cahier de recouvrement au niveau de chaque village, détenu par le chef de village pour un suivi régulier des recouvrements.

D'une manière générale, rapporté aux prévisions, on constate que le taux de recouvrement des recettes propres de la Commune de Konna a enregistré une certaine régression en passant de 19% (en 2004-2005) à 5% en 2006-2007. De manière spécifique cette tendance s'explique pour :

- ⇒ les impôts locaux de, par la diminution continue du taux de recouvrement qui est passé de 38% entre 2004-2005, à 5% pour le recouvrement 2006-2007 ;
- ⇒ les produits du domaine enregistrent quant à eux une certaine progression de 0% pour le recouvrement 2003-2004, allant jusqu'à 6,7% en 2007.

Graphique 21 : Evolution des ressources propres de la Commune de Konna



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

Cette situation est assez révélatrice des faibles capacités de la mairie à assurer un recouvrement efficient des ressources dont l'émission de l'assiette, ainsi que le recouvrement est de son ressort. La gestion des droits et redevances découlant des services administratifs en est la parfaite illustration, car sur cinq années d'exercice, la commune a procédé à un recouvrement très dégressif en passant de plus de trois millions en 2004 à moins de sept cent mille francs en 2007.

La faiblesse du rendement des produits du domaine du patrimoine et des services, s'explique, selon les services techniques financiers de la localité par l'autonomie de gestion de la commune, notamment pour la gestion des redevances à caractère administratifs. En effet, pour cet aspect, le maire procède à une commande de reçus directement gérés au niveau de la Commune (soit par les services communaux, soit par l'adjoint du maire chargé de l'Etat civil), sans un dépôt préalable de valeur inactive au niveau de la perception. Ce qui réduit le moyen de contrôle des services de l'Etat sur la gestion des produits domaniaux.

3.1.2.3 Evolution des recettes de 2003 à 2007

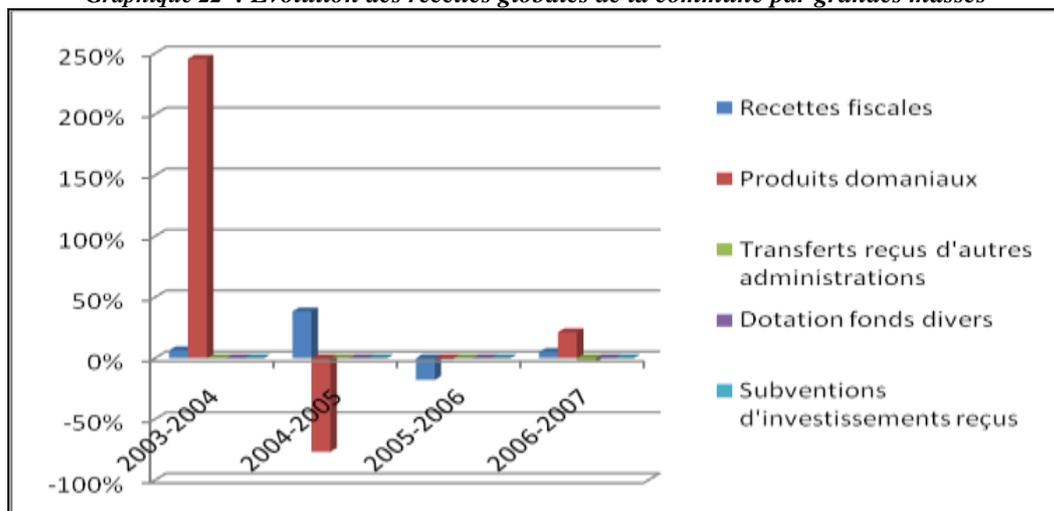
⇒ **Recouvrement des recettes globales de la Commune**

L'analyse de l'évolution des recettes de la Commune fait ressortir deux tendances majeures :

- la première tendance concerne les recettes dont le recouvrement enregistre une évolution nulle ou négative sur la période 2003-2007. Il s'agit essentiellement :
 - des impôts et taxes ;
 - des produits domaniaux.

- la seconde tendance concerne les recettes qui ont fortement influencé la tendance positive des masses globales de recettes :
 - les subventions et dotations ;
 - les subventions d'investissement reçues.

Graphique 22 : Evolution des recettes globales de la commune par grandes masses



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

Cette évolution à la baisse des grandes masses montre encore une fois que la commune ne dispose pas de ressources suffisantes pour prendre en charge les besoins des populations locales.

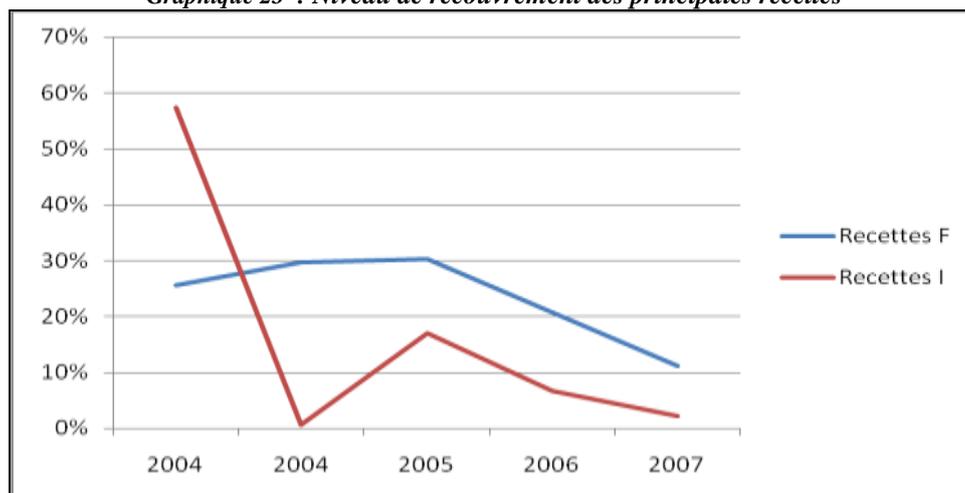
⇒ Niveau de mobilisation des ressources de la Commune

La tendance globale du niveau de mobilisation des recettes de fonctionnement et d'investissement suit l'évolution générale du niveau de recouvrement des grandes masses de recettes de la commune.

Le taux de recouvrement des recettes globales de la commune pour la période 2003-2007 se situe à 38%, avec d'importantes variations, car il est de l'ordre de 50% pour les recettes de fonctionnement et 26% pour les recettes d'investissement de la commune. Cette situation s'explique par :

- une meilleure maîtrise des recettes fiscales de la commune qui parvient à mobiliser bon an mal an près de 30% des émissions, à son niveau maximal ;
- une surestimation des engagements financiers de l'Etat et de ses partenaires dont les montants attendus n'ont pas correspondu aux montants réels recouverts ce qui explique la faiblesse des taux de recouvrement des recettes d'investissement, notamment pour les années 2004 et dans une moindre mesure 2007.

Graphique 23 : Niveau de recouvrement des principales recettes



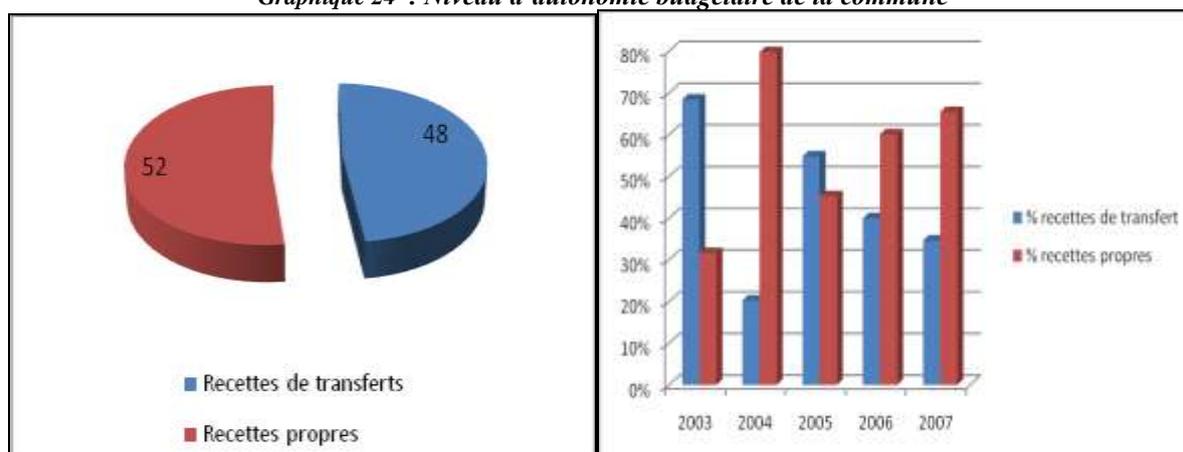
Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

En ce qui concerne les investissements, la tendance générale est la faiblesse du taux de recouvrement des recettes, ce qui induit un faible niveau d'exécution des dépenses d'investissement. Ce faible pouvoir d'investissement de la Commune est lié aux prévisions exagérées, d'une part des recettes d'investissement reçues et d'autre part, à l'inexistence des prélèvements sur la section fonctionnement.

⇒ Niveau d'autonomie budgétaire de la Commune

L'étude des données financières de la Commune montre l'importance des ressources de transfert qui représentent, entre 2003 et 2007, une moyenne de 78% des recettes globales de la Commune de Konna. Ceci montre que la commune ne dispose pas d'une autonomie financière suffisante, elle est fortement dépendante de ses partenaires pour le financement non seulement de son fonctionnement mais aussi de ses investissements.

Graphique 24 : Niveau d'autonomie budgétaire de la commune



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

La principale caractéristique de la commune de Konna est la prédominance des recettes propres sur les recettes de transfert sur la période de référence de l'étude. Hormis l'année

2003 et dans une moindre mesure l'année 2005, les recettes propres de la commune sont plus importantes que les recettes de transfert, notamment pour les années 2004 et 2007.

3.1.2.4 Indicateurs de performances de mobilisation des ressources

Une analyse fine des éléments budgétaires de la commune de Konna permet de faire les constats suivants :

- au niveau des indicateurs de recettes per capita :
 - o une évolution contrastée des recettes totales rapportées au nombre d'habitant lesquelles sont passées de 967 FCFA en 2003, à 464 FCFA en 2004 à 999 FCFA en 2005 avant de baisser à 524 FCFA en 2007 : ce qui a réduit la capacité de la commune à prendre en charge les besoins des populations ;
 - o une faible et contrastée contribution fiscale des populations au fonctionnement de la commune puisque l'apport moyen de chaque citoyen, est passé de 76 FCFA en 2003, à 22 FCFA en 2004 à 160 en 2006 et progresse lentement pour atteindre 163 FCFA en 2007.

Tableau 7 : Indicateurs de recettes per capita de la Commune rurale de Konna

INDICATEURS DE RECETTES PER CAPITA	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne de 2003/2007
Recettes totales/habitant	967	472	899	525	522	677
Recettes propres/habitant	305	376	407	316	342	349
Recettes fiscales/habitant	272	282	386	311	318	314
Produits du domaine du patrimoine et des services/habitant	33	95	21	4	23	35
TDRL/habitant	76	22	57	160	163	96
Recettes gérées par la Commune/habitant	301	376	407	316	342	348

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

- Au niveau des indicateurs de structure de recettes :
 - o la taxe de développement régional et local contribue assez faiblement à l'alimentation des recettes de fonctionnement et des recettes propres de la commune (en moyenne près de 23 % des recettes de fonctionnement et 29% des recettes propres) ;
 - o près de 56% des recettes sont d'origine interne à la commune contre 43% d'origine externe, (même si on constate une évolution en dents de scie des proportions d'année en année) ;
 - o la contribution du patrimoine communal sur le volume des recettes collectées est moyenne du fait du taux réalisé en 2003 ;
 - o la moyenne des recettes de fonctionnement sur celles d'investissement pour la période est très forte du fait des faibles montants de transferts obtenus, notamment en 2004.

Tableau 8 : Indicateurs de structure des recettes de la Commune rurale de Konna

Structures des recettes de la Commune	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
TDRL/recettes de fonctionnement	18,7%	4,8%	11,6%	40,4%	39,0%	22,9%
TDRL/recettes propres	25,0%	5,8%	14,0%	50,7%	47,7%	28,6%
Recettes propres/recettes totales	31,6%	79,8%	45,2%	60,1%	65,4%	56,4%
Recettes de transfert/recettes totales	68,4%	20,2%	54,8%	39,9%	34,6%	43,6%
Recettes fiscales/Recettes propres	89,2%	74,8%	94,9%	98,6%	93,1%	90,1%
Produits du domaine du patrimoine et des services/Recettes propres	10,8%	25,2%	5,1%	1,4%	6,9%	9,9%
Recettes de fonctionnement/ Recettes d'investissement	72,7%	3615,4%	119,0%	305,8%	398,2%	902,2%
Recettes gérées par la Commune/Recettes propres	98,4%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	99,7%
TDRL/Recettes gérées par la Commune	25,4%	5,8%	14,0%	50,7%	47,7%	28,7%
Produits dom, Patri, Services gérés par commune/Recettes gérées par la Commune	11,0%	25,2%	5,1%	1,4%	6,9%	9,9%

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

3-2 GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

3.2.1 Processus de budgétisation locale

Dans le cadre des procédures budgétaires, la commune de Konna respecte les principes édictées par le code des collectivités territoriales et qui peuvent se résumer à :

l'élaboration du budget : Durant cette phase, les rôles nominatifs sont établis et une délibération du conseil communal vient sanctionner l'arrêt des rôles. L'état des rôles est envoyé à la tutelle pour approbation. Des débats publics sont organisés avec les conseillers des villages, les chefs de villages et les différentes organisations. Au cours de ces rencontres les participants ont l'opportunité de se prononcer sur les investissements prévus et les orientations budgétaires. Les comptes rendus présentés lors du diagnostic sont très sommaires. Les discussions qui y sont notées ne soulèvent aucune contradiction majeure. A la suite de ce processus, l'avant projet du budget est élaboré et présenté au conseil communal pour adoption.

l'adoption et le vote du budget : Le conseil communal se penche sur l'étude du projet de budget. La durée de la session est de 10 jours en général. Tous les budgets de l'exercice n ont été votés à l'unanimité des membres présents et avant la date du 31 octobre de l'année n-1. Ces sessions d'adoption n'ont pas enregistré la participation des populations même si cette disposition est prévue par la loi.

l'approbation de l'autorité de tutelle : Après la session d'adoption, la commune a transmis à la tutelle dans un délai de 8 jours la délibération du conseil portant sur le budget, le compte rendu de la session et le PV de délibération. Pour être exécutoire, le budget doit être approuvé par l'autorité de tutelle en l'occurrence le préfet dans les 30 jours qui suivent la transmission du dossier. Le dépôt de ces documents a fait l'objet d'un bordereau d'envoi avec accusé de

réception. Cette disposition n'est pas explicite au vu de la loi qui parle de la délivrance d'un récépissé de dépôt délivré par l'autorité, seul document pouvant permettre de considérer le délai de 30 jours au-delà duquel, sans rejet ni approbation par l'autorité, le budget devient exécutoire.

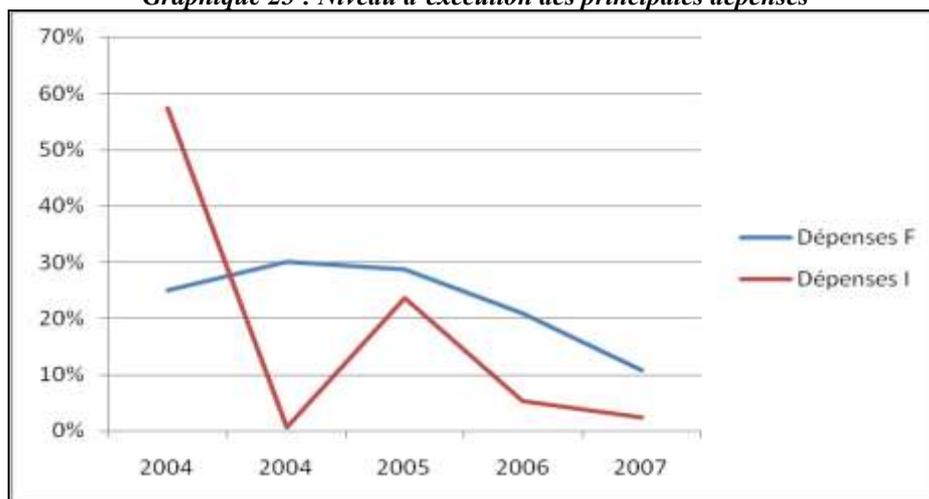
3.2.2 Qualité de la dépense

Les dépenses de la commune se structurent en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement. La législation en matière de finances locales adopte le principe selon lequel les recettes existantes des collectivités territoriales doivent financer leurs dépenses.

3.2.2.1 Evolution des dépenses totales

Le niveau d'exécution des dépenses des différentes sections est corrélé au niveau de recouvrement des recettes d'une manière générale, avec une légère tendance à la baisse pour les dépenses de fonctionnement.

Graphique 25 : Niveau d'exécution des principales dépenses



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

Une analyse plus fine montre :

- pour les indicateurs de dépenses per capita : une évolution avec de légères variations, mais dont la constance est la faiblesse des montants des dépenses rapportées à la population. Puisque les dépenses moyennes totales par habitant sont passées de 2929 FCFA en 2003 à 310 FCFA en 2004 à 679 FCFA en 2005 pour redescendre à 397 FCFA en 2007, ce qui est conforme à l'évolution des recettes globales de la commune. Tel est le cas de toutes les autres dépenses per capita qui ont presque toutes suivies cette évolution générale marquée par une hausse en 2003, suivie d'une chute en 2004 et d'une légère progression entre 2005 et 2006 suivie d'une régression en 2007. Les ressources financières affectées par la commune à la satisfaction des besoins de chaque habitant sont assez faibles et sont en moyenne de l'ordre de 400 FCFA pour le

fonctionnement et 557 FCFA pour l'investissement. Autant dire que les besoins des populations ne sont pas du tout satisfaits par la Commune.

Tableau 9 : Evolution des indicateurs de dépenses per capita

INDICATEURS DE DEPENSES PER CAPITA	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne de 2003 2007
Dépenses totales/habitant	2929	310	679	476	397	958
Dépenses de fonctionnement/habitant	797	297	254	366	292	401
Dépenses de structure/habitant	2877	298	679	463	386	941
Dépenses d'investissement/habitant	2132	13	424	110	105	557
Dépenses de services/habitant	52	12	0	12	11	17

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

- pour les indicateurs de structures des dépenses : On constate sur la période une plus grande prise en charge des dépenses de fonctionnement sur les dépenses d'investissement rapportées aux dépenses totales. Toutefois, les dépenses d'investissement restent dominées par les dépenses de structure, ce qui traduit l'option de la commune de favoriser les réalisations physiques. Parallèlement, les charges de personnel constituent la part la plus importante sur les dépenses de fonctionnement.

Tableau 10 : Indicateurs de structure des dépenses de la Commune rurale de Konna

Structures des dépenses de la Commune	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
Dépenses de fonctionnement/dépenses totales	27,2%	95,9%	37,5%	77,0%	73,6%	62,2%
Dépenses de structure/dépenses totales	98,2%	96,2%	100,0%	97,4%	97,2%	97,8%
Dépenses d'investissement/dépenses totales	72,8%	4,1%	62,5%	23,0%	26,4%	37,8%
Dépenses de services/dépenses totales	1,8%	3,8%	0,0%	2,6%	2,8%	2,2%
Dépenses de personnel/dépenses de fonctionnement	58,7%	59,9%	80,8%	66,6%	85,4%	70,3%

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

Cela traduit la volonté de la commune à mieux assurer la satisfaction des populations en consacrant une proportion plus importante aux réalisations physiques. Toutefois, la commune devrait assurer une meilleure maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, notamment les charges de personnel qui sont en progression constante.

3.2.2.2 Structure et évolution des dépenses de fonctionnement par principales composantes

L'analyse de la structure des dépenses de fonctionnement de la Commune de Konna révèle qu'elles sont principalement composées de trois rubriques :

- **fonctionnement propre de la mairie** : cette rubrique constitue la quasi-totalité des dépenses de fonctionnement de la commune de Konna pour la période 2003-2007, avec près de 96,5% ;
- **fonctionnement de service aux populations** avec 3,5% du montant total des dépenses de fonctionnement exécutées par la mairie sur la période de référence de l'étude, elles matérialisent le faible niveau de prise en compte des citoyens par la mairie ;
- **autres dépenses de fonctionnement** : elles se structurent en dépenses au profit des structures déconcentrées de l'Etat et autres dépenses de gestion courante et n'ont pas été budgétisées pour la période 2003-2007.

➤ **Salaires du personnel et autres**

L'analyse de la situation des charges de personnel de la commune sur une période de référence de cinq années (2003-2007), montre qu'elle représente, en moyenne 85% des dépenses de fonctionnement de la Commune de Konna. Les charges du personnel comprennent les rémunérations principales, les indemnités et primes, les rémunérations du personnel non titulaire et les charges sociales de prévoyance. Une analyse plus fine montre qu'elles restent dominées par les rémunérations du personnel titulaire, même si les rémunérations du personnel non titulaires et les charges sociales de prévoyance sont régulièrement alimentées sur la période 2003-2007.

➤ **Matériels et fournitures**

Les matériels et fournitures comprennent les combustibles et lubrifiants, les fournitures, livres et matériels scolaires et les fournitures de bureau stockées utilisés par la mairie. La désagrégation des postes de dépenses montrent une faible prise en compte des fournitures de bureau stockées qui n'ont été budgétisées que pour l'année 2003. Quant aux fournitures, livres et matériels scolaires, elles n'ont été alimentées que sur deux années (2003-2004).

➤ **Entretien du patrimoine**

Les dépenses d'entretien du patrimoine représentent 1,2% du montant total des dépenses de fonctionnement propre de la mairie de Konna pour la période 2003-2007. Une analyse détaillée montre qu'elles ne prennent en charge que l'achat de petits matériels et outillage, ce qui dénote la faible prise en compte des charges d'entretien des équipements communaux dans la budgétisation locale.

➤ **Promotion socio-économique**

La promotion socio-économique s'inscrit globalement dans les services offerts par la commune à la population, elle se structure en charge d'organisation des fêtes officielles et appui aux organismes. Elle se singularise par leur faiblesse rapportée aux dépenses totales de fonctionnement, car de l'ordre de 3,5%, dont 2,8% sont affectées à l'organisation des fêtes officielles.

3.2.2.3 Evolution des dépenses d'investissement

L'étude de la structure des dépenses d'investissement de la commune de Konna sur les cinq années de référence de l'étude (2003-2007) montre qu'elles sont exclusivement constituées des travaux de construction de bâtiments collectifs. Cependant, l'analyse des indicateurs de dépenses de la commune révèle la part assez moyenne que représentent les dépenses d'investissement sur les dépenses totales, de l'ordre de 37,8%. Ainsi, le quota moyen alloué à la commune pour chaque habitant est d'environ 557 FCFA pour les investissements. Ce taux est fortement influencé par les investissements opérés en 2003.

3.2.2.4 Evolution des éléments d'équilibres financiers

Au niveau des équilibres financiers, on constate :

- Hormis l'année 2003, une parfaite prise en charge des dépenses de fonctionnement par les recettes de fonctionnement, ce qui permet à la commune de réaliser une épargne et d'augmenter sa capacité d'autofinancement des investissements ;
- le niveau d'autofinancement des investissements est assez conséquent, ce qui permet à la commune d'effectuer des réalisations dont les montants sont supérieurs aux montants des investissements reçus.

Tableau 11 : Evolution des éléments d'équilibres financiers

EQUILIBRES FINANCIERS	2003	2004	2005	2006	2007
Recettes réelles de fonctionnement	12 602 553	14 635 237	15 734 005	13 000 515	14 087 068
Dépenses réelles de fonctionnement	24 685 866	9 477 117	8 185 033	12 033 551	9 850 526
Epargne brute/nette	-12 083 313	5 158 120	7 548 972	966 964	4 236 542
Recettes propres réelles d'investissement	0	0	0	0	0
Recettes réelles d'investissement	17 325 426	404 800	13 217 538	4 251 973	3 537 587
Capacité d'autofinancement des investissements	-12 083 313	5 158 120	7 548 972	966 964	4 236 542
Recettes totales d'investissement (y compris prélèvement)	5 242 113	5 562 920	20 766 510	5 218 937	7 774 129
Recettes propres/dépenses de fonctionnement et d'entretien	38,31%	126,62%	160,03%	86,14%	117,05%
Dépenses réelles totales d'investissement	66 000 000	404 800	13 670 588	3 601 160	3 537 587
Epargne nette/Recettes de fonctionnement	-95,88%	35,24%	47,98%	7,44%	30,07%
Recettes totales d'investissement/dépenses totales d'investissement	26,25%	100,00%	96,69%	118,07%	100,00%
Capacité d'autofinancement des investissements/dépenses totales d'investissements	-18,31%	1274,24%	55,22%	26,85%	119,76%
Ecart recettes totales d'investissement - dépenses totales d'investissement	-48 674 574	0	-453 050	650 813	0

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

Une meilleure maîtrise des potentialités fiscales de la commune combinées à une meilleure gestion financière du budget communal devrait permettre à la commune de mieux prendre en charge les besoins de la population.

3.2.2.5 Respect des principes et règles en matière de gestion des finances et de la comptabilité publique locale

En matière de finances locales et de comptabilité publique, les recettes doivent permettre de couvrir les dépenses pour chaque rubrique. L'étude du rapport recettes propres sur dépenses de fonctionnement montre maîtrise progressive du rapport recettes/dépenses quelque soit la rubrique, car en dehors de l'année 2003, on constate une parfaite prise en charge des dépenses de fonctionnement par les recettes collectées par la commune dans le cadre de ses ressources propres. Cette situation est quasi identique pour la section investissement qui se caractérise par la faiblesse des investissements opérés par la mairie ente 2004 et 2007.

3.2.3 Evaluation du patrimoine d'infrastructures publiques communales

3.2.3.1 Stock d'infrastructures public de compétences communales

La commune de Konna est peu pourvue en équipements et infrastructures de base. L'essentiel des équipements de base se situe à Konna, chef lieu de la commune. L'analyse de l'aire d'influence des équipements et infrastructures socioéconomiques se fait à l'aide du diagramme des flux. L'aire de polarisation de ces équipements dépend fortement de leur localisation, de leur fonctionnalité et de leur accessibilité en termes de distance.

➤ **Les équipements scolaires :**

Les équipements scolaires sont constitués de :

- 17 établissements dont 3 à Konna et le reste est réparti dans les villages de M'bouna, Ninga, Kotaka, Siwadjobé, Teme, Oumere, Koubi, Kontza-Peul, Koko, Sense, Kontza-Bozo, Sounkara, Tiné, et Sendegue Wadjobé.

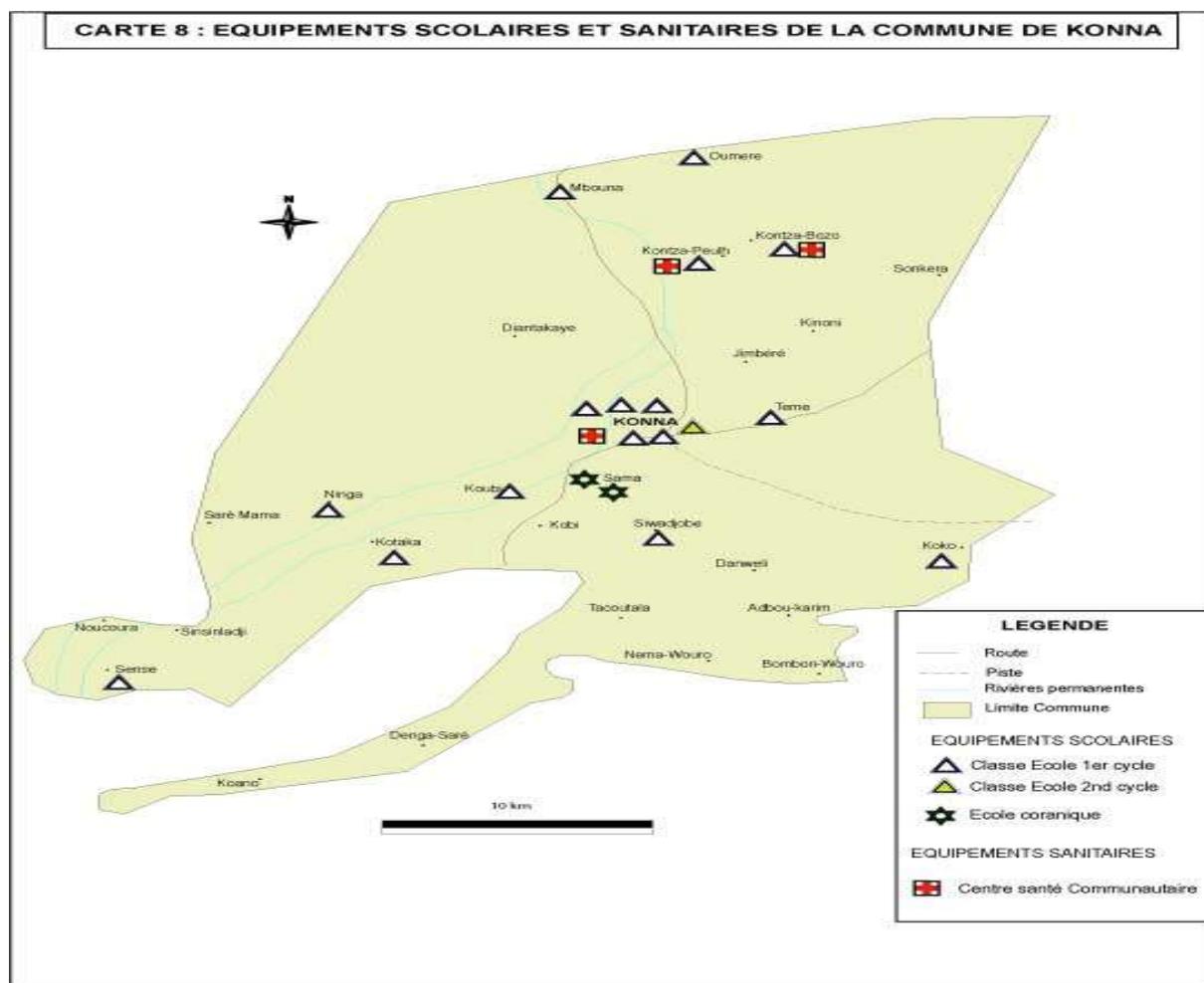
Par ailleurs, 11 villages sont sans établissements scolaires. Les cycles, hors mis les écoles de Konna sont incomplets du fait de l'insuffisance du nombre de classes. Le village de Konna abrite une école regroupant le premier et le second cycle et deux autres de premier cycle. L'école « A », compte 6 salles de classes de premier cycle, 3 classes de second cycle, une bibliothèque et un bloc de direction dont dispose chaque cycle. Cette structure qui s'étend sur un hectare compte au total 7 bâtiments, dont 2 blocs de latrines cimentés avec des toits en tuile ou bac aluminium, excepté les blocs sanitaires qui sont à ciel ouvert. L'école « B », quant à elle est constituée de 5 bâtiments en dur fini avec un toit en tuile ou en bac aluminium. Elle s'étend sur 800 m² et abrite 8 salles de classe et 4 blocs de latrines.

L'autre établissement de premier cycle a un niveau de fonctionnalité réduit du fait du nombre de classe incomplet. Cette école est composée de 3 bâtiments dont un récent financé par le

Japon et dispose de 3 salles de classes, d'une direction, d'une pompe à eau hors-service et d'un bloc sanitaire.

Le niveau de fonctionnalité des infrastructures scolaires de la commune est réduit par les cycles incomplets, le manque de matériels didactiques et les effectifs pléthoriques. En effet, la commune enregistre une moyenne de 80 élèves par classe. L'éducation religieuse est assurée dans la commune par 8 medersas (écoles coraniques) qui fonctionnent normalement dont 2 à Konna.

Ainsi, ces équipements scolaires restent très attractifs surtout ceux du village de Konna où se trouve le second cycle. Des élèves provenant de la bourgade de Konna et des villages alentours viennent y poursuivre leurs études. Les mouvements de ces derniers sont généralement pendulaires et le parcours se fait souvent à pieds sur 7 à 8 km.



➤ **Les équipements sanitaires :**

L'infrastructure sanitaire est peu importante sur la carte ci-dessus et se réduit à :

- 3 centres de santé communautaires (CSCOM), répartis dans les villages de Konna, Kontza-Peul et Kontza-Bozo ;
- 3 pharmacies sont recensées dont 2 à Konna et 1 à Kontza-Peul.

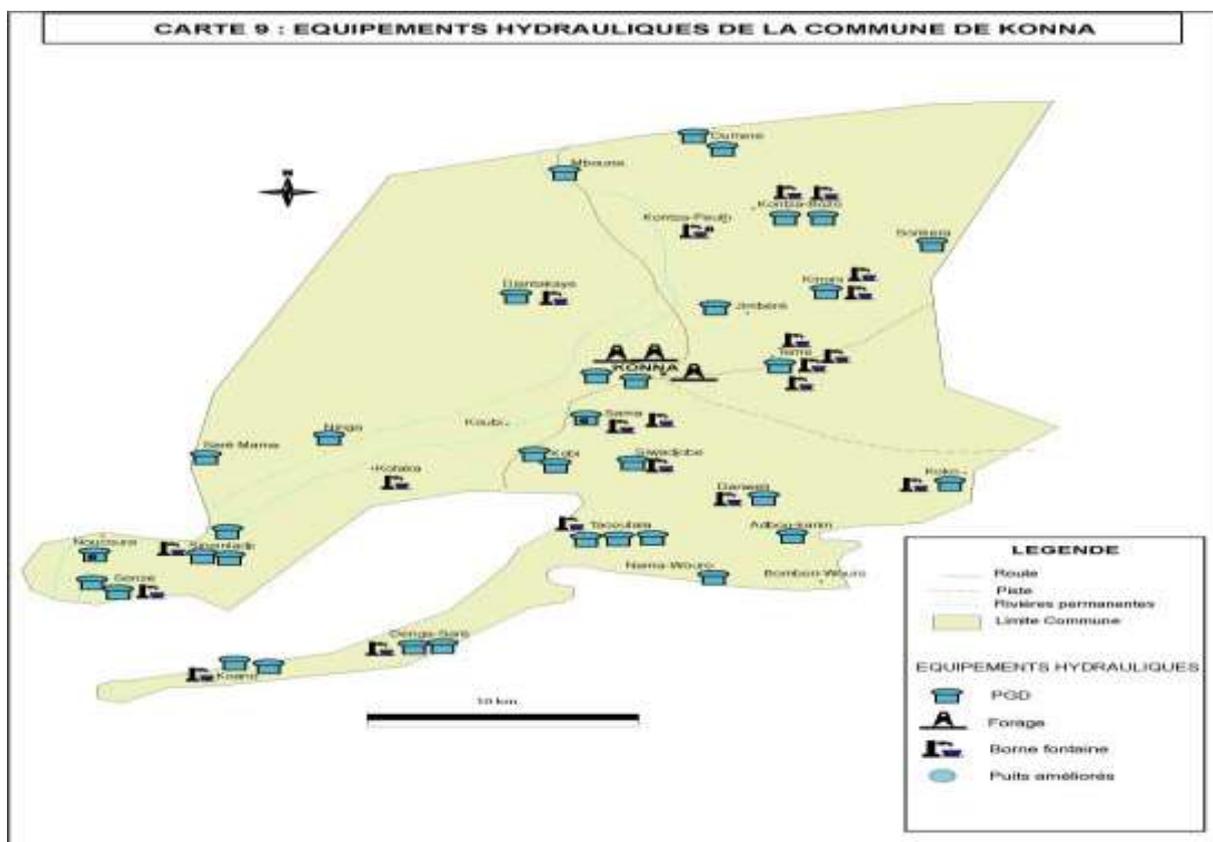
Le CSCOM de Konna qui s'étend sur une superficie de 1225 m² et comptant 3 bâtiments raccordés au téléphone et à l'électricité, est la principale structure sanitaire de la commune. Il a une vaste aire d'influence avec 14 villages couverts. Il accueille les patients de la commune et des communes voisines. La consultation des patients, la vaccination et les consultations prénatales et accouchements constituent les principales tâches de ce centre.

Les villages de Kontza Peul et Kontza Bozo peuvent être considérés comme de second pôle attractifs, car abritant des établissements de premier cycle, une médersa, des CSCOM, une pharmacie et des boutiques. Ces équipements polarisent un certain nombre de villages environnants surtout sur le plan sanitaire.

➤ **Les infrastructures hydrauliques :**

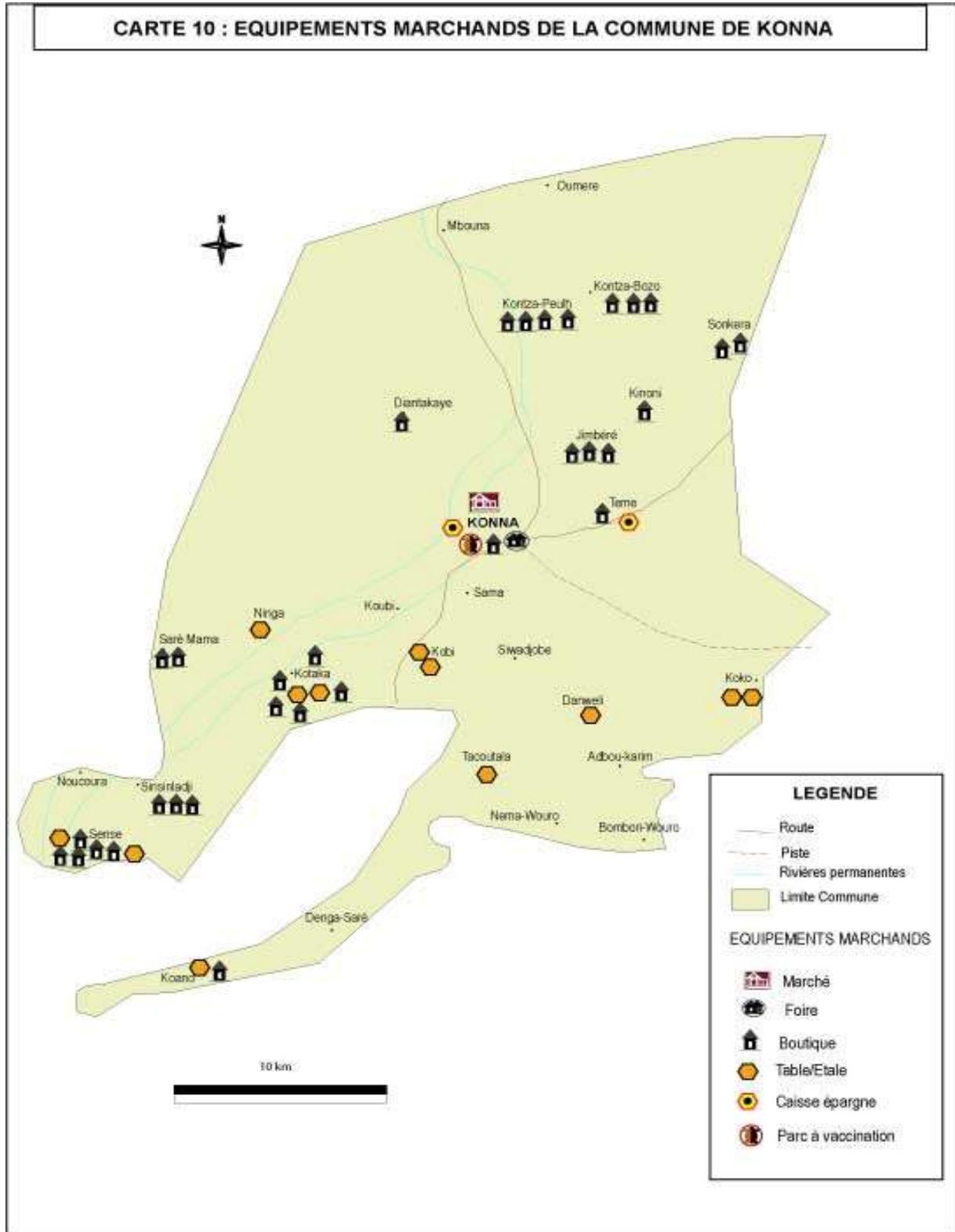
La répartition des équipements hydrauliques sur la carte suivante montre qu'ils sont largement composés de puits à grand diamètre dont :

- 40 fonctionnent dans tous les villages à l'exception de Kotaka, Kontza-Peul et Bombori Wouro ;
- ces derniers disposent par contre de forages et/ou de bornes fontaines, avec Kontza Peul qui compte 6 bornes fontaines ;
- les bornes fontaines au nombre de 26 dont 6 non fonctionnelles sont, après les puits, les équipements hydrauliques les plus fréquents dans la commune avec 51% des villages qui en sont équipés ;
- les 3 forages répertoriés dont 1 non fonctionnel sont entièrement localisés dans le village de Konna.



➤ **Les équipements marchands :**

Une foire hebdomadaire et un marché permanent à Konna constituent ces équipements. Toutefois, d'autres équipements existent : marché de bétail, gare routière et autres points d'activité.



- **Les marchés :**

- la foire qui se tient tous les jeudis attire des commerçants, des opérateurs économiques et des clients venus d'horizons divers ;
- le marché de Konna se tient quotidiennement et est très fréquenté par les populations locales du fait de son niveau de fourniture en marchandises de tous genres. L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants-transporteurs qui desservent la commune les jours de foire et sur le marché de Mopti. Les principaux produits commercialisés sont les céréales, le poisson et le bétail ;
- le marché à bétail n'existe que les jours de foire et se tient dans deux parcs différents. Le premier parc situé à l'entrée de Konna est réservé aux gros ruminants tandis que celui des petits ruminants se trouve près du fleuve. Les hommes tirent profit de la commercialisation des ovins/caprins et des bovins, alors que les produits laitiers sont parmi les premières sources de revenus des femmes pendant le marché hebdomadaire ;
- l'existence d'une gare routière vient accentuer cette centralité du village de Konna. Tous les villages situés sur l'axe Konna viennent à cette gare routière pour les divers déplacements notamment vers les foires des communes environnantes.

- **Les points d'activités :**

- une quarantaine de boutiques et des étalages sont répartis dans la commune et constituent les points de ravitaillement de proximité des ménages. Ces boutiques, malgré leur faible niveau de fourniture en marchandises, constituent d'importants points de commerce pour les habitants. Parmi ces boutiques, 6 se trouvant à Konna ont été identifiées comme étant les plus importants points d'activités avec un chiffre d'affaire supérieur par jour de foire à 25 000 F et annuel à 1 500 000 FCFA ;
- un hangar regroupant deux décortiqueuses de riz est également un important point d'activité avec un chiffre d'affaire par jour de foire avoisinant les 40 000 F et annuel supérieur à 1 500 000 FCFA. L'importance de la riziculture dans certains villages explique le nombre de machines comme à Sensé et Sama qui ont respectivement 5 et 3 décortiqueuses de riz.

- **Les autres équipements :**

Le reste des équipements et infrastructures de bases est constitués par les centres d'alphabétisations, les moulins, les parcs de vaccination, l'abattoir, le service de l'élevage, la maison des jeunes, les locaux de la mairie et la sous-préfecture.

- 8 centres d'alphabétisation principalement en langue bambara et peul ;
- 26 décortiqueuses de riz et de mil ont aussi été recensées dans la commune ;
- parcs de vaccination du bétail d'une superficie de 12 000 et de 900 m², abritant deux bâtiments où loge le personnel ont été répertoriés à Konna ;
- l'abattoir, situé également dans le village de Konna, comporte une boucherie et une aire d'abattage.

Ces équipements attirent certaines populations des villages alentours surtout la marie et les parcs de vaccination. En effet, pour les besoins en pièces d'état civil, tous les autres villages sont obligés de se rendre à Konna où se trouvent les locaux de la mairie. Les moulins, les

décortiqueuses et les ateliers de couture sont également très fréquentés surtout après la période des récoltes et les jours de foire et rythment la vie économique du terroir.

Synthèse des potentialités et contraintes du patrimoine

Le patrimoine communal bien que faible dispose, cependant de quelques potentialités :

- *La présence de partenaires intervenant dans des domaines variés comme l'hydraulique, l'assainissement, la santé et l'éducation ;*
- *L'appui conseil des services techniques dans les différents secteurs ;*
- *La présence de l'Etat qui finance certains types d'équipements.*

Les contraintes rencontrées dans cette partie sont énormes :

- *Inégalement répartition des équipements sur le territoire communal ;*
- *Insuffisance des infrastructures et équipements ;*
- *Non fonctionnalité de près de la moitié des infrastructures hydrauliques ;*
- *Faible niveau de desserte des différents équipements et infrastructures ;*
- *Manque d'entretien et de rénovation de l'infrastructure existante.*

3.2.3.2 Besoins d'investissement complémentaires

La séance MARP qui s'est tenue à Konna a permis aux populations de ressortir les problèmes aux quels elles sont confrontées et ont dégagé des priorités en matière d'investissements pour apporter des solutions à ces problèmes. Ainsi, un certain nombre d'actions ont été identifiés :

- Construction d'un château d'eau et d'une adduction d'eau potable dans le chef lieu Konna ;
- Construction de puits à grand diamètre dans les différents villages où l'accès à l'eau fait défaut ;
- Construction de nouveaux postes de santé dans les localités éloignées.

La réalisation de ces actions devra permettre aux ménages de Konna de disposer d'eau potable et d'éviter les nombreuses maladies liées à la consommation d'eau d'origine douteuse. La mise en place des postes de santé devra désengorger le CSCOM de Konna et d'éviter aux populations de ces localités les longs déplacements.

3.2.4 Production et circulation de l'information

L'étude du circuit de l'information entre la mairie et la perception suit la tendance générale du suivi d'exécution du budget. Ce suivi ne se fait qu'au niveau des recettes à travers les étapes suivantes :

- l'élaboration du plan de trésorerie ;
- l'existence et l'utilisation des fiches de comptabilité de l'ordonnateur de recettes ;
- l'établissement des ordres de recettes par type.

La spécificité du Cercle de Mopti est l'inexistence de régie des dépenses au niveau des communes. Les dépenses sont d'une manière générale gérée par le régisseur des dépenses du

cercle établi à Mopti. Cette situation entraîne l'absence de pièces justificatives, et/ou son retard d'obtention au niveau des communes du Cercle.

3.2.5 Contrôle de l'exécution du budget

Les aléas de gestion budgétaire ne peuvent s'observer qu'au niveau des recettes de fonctionnement, notamment celles émanant directement de la mairie à savoir les produits des services du domaine et ventes diverses. Le problème qui se pose à ce niveau est l'absence de dépôt de valeur inactive au niveau de la perception, entravant toute possibilité de contrôle de l'exécution du budget dans ce secteur par l'autorité administrative de tutelle.

Quant aux autres types de recettes, le contrôle de légalité est effectué par la perception par le biais des fiches comptables remises par le percepteur et qui constitue la valeur inactive des recettes de la commune préalablement évaluées.

3-3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN FINANCIER

Le faible niveau de recouvrement des droits d'occupation de la voie publique et des redevances à caractère administratif, ainsi que le caractère erratique de la mobilisation des recettes fiscales réduisent le potentiel fiscal de la Commune.

IV - BILAN DIAGNOSTIC GLOBAL DE LA COMMUNE

4.1 POTENTIALITES DU DEVELOPPEMENT LOCAL

➤ **Le potentiel naturel**

Le cadre naturel de la commune de Konna offre d'énormes potentialités pour la pratique de nombreuses activités permettant d'assurer un certain niveau de développement socioéconomique :

- la commune possède d'importantes surfaces cultivables dont 15% seulement sont mises en valeur ;
- la zone inondée offre une potentialité énorme en cultures maraîchères et la partie exondée est très favorable aux cultures sèches ;
- les ressources en eau de surface et souterraines sont également très importantes et permettent l'aménagement de vastes terres de cultures.

Cependant, certains nombres de contraintes endogènes ou exogènes entravent la mise en valeur de ce potentiel et plongent la majorité de la population dans la pauvreté.

➤ **Les ressources humaines**

La commune a une population majoritairement jeune avec une importance de la tranche des moins de 25 ans. Ainsi, elle dispose d'une importante main d'œuvre mais également une population dépendante de plus en plus nombreuse. Toutefois, la main d'œuvre est peu qualifiée parce que peu ou pas formée. Cette situation est liée en grande partie à l'analphabétisme qui est très élevé dans la commune. Ce manque de formation entraîne un retard considérable dans l'exécution des projets de développement initiés par les ONG et programmes. De ce fait le manque de formation constitue un facteur aggravant qui empêche le développement socioéconomique de la localité.

4.2 CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Le potentiel économique de la commune repose essentiellement sur les activités agropastorales, principales occupation des populations. Toutefois, ces activités génèrent peu de revenus ne permettant pas de couvrir les besoins des populations. Le dynamisme de ces activités est un peu freiné par les contraintes citées plus haut poussant les populations à adopter différentes stratégies. Ainsi, les activités génératrices de revenus prennent de plus en plus de place dans l'économie locale. Ces dernières sont dominées par le petit commerce et le maraîchage qui procurent plus de revenus.

Ces activités se concentrent aux mains des femmes à travers leurs différentes associations de base. Cependant, le dynamisme de ces activités reste lié à la présence des partenaires au développement qui fournissent une aide technique, matérielle et financière aux organisations de base.

D'autres activités comme la poterie, la vannerie, le tissage, la fabrication de savon et la transformation de produits locaux sont pratiquées et génèrent des revenus supplémentaires, permettant de lutter contre la pauvreté surtout chez les femmes, plus touchées par le phénomène.

La commune de Konna s'active énormément dans la recherche de ressources en liant des partenariats avec plusieurs ONG/Projets/Programmes. Ces partenaires assistent la commune dans différents domaines notamment, l'hydraulique, l'agriculture et la pêche. Cependant, le maraîchage bénéficie plus de l'aide octroyée au secteur agricole car étant plus rentable.

Ainsi, la ville de Konna est jumelée, depuis septembre 1990, avec Pacé une ville française près de Rennes. Ce jumelage intervient dans le domaine de la santé (financement d'un dispensaire), de l'éducation (financement d'une bibliothèque) et de l'environnement. Une association dénommée Konna E.V, créée en février 2000, par des allemands intervient aussi dans le domaine de la santé et de l'éducation à Konna. Aussi, l'association SISAN créée en février 2000 par des français et les « amis de Konna », une structure fondée par des émigrés de Konna, contribuent-elle à l'amélioration des conditions de vie générales des populations de la commune.

L'enclavement de nombreux villages freine cependant, le développement de ces activités, en empêchant l'approvisionnement en matériels et en intrants et l'évacuation de la production vers les centres de consommation. La résolution de ces problèmes permettra de booster l'économie locale par une plus grande rentabilité des activités agropastorales et de la pêche.

4.3 NIVEAU DE DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Le niveau de desserte des équipements et infrastructures de la commune est dans l'ensemble très faible.

- Les équipements scolaires et sanitaires sont insuffisants compte tenu de la taille démographique de la commune. Cette situation entraîne un faible taux de scolarisation et une faible couverture des besoins de santé de la population.
- Les infrastructures hydrauliques sont largement dominées par les puits à grand diamètre et les bornes fontaines inégalement répartis sur le territoire communal. Ainsi, les besoins en eau potable de la population ne sont pas couverts et sont très inférieurs aux normes nationales et de l'OMS. Ce déficit en eau potables entraîne de graves problèmes de santé, surtout chez les femmes enceintes et les jeunes filles. L'insuffisance de l'approvisionnement en eau potable est plus marquée dans le village de Konna où le nombre de point d'eau est très faible compte tenu de la taille démographique.
- En ce qui concerne les équipements marchands, les problèmes se posent moins car la commune dispose d'un marché permanent et d'une foire hebdomadaire à Konna et de nombreuses boutiques dispersées dans les villages. Ces équipements associés à d'autres comme, les moulins et les décortiqueuses fournissent un service satisfaisant

aux populations. Les quelques caisses de crédit recensés dans certains village en particulier dans le chef lieu permettent aux populations d'accéder à des prêts pour le financement de leurs activités de développement.

Toutefois, le dynamisme du commerce est un peu freiné par la faiblesse du capital financier et la mauvaise qualité des voies de communication entravant considérablement son développement.

- Les activités artisanales sont peu dynamiques du fait de leur caractère traditionnel car ne bénéficiant d'aucune unité industrielle pour une plus grande transformation des produits locaux sur place comme le cuir. Elles se résument à la poterie et à la confection de savon, de nattes et de pagnes.

En définitive on peut dire que le niveau de desserte des équipements est faible du fait de :

- l'insuffisance des équipements et infrastructures de la commune ;
- le manque de fonctionnalité de certains équipements qui réduit le niveau de desserte ;
- les activités économiques pratiquées sont peu dynamiques du fait surtout du manque de ressources financières, de moyens matériels et de voies de communications adéquates pour l'approvisionnement et l'écoulement des produits.

Synthèse des potentialités et contraintes du patrimoine

Le patrimoine communal bien que réduit dispose, cependant de quelques potentialités :

- *La présence de partenaires intervenant dans des domaines variés comme l'hydraulique, l'assainissement, la santé et l'éducation ;*
- *L'existence d'une coopération décentralisée avec des jumelages ;*
- *L'appui conseil des services techniques dans les différents secteurs économiques ;*
- *La présence de l'Etat qui finance certains types d'équipements et infrastructures.*

D'énormes contraintes ont été identifiées dans cette partie :

- *Inégalement répartition des équipements et infrastructures sur le territoire communal ;*
- *Insuffisance des infrastructures et équipements de base surtout sur le plan sanitaire ;*
- *Non fonctionnalité de près de la moitié des infrastructures hydrauliques ;*
- *Faible niveau de desserte des différents équipements et infrastructures ;*
- *Manque d'entretien et de rénovation de l'infrastructure existante.*

4.4 PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL

⇒ Sur le plan institutionnel

La commune de Konna est confrontée à un certain nombre problèmes qui ont des répercussions sur ses performances au plan organisationnel et institutionnel. Ils concernent :

- un manque de formation sur les rôles et missions des membres des commissions ;
- une non participation des personnes ressources locales au niveau des commissions ;
- un manque de moyens logistiques et financiers car la commune a du mal à assumer ses charges de fonctionnement (fournitures, salaires, indemnités et autres) ;
- une inexistence de plan d'action précisant les objectifs et les tâches de la commission ;

- un besoin en formation sur l'élaboration du budget, la passation des marchés, les finances locales, la rédaction administrative et l'archivage pour le personnel communal ;
- un manque de communication avec les populations ;
- la non fonctionnalité de la régie.

⇒ **Sur le plan de l'économie locale**

La commune de Konna dispose d'énormes potentialités pour pouvoir assurer son développement socioéconomique. La présence du fleuve constitue la plus grande potentialité en permettant la pratique de différentes activités économiques comme l'agriculture, l'élevage et la pêche. Toutefois, ces atouts sont peu mis en valeur du fait de certaines contraintes :

- insuffisance de la maîtrise d'eau ;
- manque de moyens financiers et matériels ;
- manque de formation des producteurs ;
- dégradation des conditions climatiques et pédologiques ;
- faible présence des partenaires au développement ;
- faiblesse du réseau de communication et dégradation des pistes existantes.

La cohabitation de ces différentes activités est parfois source de conflits relatifs à la délimitation territoriale pour chaque secteur. L'empiétement des zones de culture sur les terrains de pâturage ou l'intrusion du bétail dans les champs occasionnent souvent des querelles entre les agriculteurs et les éleveurs.

La coopération décentralisée avec les collectivités maliennes reste absente, car aucun contrat de partenariat n'a été signé avec les autres communes. Cette situation ne facilite pas la mise en valeur des ressources naturelles partagées entre les collectivités et occasionne souvent des rivalités qui conduisent à des conflits. Toutefois, le partenariat avec les collectivités européennes en particulier françaises est fortement recherché par les responsables communaux, dans le but de trouver des sources de financements permettant la réalisation de certains nombres d'activités de développement.

Un certain nombre de contraintes entravent cependant ce processus par un manque d'information, de sensibilisation et de communication des responsables aux populations locales. L'absence d'un suivi et évaluation des projets/programmes mis en œuvre entraîne un manquement dans les résultats escomptés ce qui fait que les populations ne ressentent pas souvent les retombées des projets de développement.

Différentes pistes de solutions ont été proposées par les populations pour sortir de cette situation :

- mise en place d'un château et d'une adduction d'eau potable à Konna ;
- augmenter le nombre de puits à grand diamètre ;
- subventionner le matériel et les intrants agricoles ;
- aménager des périmètres maraîchers ;

- constituer des banques de céréales ;
- renforcer les capacités des producteurs dans les différents domaines qui touchent leurs secteurs d'activités ;
- aménager des pistes rurales et réfectionner celles déjà existantes ;
- rechercher des partenaires financiers et techniques et promouvoir l'intercommunalité.

L'application de ces différentes pistes pourra permettre à long terme de résoudre les problèmes socioéconomiques de la commune. Le renforcement des moyens de communication permettra d'impulser le commerce, déjà assez développé dans la commune en raison de la diversité de la production et de la présence de la RN16 et de la foire de Konna.

⇒ **Sur le plan financier**

Le faible niveau de recouvrement des droits d'occupation de la voie publique et des redevances à caractère administratif, ainsi que le caractère erratique de la mobilisation des recettes fiscales réduisent le potentiel fiscal de la Commune.

ANNEXES
